Government Publications

INÉDIT - DRAFT

A. LAURENDEAU

RAPPORT FINAL

Auteur: A. Raynauld

Titre: La propriété des entreprises du Québec

Div: V-B Rapport no 1

LIBRARY
JUN 5 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

3 1761 11971449 1

ACCOPRESS
GENUINE PRESSBOARD BINDER
CAT. NO. BP 2507 EMB

ACCO CANADIAN COMPANY LTD.
TORONTO
OGDENSBURG, N.Y., CHICAGO, LONDON

CA1 Z1
-63 B500

Government
Publications

LA PROPRIETE DES ENTREPRISES DU QUEBEC

LIBRARY
JUN 5 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

Rapport de recherche préparé
pour la Commission royale d'enquête
sur le bilinguisme et le biculturalisme

André Raynauld

mai 1967

LA PROPRIETE DES ENTREPRISES DU QUEBEC

Introduction

Chapitre 1 : Etablissements sous contrôle canadien-français, sous contrôle canadien-anglais et sous contrôle étranger.

Chapitre 2 : Identification des établissements.

Chapitre 3 : Analyse comparative de l'établissement manufacturier canadien-français, canadien-anglais et étranger.

Chapitre 4 : L'élite économique canadienne-française.

Appendice statistique

Avant-propos

Nous désirons remercier tous ceux qui ont collaboré à cette étude. Ces remerciements s'adressent d'abord à Messieurs Philippe Bernard, Gilles Léveillé, André Barsony et Simon Latraverse de l'Université de Montréal qui ont recueilli, compilé et classé les innombrables observations particulières que ce travail renferme. Ils s'adressent ensuite aux nombreux responsables des services du Bureau Fédéral de la Statistique, et notamment à M. Vincent Berlinguette, M. Guy Leclerc et M. D.A. Traquair qui nous ont non seulement fourni les informations statistiques nécessaires, mais nous ont aussi donné des conseils précieux sur la marche à suivre. Enfin, et au même titre, nous remercions M. Marc Boucher du Bureau de la Statistique de la Province de Québec pour ses données sur les exportations de l'industrie manufacturière.

La propriété des entreprises du Québec

Introduction

1. Le sujet

Au cours de l'année 1958-59, nous avons fait une enquête sur l'importance de l'entreprise manufacturière canadienne-française dans l'économie de la Province de Québec. Sauf pour une brève référence au résultat d'ensemble, cette enquête n'a pas été publiée (1). Elle souffrait de deux lacunes majeures à nos yeux. D'abord nos informations étaient limitées au nombre des établissements et cette mesure ne donne qu'une idée bien imparfaite de leur importance réelle dans la vie économique (2). Ensuite, et surtout, l'enquête n'avait porté que sur l'entreprise canadienne-française plutôt que sur toutes les entreprises du Québec. Cette démarche nous privait donc d'une base de comparaison; sous l'aspect méthodologique, elle postulait en quelque sorte que l'entreprise canadienne-française vivait dans un vacuum et qu'on pouvait en juger sans se référer à l'univers technologique,

---

(1) André Raynauld, Les problèmes économiques de la Province de Québec, L'Actualité Economique, oct.-déc. 1959, p. 414-421.

(2) Quoique la difficulté avait été en partie contournée puisque notre échantillon ne comptait que les établissements de 50 employés et plus.

économique ou social, environnant. L'analyse qui pouvait être tirée des informations disponibles risquait par conséquent d'être faussée au départ.

Dans l'étude présente, ces deux difficultés ont été surmontées. Nous avons établi trois catégories d'entreprises: l'entreprise canadienne-française, l'entreprise canadienne non-française (que nous désignons de canadienne-anglaise par souci d'élégance) et l'entreprise étrangère. Puis, pour chacune de ces trois catégories dans le secteur manufacturier, nous avons recueilli des informations statistiques sur la valeur des expéditions, la valeur ajoutée, le nombre des employés (hommes et femmes, employés de bureau et employés à la production), les salaires versés, les exportations hors du Québec, le capital investi, enfin le nombre des établissements correspondants. Nous sommes donc en mesure, non seulement d'évaluer l'importance de l'entreprise canadienne-française dans l'économie de la Province, mais de faire un examen comparatif assez approfondi des trois groupes d'entreprises que nous avons. Enfin l'enquête elle-même a été étendue cette fois à l'ensemble de l'économie de la Province tandis qu'elle avait été confinée à l'industrie manufacturière dans le projet de 1958.

L'identification des entreprises fait l'objet des chapitres 1 et 2, tandis que l'examen comparatif fait l'objet du chapitre 3.

A ce qui précède, nous avons ajouté un 4ième chapitre sur l'élite économique canadienne-française. Ce sujet s'inscrit ici dans une perspective plus large et provient d'une utilisation particulière

du matériel de recherche que nous avons accumulé pour les chapitres précédents.

2. Le modèle d'interprétation

L'analyse économique orthodoxe n'offre aucun fondement à une étude sur la propriété ou le contrôle des entreprises. D'un point de vue économique traditionnel, l'origine ethnique des propriétaires de capitaux ou celle des membres des bureaux de direction ne fournit aucune indication utile. Elle n'explique rien; le capital est censé se diriger là où les rendements sont les plus élevés; les rendements à leur tour sont par hypothèse indépendants de l'origine ou de la langue des entrepreneurs. On est censé trouver partout des entrepreneurs plus efficaces et des entrepreneurs moins efficaces suivant une distribution plus ou moins normale et les bons entrepreneurs chassent les mauvais.

Quoique nous soyons un amateur en matière sociologique, nous posons carrément, aux fins de cette étude, que les entrepreneurs canadiens-français se perçoivent comme Canadiens-français et qu'ils s'identifient à un groupe ethnique (1). De ce fait fondamental, nous posons que découle un comportement particulier fondé sur une certaine solidarité entre les membres du groupe, et sur une attitude plus réservée quant aux profanes.

---

(1) " An ethnic group consists of people who conceive of themselves as being of a kind", T. Shibutani and K. Kwan, Ethnic Stratification, A Comparative Approach, Macmillan, N.Y. 1965, p. 40.

Il existe donc par suite un certain isolement qu'on peut désigner sous plusieurs vocables: "social distance", immobilité ou ségrégation. Les entrepreneurs canadiens-français se perçoivent donc comme différents et les non-canadiens-français perçoivent les entrepreneurs canadiens-français comme différents. Les Canadiens-français se traitent eux-mêmes différemment des Autres et sont traités différemment par les Autres. L'isolement ou l'immobilité cependant n'est pas absolu. La réalité se situe entre ces deux extrêmes que sont la mobilité complète entre les groupes et l'immobilité absolue. Non seulement est-il nécessaire alors d'examiner les points de contact et les échanges entre les groupes, mais il convient aussi de retenir les influences communes qui agissent sur tous, du fait que les Canadiens-français participent avec les autres groupes, sur le même territoire, à un même système politique, à un même système économique, à un même univers technique et scientifique.

Dans cette perspective, la participation des Canadiens-français à la propriété des moyens de production et au contrôle des décisions économiques devient un problème fondamental. Si l'hypothèse est réaliste, le groupe canadien-français attachera à tort ou à raison, une très grande importance aux questions de propriété et de contrôle; si la participation des Canadiens-français est jugée insatisfaisante, ce qui confirmerait l'hypothèse retenue, le groupe prendra des décisions en vue d'accroître cette participation; il réagira aux décisions des autres en fonction de cet objectif qu'il se sera donné; il résistera aux tentatives qui viseront à s'en éloigner; des conflits et des

tensions surgiront quand cette participation aura tendance à diminuer ou quand le groupe verra la vanité de ses efforts pour la stimuler. Enfin le groupe canadien-français jugera insuffisantes les politiques qui auront pour objet de réduire les inégalités qui existent sous d'autres rapports, si leur participation aux décisions économiques n'en est pas accrue. Si par conséquent cette participation à la propriété et au contrôle devient un test de succès ou d'échec dans les relations inter-ethniques au Canada, il est clair que nous devons mesurer cette participation et l'examiner au même titre que la présence des Canadiens-français dans la fonction publique, au même titre que l'usage des langues française ou anglaise, au même titre que les droits constitutionnels ou historiques des groupes, au même titre que les niveaux respectifs des revenus ou l'accès aux occupations.

Qu'il existe une conscience de groupe chez les Canadiens-français ne fait aucun doute dans notre esprit; que cette conscience de groupe se traduise par des comportements caractéristiques, qu'elle conduise à des résultats identifiables et également caractéristiques, en termes de salaires et de revenus, de structure occupationnelle, et d'entrepreneurship est une chose bien naturelle. Seuls des tabous pseudo-scientifiques et la timidité des hommes politiques ont empêché les chercheurs jusqu'à maintenant d'examiner ces phénomènes comme il aurait fallu. Et malheureusement personne n'est encore arrivé au stade des réponses aux questions qui sont posées. Tout au plus peut-on rapporter quelques faits plus ou moins isolés. Nous n'allons pas plus

loin nous-même dans cette étude. C'est ainsi que nous ignorons tout à fait pourquoi les Canadiens-français ont si peu d'entreprises dans le Québec, pourquoi ces entreprises sont plus petites, pourquoi elles sont dans des industries traditionnelles, pourquoi elles sont moins productives, pourquoi elles exportent moins, et ainsi de suite. Mais sans doute fallait-il d'abord établir et exposer ces faits avant de passer à l'analyse proprement dite.

CHAPITRE I

CHAPITRE I

Etablissements sous contrôle canadien-français, sous contrôle canadien-anglais et sous contrôle étranger

Section 1 : Généralités

Section 2 : Agriculture

Section 3 : Industrie minière

Section 4 : Industrie manufacturière

Section 5 : Construction

Section 6 : Transports et communications, secteur privé

Section 7 : Commerce de gros et de détail

Section 8 : Institutions financières

Section 9 : Services

Section 10 : Ensemble de l'économie, secteur privé

Section 11 : Secteur public

CHAPITRE I

Etablissements sous contrôle canadien-français, sous contrôle canadien-anglais et sous contrôle étranger

Comme il est dit dans l'introduction, l'objet principal de la présente enquête consiste à classer tous les établissements du Québec suivant qu'ils sont sous contrôle canadien-français, sous contrôle canadien-anglais ou sous contrôle étranger.

Section 1 : Généralités

a) Le résultat immédiat d'un tel classement est d'indiquer le nombre des établissements appartenant à chacune des trois catégories canadienne-française, canadienne-anglaise ou étrangère. Mais ce n'est pas une information très utile en elle-même. Le nombre des établissements varie beaucoup d'une industrie à une autre et il varie également à l'intérieur d'une industrie donnée. En outre, nous avons des raisons de croire que la dimension des établissements varie en fonction même de l'origine du contrôle ou de la propriété que nous cherchons à établir. Les établissements canadiens-français sont en général plus petits, en effet, que les établissements canadiens-anglais ou étrangers. Un même nombre d'établissements dans chacune des catégories n'a donc pas du tout la même signification.

Il faut donc utiliser de préférence des indices reflétant l'importance des établissements ou des entreprises plutôt que le nombre. Pour

la plupart des secteurs de l'économie, nous avons trouvé des indices satisfaisants. Dans la production des biens, nous disposons en général de la valeur des ventes, ou de mesures équivalentes. Dans le secteur financier, nous connaissons mieux les actifs, d'ordinaire. Enfin dans les services ou l'administration publique, seul souvent, le nombre d'employés est connu.

Dans l'examen particulier de chacun des secteurs, il conviendra de présenter toutes les informations disponibles; cependant comme nous voulons dresser un tableau d'ensemble de l'économie du Québec, il nous faut une mesure unique, comparable d'un secteur à un autre. Cette mesure est le nombre de travailleurs. Le recensement du Canada indique que la main-d'oeuvre du Québec s'élevait à 1,768,100 personnes en 1961. Notre démarche consiste donc à répartir cette main-d'oeuvre entre les établissements ou les entreprises canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises ou étrangères. En somme, on pose les trois questions suivantes: Des travailleurs du Québec, combien travaillent pour le compte d'entrepreneurs canadiens-français, combien travaillent pour le compte d'entrepreneurs canadiens-anglais et combien travaillent pour le compte d'entrepreneurs étrangers?

b) Sauf dans les cas exceptionnels où nous avons fait des estimations directes du nombre d'employés d'un secteur relevant de chacune des trois catégories ci-dessus, nous avons eu recours à des échantillons (1).

---

(1) Ces échantillons sont décrits au chapitre 2.

Se pose alors le problème de passer de l'échantillon à l'industrie totale. Quand l'échantillon est bien représentatif de la population, on passe sans difficultés de l'un à l'autre. Si les établissements canadiens-français comptent 40% des employés de l'échantillon, dans un secteur donné, on conclura que la même proportion s'applique à l'ensemble du secteur.

Dans une enquête comme celle que nous faisons, malheureusement, on peut dire que les échantillons contiennent un biais systématique en faveur des établissements les plus importants. En ce qui concerne le secteur manufacturier, l'échantillon a été délibérément construit pour ne retenir que les établissements d'une taille minimum (de 50 ou 25 employés et plus). Si nous pouvions poser que la taille des établissements était absolument indépendante des trois catégories de contrôle que nous avons, nous pourrions négliger ce biais en observant que les proportions relatives à chaque catégorie de contrôle n'en seraient pas affectées. Comme nous l'avons dit précédemment toutefois, tel n'est pas le cas. En négligeant les petits établissements, nous négligeons bien plus les établissements canadiens-français que les établissements canadiens-anglais ou étrangers.

Nous allons donc considérer les quatre possibilités suivantes du point de vue du groupe canadien-français:

1° <u>hypothèse maximum</u> : tous les établissements hors de l'échantillon sont sous contrôle canadien-français;

2° <u>hypothèse minimum</u> : aucun des établissements hors de l'échantillon n'est sous contrôle canadien-français;

3° <u>hypothèse moyenne</u> : les établissements hors de l'échantillon sont dans la même proportion (canadiens-français,

canadiens-anglais, ou étrangers) que dans l'échantillon;

4° hypothèse présumée : les établissements hors de l'échantillon sont répartis entre les trois catégories dans la proportion jugée la plus convenable compte tenu du secteur envisagé et de la valeur de l'échantillon. Un échantillon dont la couverture est de 40% par exemple, dans une industrie manufacturière où 30% des établissements de l'échantillon sont sous contrôle canadien-français peut nous avoir amené à poser comme hypothèse présumée que 60% des établissements hors de l'échantillon sont sous contrôle canadien-français.

Ces quatre cas épuisent tout ce qui est concevable quant aux établissements sur lesquels nous n'avons pas d'information directe. Il n'est pas nécessaire cependant de retenir toutes les possibilités. Nous n'en retiendrons qu'une seule que nous allons désigner d'hypothèse probable. L'hypothèse probable est celle que nous choisissons parmi les quatre hypothèses possibles.

Comme il importe de bien distinguer les informations "certaines" des informations hypothétiques, nous donnerons d'abord les résultats de l'échantillon quand il y a lieu, puis la nature et les résultats de l'hypothèse probable qui nous permet de passer de l'échantillon à l'industrie totale.

Nous allons maintenant examiner chacun des secteurs séparément, de façon telle que nous n'ayons plus ensuite qu'à faire la somme des secteurs pour dégager la vue d'ensemble qui fera l'objet de la section 10 du chapitre.

A chaque section de ce chapitre correspond une section du chapitre 2 dans laquelle nous exposons, pour le même secteur, les méthodes suivies.

Section 2 : Agriculture

Suivant les données du recensement, la province de Québec comptait 95,777 fermes commerciales et non-commerciales en 1961. De ce nombre, 91.3% étaient sous la direction de Canadiens-français. La valeur totale des produits agricoles vendus s'élevait à environ 300 millions dont 88.3% en provenance d'agriculteurs canadiens-français (1).

La main-d'oeuvre agricole est répartie, comme il se doit, selon le nombre de fermes de chaque catégorie, de sorte qu'on trouve évidemment 91.3% de la main-d'oeuvre agricole dans les fermes sous contrôle canadien-français. L'expression nombre-recensement qui apparaît à la troisième ligne du tableau 1 (et qui reviendra par la suite) est le chiffre de la

---

(1) Nous avons présenté un examen plus poussé des fermes dans A. Raynauld, G. Marion et R. Béland, La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada, chapitre 2, section 6.

Tableau 1.1

Agriculture

	Fermes sous contrôle		
	C.-F.	C.-A.	Total
1. valeur des produits agricoles vendus en % du total de l'échantillon	88.3	11.7	100
2. main-d'oeuvre en % du total de l'échantillon	91.3	8.7	100
3. main-d'oeuvre en nombre-recensement	119,800	11,400	131,200

Note: hypothèse probable = hypothèse moyenne

main-d'oeuvre de chaque catégorie qui correspond à celui du total donné au recensement. Il est obtenu par l'application du pourcentage de la ligne précédente. Dans le cas présent, c'est la répartition de l'échantillon qui a été appliquée telle quelle au chiffre de la main-d'oeuvre du recensement. L'hypothèse probable retenue est donc l'hypothèse moyenne.

On observera qu'en pourcentage du total, la main-d'oeuvre agricole est plus élevée que la valeur des produits vendus (91.3% > 88.3%). C'est là une indication d'une productivité plus faible des fermes canadiennes-françaises que des fermes canadiennes-anglaises. Nous aurons l'occasion de noter le même phénomène dans presque tous les secteurs de l'économie québécoise. Du point de vue de l'enquête que nous menons, ce

fait signifie également que si le pouvoir économique est mesuré par la main-d'oeuvre, plutôt que par la valeur de la production, celui du groupe canadien-français est plus élevé qu'autrement. Il convient donc de fournir, autant que possible, les deux mesures, dans l'examen des secteurs particuliers.

Section 3 : Industrie minière

Les établissements canadiens-français contribuent à 2.2% de la valeur ajoutée dans l'industrie minière, les établissements canadiens-anglais, à 46% et les établissements étrangers, à 51.8%.

Les établissements étrangers sont de loin les plus productifs, car pour fournir 51.8% de la production, ils n'emploient que 40.4% de la main-d'oeuvre de l'industrie. Par contre, le groupe canadien-français compte 6.5% de la main-d'oeuvre de l'industrie. Rapporté directement aux données de la main-d'oeuvre du recensement, ce pourcentage représente 1,680 employés. L'hypothèse probable retenue est l'hypothèse moyenne.

Tableau 1.2

Industrie minière

	Etablissements sous contrôle			
	C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1. Valeur ajoutée en % du total de l'échantillon	2.2	46.0	51.8	100
2. Main-d'oeuvre en % du total de l'échantillon	6.5	53.1	40.4	100
3. Main-d'oeuvre en nombre-recensement	1,680	13,729	10,445	25,854

Note: hypothèse probable = hypothèse moyenne

Section 4 : Industrie manufacturière

Le secteur le plus important de cette enquête consiste sans doute dans l'industrie manufacturière. Celle-ci compte en effet près de 28% de la main-d'oeuvre du Québec et la productivité y est relativement élevée. C'est aussi dans l'industrie manufacturière que les informations sont les plus abondantes et les plus précises.

La classification standard du Bureau Fédéral de la Statistique divise l'industrie manufacturière en vingt "groupes majeurs". Dans notre présentation, nous avons subdivisé quatre groupes en deux, de sorte que nous disposons de 24 secteurs industriels.

La répartition des établissements manufacturiés selon le contrôle canadien-français, canadien-anglais ou étranger est basée sur un échantillon qui est décrit au chapitre 2. Cet échantillon a donné les résultats qui sont reproduits au tableau 1.3 et au tableau 1.4. Le premier tableau concerne la valeur ajoutée; le second, le nombre des employés.

A la dernière ligne du tableau 1.3, on peut lire que les établissements canadiens-français du Québec, (suivant l'échantillon) comptent pour 10.2% de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière; les établissements canadiens-anglais comptent pour 43.7% du même total et les établissements étrangers, pour 46.1%. Du point de vue de la production et de la création des revenus, selon ces calculs, ce sont les établissements d'origine étrangère qui forment le groupe le plus important. Les établissements canadiens-français, de leur côté, ne contribuent qu'à une

très faible proportion de la production et des revenus.

Passant au tableau 1.4, nous observons, comme dans les autres secteurs, que le nombre des employés dans les établissements canadiens-français est supérieur à la valeur ajoutée, toutes proportions gardées. Il s'élève à 14.1%. Le nombre des employés des établissements canadiens-anglais, soit 51.1%, est également supérieur à la valeur ajoutée, tandis que celui du groupe étranger baisse à 34.8%, en pourcentage du nombre total des employés de l'industrie. Par comparaison, il est donc évident que les établissements étrangers sont beaucoup plus productifs que les établissements canadiens-anglais ou canadiens-français.

Nous pourrions dès maintenant examiner les résultats dans chaque secteur industriel. Cependant si l'échantillon donne une répartition vérifiable et vérifiée des établissements, par contre, comme nous avons déjà dit, il n'est pas suffisamment représentatif de l'industrie toute entière pour que nous conservions ces tableaux tels quels.

Nous avons donc apporté des corrections dans une perspective d'hypothèse probable, corrections dont l'objet précis est décrit au tableau 1.5. Rappelons que les ajustements ont pour but de répartir suivant l'origine du contrôle, tous les établissements que l'échantillon a laissés de côté dans chaque secteur industriel. Il arrive souvent que l'échantillon comprend 85% à 100% de la production de l'industrie ou qu'il est de toute façon suffisamment représentatif à nos yeux. Dans ces cas, l'hypothèse probable retenue est une extrapolation directe de

Tableau 1.3

Industrie manufacturière

Valeur ajoutée en % du total de l'échantillon

de chaque secteur industriel

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total de l'échantillon
1. Aliments et boissons	17.0	44.3	38.7	100
a) aliments	23.1	34.1	42.8	100
b) boissons	4.7	64.9	30.4	100
2. Tabac	0.9*	31.2*	67.9*	100
3. Caoutchouc	8.0*	37.5*	54.5*	100
4. Cuir	49.4	46.3	4.3	100
5. Textiles	2.1	68.3	29.6	100
6. Bonneterie	13.8	65.4	20.8	100
7. Vêtement	8.2	88.6	3.2	100
8. Bois	64.2	29.5	6.3	100
9. Meuble	32.2	59.7	8.1	100
10. Papier	6.8	51.8	41.4	100
a) pâte et papier	4.8	53.3	41.9	100
b) produits du papier	17.5	43.9	38.6	100
11. Imprimerie et édition	18.9*	74.2*	6.9*	100
12. Ind. métalliques primaires	1.8	11.7	86.5	100
a) fer et acier	9.8	28.3	61.9	100
b) métaux non ferreux	0.0	8.2	91.8	100
13. Produits métalliques	14.8	39.6	45.6	100
14. Machinerie	16.5	14.0	69.5	100
15. Matériel de transport	6.4	14.4	79.2	100
16. Appareils électriques	3.9	60.6	35.5	100
17. Produits minéraux non métal.	7.8	54.2	38.0	100
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19. Produits chimiques	2.7	9.7	87.6	100
20. Divers	14.4	40.5	45.0	100
a) instruments de précision	4.6	23.5	71.9	100
b) autres	17.5	45.8	36.7	100
Total	10.2	43.7	46.1	100

Note * : estimation basée sur la valeur des expéditions

Source : tableau 1

Tableau 1.4

Industrie manufacturière

Nombre d'employés en % du total de l'échantillon

de chaque secteur industriel

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total de l'échantillon
1. Aliments et boissons	28.8	43.2	28.0	100
a) aliments	33.0	39.8	27.2	100
b) boissons	8.1	60.0	31.9	100
2. Tabac	0.9*	31.2*	67.9*	100
3. Caoutchouc	8.2*	39.9*	51.9	100
4. Cuir	48.1	48.3	3.6	100
5. Textiles	3.2	72.0	24.8	100
6. Bonneterie	14.2	70.4	15.3	100
7. Vêtement	11.0	86.3	2.7	100
8. Bois	63.8	29.7	6.5	100
9. Meuble	31.5	61.7	6.8	100
10. Papier	8.9	50.5	40.6	100
a) pâte et papier	5.2	51.0	43.8	100
b) produits du papier	21.0	49.0	30.0	100
11. Imprimerie et édition	19.4*	73.7*	6.9*	100
12. Ind. métalliques primaires	3.8	19.2	77.0	100
a) fer et acier	16.0	26.8	57.2	100
b) métaux non ferreux	0.0	16.8	83.2	100
13. Produits métalliques	17.3	50.5	32.2	100
14. Machinerie	14.9	11.5	73.6	100
15. Matériel de transport	7.2	15.9	76.9	100
16. Appareils électriques	4.5	61.6	34.0	100
17. Produits minéraux non métal.	7.7	65.4	26.9	100
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19. Produits chimiques	3.6	21.7	74.7	100
20. Divers	20.1	40.0	39.9	100
a) instruments de précision	6.1	23.4	70.5	100
b) autres	25.2	45.9	28.9	100
Total	14.1	51.1	34.8	100

Note * : estimation basée sur la valeur des expéditions

Source : tableau 12

l'échantillon, que nous désignons d'hypothèse moyenne.

Prenons l'exemple de l'industrie des produits alimentaires. L'échantillon indique que les établissements canadiens-français comptent 33% de la main-d'oeuvre de l'industrie. Nous savons par ailleurs (tableau 2.3(A)) qu'en outre des 159 établissements de 50 employés et plus que renferme notre échantillon, on trouve 2,117 établissements de plus petite taille. Nous ignorons combien de ces petits établissements sont la propriété de Canadiens-français, mais nous pensons que la proportion des Canadiens-français doit être plus forte dans ces petits établissements que dans ceux que nous avons effectivement recencés. L'hypothèse présumée que nous avons posée est que 50% (plutôt que 33%) de ces établissements, par le nombre d'employés, sont sous contrôle canadien-français. Cette hypothèse tient évidemment compte du fait qu'à moins d'une forte spécialisation des entrepreneurs canadiens-français dans cette industrie, nous devons fixer une proportion maximum d'environ 75%, qui est le pourcentage de la main-d'oeuvre canadienne-française totale.

Tout en clarifiant les procédures que nous avons suivies, cet exemple fait ressortir le caractère assez arbitraire des hypothèses présumées de cette enquête. Nous y revenons plus loin.

Ceci dit, le tableau 1.6 reproduit le résultat final auquel nous sommes arrivé et qui s'applique à tous les établissements de chacun des secteurs industriels. La partie (A) du tableau est présentée dans le seul but de faire ressortir l'importance relative des différents secteurs. C'est donc la partie (B) qui doit retenir davantage l'attention.

Tableau 1.5

Industrie manufacturière

Hypothèses probables du tableau 1.6

Des établissements hors de l'échantillon, par le nombre des employés:

1.	a) aliments	: 50% sont C.-F., 25% C.-A. et 25%, étrangers
	b) boissons	: hypothèse moyenne
2.	Tabac	: hypothèse moyenne
3.	Caoutchouc	: hypothèse moyenne
4.	Cuir	: hypothèse moyenne
5.	Textiles	: hypothèse moyenne
6.	Bonneterie	: 50% sont C.-F., 40% C.-A. et 10%, étrangers
7.	Vêtement	: hypothèse moyenne
8.	Bois	: hypothèse forte
9.	Meuble	: 60% sont C.-F., 36% C.-A. et 4%, étrangers
10.	a) pâte et papier	: hypothèse moyenne
	b) produits du papier	: 50% sont C.-F., 25% C.-A. et 25%, étrangers
11.	Imprimerie et édition	: 40% sont C.-F., 55% C.-A. et 5% , étrangers
12.	a) fer et acier	: 30% sont C.-F., 35% C.-A. et 35%, étrangers
	b) métaux non ferreux	: 30% sont C.-F., 35% C.-A. et 35%, étrangers
13.	Produits métalliques	: 50% sont C.-F., 25% C.-A. et 25%, étrangers
14.	Machinerie	: 30% sont C.-F., 35% C.-A. et 35%, étrangers
15.	Matériel de transport	: hypothèse moyenne
16.	Appareils électriques	: 30% sont C.-F., 35% C.-A. et 35%, étrangers
17.	Produits minéraux non métal.	: 40% sont C.-F., 40% C.-A. et 20%, étrangers
18.	Pétrole et houille	: hypothèse moyenne
19.	Produits chimiques	: 20% sont C.-F., 40% C.-A. et 40%, étrangers
20.	a) instruments de précision	: hypothèse moyenne
	b) autres	: 50% sont C.-F., 25% C.-A. et 25%, étrangers

Tableau 1.6 (A)

Industrie manufacturière

(A) Employés en nombre-recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Aliments et boissons	20,587	22,175	15,968	58,730
a) aliments	19,720	15,755	12,555	48,030
b) boissons	867	6,420	3,413	10,700
2. Tabac	62	2,138	4,653	6,853
3. Caoutchouc	458	2,230	2,901	5,589
4. Cuir	8,321	8,355	623	17,299
5. Textiles	1,164	26,199	9,024	36,388
6. Bonneterie	2,313	6,357	1,416	10,086
7. Vêtement	6,373	50,002	1,564	57,940
8. Bois	19,896	2,082	489	22,441
9. Meuble	5,498	7,131	784	13,413
10. Papier	3,830	18,816	15,310	37,965
a) pâte et papier	1,507	14,777	12,691	28,974
b) produits du papier	2,323	4,049	2,619	8,991
11. Imprimerie et édition	6,244	13,944	1,267	21,475
12. Ind. métalliques primaires	2,937	5,853	15,378	24,168
a) fer et acier	775	1,224	2,424	4,423
b) métaux non ferreux	2,162	4,629	12,954	19,745
13. Produits métalliques	7,228	11,367	7,990	26,585
14. Machinerie	1,652	1,531	5,696	8,879
15. Matériel de transport	2,360	5,212	25,209	32,782
16. Appareils électriques	2,536	14,809	9,001	26,346
17. Produits minéraux non métal.	3,106	8,141	3,567	14,815
18. Pétrole et houille	0	0	4,901	4,901
19. Produits chimiques	2,972	7,832	14,694	25,498
20. Divers	4,612	5,497	5,990	16,099
a) instruments de précision	225	862	2,598	3,685
b) autres	4,387	4,635	3,392	12,414
Total	102,151	219,683	146,297	468,252

Tableau 1.6 (B)

Industrie manufacturière

(B) Employés en pourcentage-recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Aliments et boissons	35.1	37.7	27.2	100
a) aliments	41.1	32.8	26.1	100
b) boissons	8.1	60.0	31.9	100
2. Tabac	0.9	31.2	67.9	100
3. Caoutchouc	8.2	39.9	51.9	100
4. Cuir	48.1	48.3	3.6	100
5. Textiles	3.2	72.0	24.8	100
6. Bonneterie	22.9	63.0	14.1	100
7. Vêtement	11.0	86.3	2.7	100
8. Bois	88.7	9.3	2.0	100
9. Meuble	41.0	53.1	5.9	100
10. Papier	10.1	49.6	40.3	100
a) pâte et papier	5.2	51.0	43.8	100
b) produits du papier	25.8	45.0	29.1	100
11. Imprimerie et édition	29.1	64.9	6.0	100
12. Ind. métalliques primaires	12.2	24.2	63.6	100
a) fer et acier	17.5	27.7	54.8	100
b) métaux non ferreux	10.9	23.4	65.6	100
13. Produits métalliques	27.2	42.8	30.1	100
14. Machinerie	18.6	17.2	64.2	100
15. Matériel de transport	7.2	15.9	76.9	100
16. Appareils électriques	9.6	56.2	34.2	100
17. Produits minéraux non métal.	21.0	55.0	24.0	100
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19. Produits chimiques	11.7	30.7	57.6	100
20. Divers	28.6	34.1	37.3	100
a) instruments de précision	6.1	23.4	70.5	100
b) autres	35.3	37.3	27.3	100
Total	21.8	46.9	31.3	100

La place qu'occupent les Canadiens-français dans l'industrie manufacturière s'établit dans l'ensemble, compte tenu des hypothèses probable retenues, à 21.8% par le nombre d'employés, celle des Canadiens-anglais, à 46.9% et celle des étrangers, à 31.3%.

Nous consacrerons le chapitre 3 à une analyse approfondie des industries dans lesquelles les Canadiens-français sont relativement sur- ou sous-représentés. Qu'il suffise ici de donner quelques indications très générales à l'aide du tableau 1.7.

Tableau 1.7

Industrie manufacturière

Spécialisation relative des Canadiens-français

Industries où la proportion des Canadiens-français excède la moyenne		Industries où la proportion des Canadiens-français est inférieure à la moyenne	
Aliments	41.1%	boissons	8.1%
cuir	48.1	tabac	0.9
bonneterie	22.9	caoutchouc	8.2
bois	88.7	textiles	3.2
meuble	41.0	vêtement	11.0
produits du papier	25.8	pâte et papier	5.2
imprimerie et édition	29.1	fer et acier	17.5
produits métalliques	27.2	métaux non-ferreux	10.9
industries diverses	35.3	machinerie	18.6
		matériel de transport	7.2
		appareils électriques	9.6
		produits minéraux non-métalliques	21.0
		pétrole et houille	0.0
		produits chimiques	11.7
		instruments de précision	6.1

Note: la moyenne est 21.8%

Tableau 1.8

Industrie manufacturière

Proportion du groupe canadien-français

dans la main-d'oeuvre - recensement

	Hypothèse minimum	Hypothèse maximum	Hypothèse moyenne	Hypothèse probable
1. Aliments et boissons	16.8	55.6	28.8	35.1
a) aliments	19.2	61.1	33.0	41.1
b) boissons	6.1	30.9	8.1	8.1
2. Tabac	0.9	1.7	0.9	0.9
3. Caoutchouc	7.4	16.7	8.2	8.2
4. Cuir	38.0	58.9	48.1	48.1
5. Textiles	2.6	19.5	3.2	3.2
6. Bonneterie	9.8	40.9	14.2	22.9
7. Vêtement	8.6	29.6	11.0	11.0
8. Bois	25.8	85.4	63.8	88.7
9. Meuble	22.2	51.7	31.5	41.0
10. Papier	7.8	16.5	8.9	10.1
a) pâte et papier	5.0	10.5	5.2	5.2
b) produits du papier	17.0	36.1	21.0	25.8
11. Imprimerie et édition	11.0	54.4	19.4	29.1
12. Ind. métalliques primaires	2.5	16.1	3.8	12.2
a) fer et acier	13.9	27.5	16.0	17.5
b) métaux non-ferreux	0.0	13.6	0.0	10.9
13. Produits métalliques	11.9	42.8	17.3	27.2
14. Machinerie	13.1	25.2	14.9	18.6
15. Matériel de transport	6.7	13.9	7.2	7.2
16. Appareils électriques	4.0	14.2	4.5	9.6
17. Produits minéraux non-métal.	5.6	33.3	7.7	21.0
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	0.0	0.0
19. Produits chimiques	2.5	33.3	3.6	11.7
20. Divers	14.7	44.6	20.1	28.6
a) instruments de précision	4.0	37.7	6.1	6.1
b) autres	17.9	46.7	25.2	35.3
Total	10.7	34.7	16.3	21.8

Revenons maintenant aux hypothèses probables. Comme ces hypothèses sont sujettes à contestation, nous présentons au tableau 1.8 une comparaison de résultats représentant les limites extrêmes du territoire occupé par les établissements canadiens-français de même qu'un rappel des hypothèses moyennes et probables.

L'hypothèse minimum du nombre d'employés travaillant dans des établissements canadiens-français donne 10.7% pour l'ensemble de l'industrie manufacturière. L'hypothèse maximum, alors que tous les établissements non-identifiés sont tenus pour canadiens-français fixe à 34.7% le nombre d'employés travaillant dans des établissements canadiens-français. Ces deux limites sont tout aussi invraisemblables. L'hypothèse moyenne (qui extrapole simplement les données de l'échantillon) fixe à 16.3% la part des établissements canadiens-français . Comparée à ces diverses possibilités, l'hypothèse probable nous paraît généreuse et quelque peu optimiste.

Section 5 : Construction

Les entrepreneurs canadiens-français occupent une large place dans l'industrie de la construction du Québec. Par la valeur des travaux exécutés, les contracteurs généraux canadiens-français sont les plus importants des trois groupes et contribuent, suivant notre échantillon, à 42.4% de tous les travaux de construction.

Quand nous passons au nombre d'employés, nous observons de

nouveau que le groupe français augmente en importance relative: les contracteurs généraux canadiens-français comptent alors 46% des employés de l'industrie. Le nombre des employés est donné au tableau 1.9 pour les deux classes de contracteurs à la fois. Le groupe canadien-français compte 40.7% des employés de l'industrie (suivant l'échantillon), le groupe canadien-anglais, 45.5% et le groupe étranger 13.8%.

L'adoption de l'hypothèse moyenne quant à l'extrapolation des chiffres de l'échantillon à ceux de l'industrie toute entière consisterait à appliquer simplement les pourcentages de l'échantillon au chiffre de la main-d'oeuvre que donne le recensement pour l'industrie de la construction.

Tableau 1.9

Industrie de la construction

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1. valeur globale des travaux exécutés en % du total de l'échantillon				
a) contracteurs généraux	42.4	38.5	19.0	100
b) sous-contracteurs	25.4	50.0	24.6	100
c) total	36.5	42.5	21.0	100
2. nombre d'employés en % du total de l'échantillon	40.7	45.5	13.8	100
3. hypothèse probable en nombre-recensement	64,141	44,518	17,702	126,361
4. hypothèse probable en %-recensement	50.7	35.2	14.1	100

Note: hypothèse probable: 53% des établissements hors de l'échantillon sont canadiens-français, 33% sont canadiens-anglais et 14% sont étrangers.

Nous avons opté pour une hypothèse probable différente car les sous-contracteurs canadiens-français sont, de toute évidence, sous-estimés dans notre échantillon. L'enquête de Briant et Hadekel révèle en effet que les sous-contracteurs canadiens-français représentent 72% des sous-contracteurs qui ont été identifiés sur l'Ile de Montréal (1). L'ajustement que nous avons fait est le suivant: l'importance relative des contracteurs généraux de l'échantillon a été conservée pour l'industrie; celle des sous-contracteurs canadiens-français a été portée à 72% (de préférence au 30% de l'échantillon). Les deux classes de contracteurs une fois pondérées, nous obtenons 53% pour le groupe canadien-français. Les deux groupes canadiens-anglais et étrangers ont été ensuite ajustés en conséquence.

Le résultat final de ces calculs donne un poids de 50.7% aux entrepreneurs canadiens-français de l'industrie de la construction, 35.2% aux entrepreneurs canadiens-anglais et 14.1% aux entrepreneurs étrangers.

Section 6 : Transports et communications, secteur privé

Dans les transports et les communications, la présence des pouvoirs publics se fait nettement sentir, et souvent, le secteur privé

---

(1) Peter C. Briant and D. Hadekel, Ethnic Relationships in the Construction Industry on the Island of Montreal. Rapport à la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, p. 33. Le nombre total des sous-contracteurs qui ont été identifiés est 3,268.

fait assez piètre figure par comparaison aux grandes entreprises publiques. Ainsi en est-il de Air-Canada, des Chemins de Fer Nationaux, de la Société Radio-Canada et de l'Hydro-Québec dans leurs secteurs respectifs.

Le tableau 1.10 (B) indique, le secteur public mis à part, que les établissements canadiens-français sont importants et nombreux dans le camionnage, dans les autres transports (autobus et taxis), puis dans la radio-télévision. L'industrie de la radio-télévision est un cas rare d'une industrie importante dans laquelle les Canadiens-français jouent un rôle dominant (1). Par contre, dans les autres secteurs des transports et des communications, les entreprises canadiennes-françaises sont à peu près inexistantes.

---

(1) D'autres études de la Commission feront ressortir une présence semblable des Canadiens-français dans les journaux et les revues.

Tableau 1.10 (A)

Industrie des transports et des communications

secteur privé

(A) Employés en nombre-recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Transports	35,763	31,304	12,600	79,667
1a. transport par air	317	1,849	434	2,600
1b. transport par eau	1,901	3,722	7,959	13,582
1c. transport par chemin de fer	30	12,769	2,091	14,890
1d. transport par camion	14,305	7,964	1,116	23,385
1e. autres transports	19,210	5,000	1,000	25,210
2. Entreposage	123	733	402	1,258
3. Communications	2,472	17,048	330	19,862
3a. radio-télévision	1,224	263	250	1,737
3b. téléphone et télégraphe	1,248	16,785	80	18,125
4. Autres services publics	0	1,500	100	1,600
Total de l'industrie	38,358	50,585	13,432	102,387

Note: Dans les cas où nous nous sommes servi d'un échantillon, l'hypothèse probable est l'hypothèse moyenne sauf dans le transport par camion où l'hypothèse probable est que 75% des établissements hors de l'échantillon sont sous contrôle canadien-français et 25%, sous contrôle canadien-anglais. A la réflexion, cette hypothèse est très optimiste.

Tableau 1.10 (B)

Industrie des transports et des communications

secteur privé

(B) Employés en pourcentage-recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Transports	44.9	39.3	15.8	100
1a. transport par air	12.2	71.1	16.7	100
1b. transport par eau	14.0	27.4	58.6	100
1c. transport par chemin de fer	0.2	85.4	14.0	100
1d. transport par camion	61.1	34.1	4.8	100
1e. autres transports	76.2	19.8	4.0	100
2. Entreposage	9.8	58.3	31.9	100
3. Communications	12.4	85.8	1.7	100
3a. radio-télévision	70.5	15.1	14.4	100
3b. téléphone et télégraphe	6.9	92.6	0.5	100
4. Autres services publics	0.0	93.8	6.2	100
Total de l'industrie	37.5	49.4	13.1	100

Section 7 : Commerce de gros et de détail

Notre enquête a porté sur plusieurs catégories de commerce de gros et de détail.

Mesurée par la valeur des ventes, et suivant notre échantillon, la place qu'occupe le groupe canadien-français s'élève à 28.7% dans le commerce de gros et à 36.9% dans le commerce de détail (tableau 1.11). Cependant notre échantillon est assez médiocre et nous devrons corriger ces chiffres un peu plus loin. Mesurée par le nombre d'employés, l'importance du groupe canadien-français s'établit à 37.8% dans le commerce de gros, tandis que dans le commerce de détail par contre, la part du groupe canadien-français tombe à 24.8% (tableau 1.12). Ce dernier pourcentage est sujet à caution; il peut même être complètement erroné. Car il indiquerait, contrairement à tous les autres secteurs, que pour un même dollar de vente le groupe canadien-français aurait besoin d'un nombre d'employés beaucoup moindre que le groupe canadien-anglais ou étranger, ce qui serait signe d'une productivité fortement supérieure à celle des deux autres groupes.

Entre les données sur les ventes et les données sur le nombre d'employés, ce sont les premières qu'il faut choisir pour minimiser le risque d'erreur. En effet, le nombre des employés que nous avons se rapporte seulement à la dernière semaine du mois de novembre précédant l'enquête (i.e. novembre 1960), tandis que le chiffre des ventes s'applique aux douze mois précédant l'enquête. Nous ignorons

pourquoi la même semaine du même mois serait moins représentative de l'année chez le groupe canadien-français que chez les deux autres, mais le fait demeure que les résultats obtenus sont invraisemblables du côté du nombre des employés. En outre, si on se fie à l'échantillon, le groupe canadien-français est relativement plus important quant aux ventes, dans le commerce de détail que dans le commerce de gros. Or ce résultat est plus vraisemblable que celui du nombre des employés où le groupe canadien-français paraît moins important dans le commerce de détail que dans le commerce de gros.

A titre d'hypothèse probable, nous allons donc accepter l'échantillon tel quel dans le commerce de gros (hypothèse probable = hypothèse moyenne), tandis que nous corrigerons sérieusement l'échantillon dans le commerce de détail. L'extrapolation par sous-secteur de l'importance relative des groupes apparaît au tableau 1.13 (A) pour le commerce de gros. Les hypothèses faites quant aux établissements non couverts par l'échantillon dans le commerce de détail sont indiquées au tableau 1.13 (B). Pour juger de la vraisemblance de ces hypothèses, il faut se rappeler que la main-d'oeuvre canadienne-française (par la langue maternelle ou le groupe ethnique, car la différence est négligeable) s'élève à 75.4% de la main-d'oeuvre totale de la Province de Québec.

Au total, et suivant notre hypothèse finale, les entrepreneurs canadiens-français emploieraient 56.7% de la main-d'oeuvre du Québec occupée dans le commerce de détail, les entrepreneurs canadiens-anglais

Tableau 1.11

Commerce

ventes en % du total de l'échantillon

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1. Commerce de gros				
1a. produits agricoles	34.3	65.7	-	100
1b. produits de consommation	31.1	41.1	27.8	100
1c. ameublement	7.7	92.3	-	100
1d. automobiles et accessoires	26.8	29.3	43.9	100
1e. machines et équipement	28.6	37.9	33.5	100
1f. autres produits	14.9	44.8	40.3	100
Total, commerce de gros	28.7	42.8	28.5	100
2. Commerce de détail				
2a. produits alimentaires	13.3	86.7	-	100
2b. magasins à rayon	12.4	47.4	40.2	100
2c. automobiles	70.9	23.2	5.9	100
2d. vêtement et chaussure	24.7	72.2	3.7	100
2e. autres produits	47.4	31.9	20.7	100
Total, commerce de détail	36.9	48.5	14.6	100

Tableau 1.12

Commerce

Nombre d'employés en % du total de l'échantillon

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1. Commerce de gros				
1a. produits agricoles	76.6	23.4	-	100
1b. produits de consommation	39.0	44.3	16.7	100
1c. ameublement	8.6	91.4	-	100
1d. automobiles et accessoires	36.2	35.5	28.3	100
1e. machines et équipement	39.0	44.4	16.6	100
1f. autres produits	24.3	53.1	22.6	100
Total, commerce de gros	37.8	44.8	17.4	100
2. Commerce de détail				
2a. produits alimentaires	11.3	88.7	-	100
2b. magasins à rayon	10.4	51.8	37.8	100
2c. automobiles	69.6	25.1	5.3	100
2d. vêtement et chaussure	21.9	74.6	3.5	100
2e. autres produits	36.1	47.8	16.1	100
Total, commerce de détail	24.8	55.8	19.4	100

Notes: 1. Une erreur a dû être commise dans le commerce de gros des produits agricoles. Car il n'est guère vraisemblable que le groupe canadien-français contribue à 34.3% des ventes et à 76.6% du nombre des employés du même secteur.

2. Dans tous les secteurs du commerce de détail, le nombre d'employés canadiens-français, proportions gardées, est inférieur aux ventes, ce qui est suspect.

35.8% et les entrepreneurs étrangers, 7.5%.

Il ressort enfin des tableaux que les Canadiens-français ont relativement peu d'importance dans le commerce de gros de l'ameublement, mais qu'ils sont par ailleurs assez également représentés dans les autres domaines du commerce de gros.

Tableau 1.13 (A)

Commerce de gros

(A) Nombre d'employés en termes du recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Nombre d'employés en nombre-recensement				
1a. produits agricoles	770	235	-	1,005
1b. produits de consommation	9,197	10,446	3,938	23,581
1c. ameublement	97	1,032	-	1,129
1d. automobiles et accessoires	1,141	1,119	892	3,152
1e. machines et équipement	7,057	8,035	3,004	18,906
1f. autres produits	5,436	11,879	5,056	22,371
Total, commerce de gros	23,698	32,746	12,890	69,334
2. Nombre d'employés en %-recensement	34.1	47.2	18.7	100

Note: hypothèse probable = hypothèse moyenne, de sorte que les % des sous-secteurs appliqués à la main-d'oeuvre du recensement sont ceux du tableau 1.12.

Tableau 1.13 (B)

Commerce de détail

(B) Nombre d'employés en termes du recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Nombre d'employés en nombre-recensement				
1a. produits alimentaires	30,543	15,623	-	46,166
1b. magasins à rayon	3,315	16,511	12,049	31,875
1c. automobiles	32,272	10,911	415	43,598
1d. vêtement et chaussure	10,510	8,692	98	19,300
1e. autres produits	24,740	12,219	806	37,765
Total, commerce de détail	101,380	63,956	13,368	178,704
2. Nombre d'employés en %-recensement				
2a. produits alimentaires	66.2	33.8	0.0	100
2b. magasins à rayon	10.4	51.8	37.8	100
2c. automobiles	74.0	25.0	1.0	100
2d. vêtement et chaussure	54.5	45.0	0.5	100
2e. autres produits	65.5	32.4	2.1	100
Total, commerce de détail	56.7	35.8	7.5	100

Note: hypothèsesprobables: des établissements hors de l'échantillon:

a) produits alimentaires: 80% sont C.-F., 20% sont C.-A.
b) magasins à rayon : hypothèse moyenne
c) automobiles : 75% sont C.-F., 25% sont C.-A.
d) vêtement et chaussure: 60% sont C.-F., 40% sont C.-A.
e) autres produits : 70% sont C.-F., 30% sont C.-A.

Chez les détaillants, les Canadiens-français sont largement sur-représentés dans la vente d'automobiles, et à un moindre degré, dans l'alimentation. Par contre, ils sont sous-représentés dans les magasins à rayon puis dans la vente des vêtements et des chaussures.

Section 8 : Institutions financières

Nos informations sur les sociétés d'assurance, les banques, les caisses populaires et les sociétés de fiducie, nous inspirent une assez grande confiance quant aux résultats. Les trois autres secteurs, indiqués au tableau 1.14 laissent au contraire beaucoup à désirer; heureusement ces derniers secteurs sont peu importants par comparaison aux premiers. Au total, c'est donc assez satisfaisant.

Les entreprises canadiennes-françaises comptent pour près de 20% dans l'assurance et la fiducie, et pour 38% dans les banques à charte et les banques d'épargne. Les Caisses populaires sont évidemment sous contrôle canadien-français dans une très forte proportion (95.6%).

Le tableau 1.15 consiste dans une application directe de ces divers pourcentages à la main-d'oeuvre donnée au recensement. Comme le recensement ne détaille pas les chiffres de main-d'oeuvre suffisamment, nous avons dû pondérer les secteurs de façon convenable (1). Cette

---

(1) Le recensement donne un chiffre de main-d'oeuvre s'appliquant à toutes les institutions d'épargne et de crédit. Pour isoler le secteur banques, caisses populaires et sociétés de fiducie, nous avons posé que ce secteur comprenait 95% des employés de la rubrique du recensement.

Tableau 1.14

Les institutions financières

Importance du contrôle canadien-français, canadien-anglais et étranger en pourcentages du total des échantillons

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total des échantillons
1. sociétés d'assurance	19.3	39.0	41.7	100
2. banques à charte et banques d'épargne	37.9	61.1	0.9	100
3. caisses populaires	95.6	4.4	0.0	100
4. sociétés de fiducie	19.7	80.3	0.0	100
5. autres sociétés de crédit	14.0	72.0	14.0	100
6. sociétés de placement et maisons de courtage	12.0	72.0	16.0	100
7. agences immobilières	11.0	78.0	11.0	100

Notes sur la nature des échantillons:

1. primes et cotisations perçues dans le Québec
2. actifs imputables aux opérations dans le Québec
3. actifs totaux
4. revenus bruts imputables aux opérations dans le Québec
5. 6. 7. nombre d'employés tiré d'un échantillon

Voir le chapitre 2 pour plus de précision.

procédure signifie que l'hypothèse probable retenue est l'hypothèse moyenne. Dans l'ensemble des institutions financières, le groupe canadien-français comprend 25.8% des employés, le groupe canadien-anglais 53.1% et le groupe étranger 21.1%. Contrairement à une opinion largement répandue, les entreprises canadiennes-françaises n'occupent pas un champ beaucoup plus large dans le secteur financier que dans le secteur manufacturier. Une exception notable serait les institutions d'épargne et de crédit, i.e. les banques et les caisses populaires.

Tableau 1.15

Les institutions financières

Nombre d'employés en termes du recensement

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du Recensement
1. Employés en nombre-recensement				
1. assurance	5,427	10,967	11,726	28,120
2. banques, caisses et fiducie	9,574	15,429	126	25,129
3. autres sociétés de crédit	185	950	185	1,320
4. sociétés de placement et maisons de courtage	510	3,059	680	4,249
5. agences immobilières	368	2,609	368	3,345
total	16,064	33,014	13,085	62,163
2. Employés en pourcentage-recensement				
- Banques, caisses et fiducie	38.1	61.4	0.5	100
- Total des institutions financières	25.8	53.1	21.1	100

Note: Les nombres-recensement sont tirés des pourcentages donnés au tableau 1.14, sauf pour le sous-secteur banques - caisses populaires - sociétés de fiducie dont le pourcentage (pondéré par les actifs imputables aux opérations du Québec) apparaît à l'avant-dernière ligne du présent tableau.

Section 9 : Services

La méthode d'identification que nous avons suivie permet de distinguer seulement les établissements de langue française et les établissements de langue anglaise. Il existe sans doute bon nombre d'établissements étrangers dans les services, notamment dans les hôtels, les restaurants, les agences de voyage, les cinémas. Le groupe étranger sera donc sérieusement sous-estimé dans cette enquête et il est probable que la plupart de ces établissements étrangers ont surtout gonflé le groupe canadien-anglais.

L'enquête a porté sur l'équivalent en main-d'oeuvre de 40% des services. Heureusement, les services laissés de côté sont des services communautaires comme l'enseignement, la santé et les services religieux, puis les services domestiques. Or il est facile d'accepter dans ces derniers cas l'hypothèse d'une répartition canadienne-française - canadienne-anglaise en fonction de la main-d'oeuvre totale de langue française et de langue anglaise dans le Québec. C'est donc celle que nous avons retenue comme hypothèse probable.

En ce qui concerne les services qui ont fait l'objet d'un examen direct, il ressort que tant par les recettes que par le nombre d'employés, le groupe canadien-français compte pour 57% et le groupe canadien-anglais pour 43%, si on se fie aux échantillons qui ont été établis. Mais ici de nouveau, nous avons jugé bon de ne pas appliquer tel quel le résultat de l'échantillon à l'ensemble des services. Les

hypothèses probables retenues sont indiquées au tableau 1.16 (B). Les corrections ont pour effet de faire grimper l'importance du groupe canadien-français à 65% de la main-d'oeuvre des services couverts par l'enquête. Finalement, une fois les pondérations faites, nous obtenons un pourcentage de 71.4% dans tous les services à la fois pour le groupe canadien-français.

Notons que c'est dans les services commerciaux que la représentation des entrepreneurs canadiens-français est la plus faible.

Tableau 1.16 (A)

Services

(A) Résultats de l'échantillon

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Total de l'échantillon
1. Recettes en % du total de l'échantillon			
1a. services récréatifs et de divertissement	41.2	58.8	100
1b. services commerciaux	35.7	64.3	100
1c. services personnels	75.0	25.0	100
1d. hôtels et restaurants	60.6	39.4	100
1e. autres services	47.1	52.9	100
1. Total des services ci-dessus	56.9	43.1	100
2. Nombre d'employés en % du total de l'échantillon			
2a. services récréatifs et de divertissement	39.0	61.0	100
2b. services commerciaux	44.5	55.5	100
2c. services personnels	75.5	24.5	100
2d. hôtels et restaurants	58.2	41.8	100
2e. autres services	50.4	49.6	100
2. Total des services ci-dessus	56.5	43.5	100

Tableau 1.16 (B)

Services

(B) Nombre d'employés en termes du recensement: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Total du Recensement
1. Nombre d'employés en nombre-recensement			
1a. services récréatifs et de divertissement	5,441	4,503	9,944
1b. services commerciaux	11,392	14,209	25,601
1c. services personnels	21,034	6,826	27,860
1d. hôtels et restaurants	43,630	20,195	63,825
1e. autres services	11,198	4,077	15,275
total des services ci-dessus	92,695	49,810	142,505
1f. enseignement, santé, religion et domesticité	157,163	51,196	208,359
1. Total des services	249,858	101,006	350,864
2. Nombre d'employés en pourcentage-recensement			
2a. services récréatifs et de divertissement	54.7	45.3	100
2b. services commerciaux	44.5	55.5	100
2c. services personnels	75.5	24.5	100
2d. hôtels et restaurants	68.4	31.6	100
2e. autres services	73.3	26.7	100
total des services ci-dessus	65.0	35.0	100
2f. enseignement, santé, religion et domesticité	75.4	24.6	100
2. Total des services	71.2	28.8	100

Note: hypothèses probables: des établissements hors de l'échantillon:
a) 60% sont canadiens-français, 40%, canadiens-anglais
b) hypothèse moyenne
c) hypothèse moyenne
d) 70% sont canadiens-français, 30%, canadiens-anglais
e) 75% sont canadiens-français, 25%, canadiens-anglais
f) 75.4% sont canadiens-français, 24.6% canadiens-anglais, suivant la main-d'oeuvre totale de langue maternelle française.

Section 10 : Ensemble de l'économie, secteur privé

Quand on fait la somme de la main-d'oeuvre de tous les secteurs de l'économie, comme au tableau 1.17 (A), on obtient à la première colonne la main-d'oeuvre totale du Québec qui travaille dans des entreprises privées canadiennes-françaises. Celle-ci s'élève à 717,300. A la deuxième colonne, on obtient la main-d'oeuvre totale du Québec qui travaille dans des entreprises privées canadiennes-anglaises, soit 570,500 personnes. Enfin, à la troisième colonne, on trouve la main-d'oeuvre qui travaille dans les entreprises étrangères, soit 227,200 personnes.

A la partie (B) du tableau, chaque ligne reproduit la conclusion des tableaux antérieurs relatifs aux secteurs particuliers. A la dernière ligne, on trouve la correspondance, en pourcentage, des chiffres que nous venons de citer, à savoir que la main-d'oeuvre relevant d'entreprises canadiennes-françaises s'élève à 47.3% de la main-d'oeuvre totale de la Province, celle relevant d'entreprises canadiennes-anglaises à 37.6% et celle relevant d'entreprises étrangères à 15.0%.

C'est avant tout pour connaître ces trois pourcentages que nous nous sommes livré à la présente enquête. Ils méritent un peu d'attention supplémentaire sans doute.

Les pourcentages obtenus sont le fruit d'une combinaison de

Tableau 1.17 (A)

Ensemble de l'économie, secteur privé

(A) Main-d'oeuvre du Québec répartie suivant l'origine du contrôle des entreprises en milliers de personnes, hypothèse probable

Secteurs industriels	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Main-d'oeuvre totale du recensement
1. agriculture	119.8	11.4	-	131.2
2. mines	1.7	13.7	10.4	25.9
3. manufactures	102.2	219.7	146.3	468.3
4. construction	64.1	44.5	17.7	126.4
5. transports et communications secteur privé	38.4	50.6	13.4	102.4
6.a commerce de gros	23.7	32.7	12.9	69.3
6.b commerce de détail	101.4	63.9	13.4	178.7
7. institutions financières	16.1	33.0	13.1	62.2
8. services	249.9	101.0	-	350.9
Total, tous les secteurs	717.3	570.5	227.2	1,515.2

Note: De la main-d'oeuvre totale donnée au recensement, on a soustrait
a) la main-d'oeuvre relative aux secteurs forêt, pêche et chasse et résidu non-classifié;
b) la main-d'oeuvre relative au secteur public qui s'élève à 158,100 et dont nous parlons à la section suivante.

Tableau 1.17 (B)

Ensemble de l'économie, secteur privé

(B) Main-d'oeuvre du Québec répartie suivant l'origine du contrôle des entreprises en pourcentage de la main-d'oeuvre totale de chaque secteur
Hypothèse probable

Secteurs industriels	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total du recensement
1. agriculture	91.3%	8.7%	-	100
2. mines	6.5	53.1	40.4	100
3. manufactures	21.8	46.9	31.3	100
4. construction	50.7	35.2	14.1	100
5. transports et communications secteur privé	37.5	49.4	13.1	100
6.a commerce de gros	34.1	47.2	18.7	100
6.b commerce de détail	56.7	35.8	7.5	100
7. institutions financières	25.8	53.1	21.1	100
8. services	71.4	28.6	-	100
Total, tous les secteurs	47.3	37.6	15.0	100

deux facteurs:

a) l'importance des établissements de chaque groupe (canadien-français, canadien-anglais et étranger) dans chaque secteur;

b) l'importance de chaque secteur dans l'ensemble de l'économie.

Si on veut en arriver à une certaine appréciation du pourcentage de 47.3% de la main-d'oeuvre du Québec sous contrôle canadien-français, on peut examiner de plus près l'influence de chacun de ces deux facteurs. A cette fin, on pondère les pourcentages d'entreprises canadiennes-françaises de chaque secteur par l'importance relative de chacun. C'est le tableau 1.18. On y trouve que les services comptent pour 16.5% sur les 47.3% que nous avons au total, (soit 34.8% du total). Viennent ensuite l'agriculture qui fournit un contingent de 7.9%, puis l'industrie manufacturière et le commerce de détail qui ajoutent 6.7%. Ce sont donc les services qui fournissent la plus forte contribution aux établissements sous contrôle canadien-français. Ils y contribuent, à la fois par l'importance de la main-d'oeuvre qui y travaille (23% de la main-d'oeuvre totale) et par le grand nombre d'établissements sous contrôle canadien-français (71.4%). Par comparaison, on trouve beaucoup plus d'établissements canadiens-français dans l'agriculture (91.3%), mais l'agriculture ne compte pas une main-d'oeuvre aussi abondante (8.6%). Quant à l'industrie manufacturière qui est nettement le secteur le plus important, (où on trouve 30.9% de la main-d'oeuvre) la faible participation des entrepreneurs canadiens-français réduit son apport à moins de 7%, comme il est dit plus haut.

Tableau 1.18

Contribution de chaque secteur
au pourcentage de la main-d'oeuvre
dans les entreprises canadiennes-françaises

	Main-d'oeuvre dans les entreprises C.-F.		Importance du secteur		Pourcentage pondéré
1. agriculture	91.3%	x	.0865	=	7.89
2. mines	6.5	x	.0171	=	0.11
3. manufactures	21.8	x	.3091	=	6.74
4. construction	50.7	x	.0834	=	4.23
5. transports et communications, secteur privé	37.5	x	.0675	=	2.53
6.a commerce de gros	34.1	x	.0457	=	1.56
6.b commerce de détail	56.7	x	.1179	=	6.68
7. institutions financières	25.8	x	.0410	=	1.06
8. services	71.4	x	.2315	=	16.53
total	47.3	x	1.0000	=	47.30

On observe également que la pénétration des entrepreneurs canadiens-français est concentrée dans les secteurs à très haute intensité de travail comme l'agriculture, les services, le commerce de détail, l'administration publique, enfin la construction, quand les secteurs sont rangés dans un ordre de pénétration décroissant. Non seulement ces secteurs sont-ils à haute intensité de travail (consommant beaucoup de travail pour une unité de production donnée), mais ils représentent des secteurs où une masse considérable de main-d'oeuvre se trouve concentrée. Il suit que le pourcentage global de 47.3% est plus élevé qu'il ne serait si les secteurs avaient la même importance relative. Si on calcule une moyenne non-pondérée des taux particuliers à chaque secteur, on obtient 44.0%. Ceci est en quelque sorte un taux de pénétration pure des entreprises canadiennes-françaises. Les écarts de chaque secteur à cette moyenne de 44.0% sont donnés au tableau 1.19 et ils représentent une sur-représentation des entreprises canadiennes-françaises quand ils sont positifs et une sous-représentation quand ils sont négatifs.

Il convient maintenant d'apprécier l'importance des entreprises canadiennes-françaises par rapport à certaines normes explicites. Certains pourraient être tentés de tirer des chiffres établis que les entreprises canadiennes-françaises accusent un grave retard mesuré par la différence entre les 47.3% de la main-d'oeuvre qu'elles emploient et le 100% de la main-d'oeuvre qui existe au Québec. Ce serait là ce que nous pouvons appeler une norme implicite. Or il est évident à nos yeux que cette norme est beaucoup trop rigoureuse. Nous serions

Tableau 1.19

Sur ou sous-représentation des

entreprises canadiennes-françaises

	Ecarts à la moyenne non pondérée	Ecarts à 76%
1. agriculture	+ 47.3%	+ 16.3%
2. mines	- 37.5	- 69.5
3. manufactures	- 22.2	- 54.2
4. construction	+ 6.7	- 25.3
5. transports et communications, secteur privé	- 6.5	- 38.5
6.a commerce de gros	- 9.9	- 41.9
6.b commerce de détail	+ 12.7	- 19.3
7. institutions financières	- 18.2	- 50.2
8. services	+ 27.4	- 4.6

entièrement satisfaits quant à nous si les Canadiens-français du Québec comptaient un nombre d'entrepreneurs (1) proportionnel à la population canadienne-française totale. Le critère d'une représentation adéquate serait par conséquent 76% (2) plutôt que 100%. La colonne 2 du tableau 1.19 mesure la sous-représentation des entreprises canadiennes-françaises par rapport à cette norme. En d'autres termes, nous disons que si l'objectif est de compter 76% de la main-d'oeuvre du Québec dans des entreprises canadiennes-françaises, nous faisons état d'une sous-représentation égale à 28.7% (soit 76% - 47.3% = 28.7%) de la main-d'oeuvre. Les secteurs où la sous-représentation est la plus marquée sont, dans l'ordre, les mines, les manufactures et les institutions financières.

A la fin de ce chapitre, nous croyons nécessaire de répéter une mise en garde que nous avons déjà exprimée en cours de route. L'importance des entreprises est mesurée ici par la main-d'oeuvre et cette méthode sur-estime, privilégie les entreprises canadiennes-françaises, par comparaison surtout avec les entreprises étrangères dont l'importance est par conséquent sous-estimée. Ce phénomène est dû comme nous l'avons dit souvent, à la différence de productivité entre les entreprises canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises et étrangères.

---

(1) Par nombre d'entrepreneurs nous entendons toujours un nombre qui est pondéré par l'importance de la main-d'oeuvre ou par l'importance de la production.

(2) Par l'origine ethnique la main-d'oeuvre canadienne-française s'élève à 76.8%; par la langue maternelle, la main-d'oeuvre canadienne-française s'élève à 75.4%. Nous dirons 76%.

Sans qu'il soit possible de calculer précisément ce chiffre, nous pensons que par la valeur de la production ou par la valeur ajoutée, les entreprises canadiennes-françaises ne représenteraient pas plus de 35% dans l'ensemble de l'économie du Québec.

Section 11 : Secteur public

Les entreprises gouvernementales et l'administration publique doivent occuper une place particulière dans une étude sur la propriété et le contrôle. Une entreprise privée est dite canadienne-française sans ambiguité si le propriétaire est canadien-français; une entreprise publique par contre appartient de soi au peuple entier et à l'autorité gouvernementale qui en est l'expression juridique.

Le contrôle s'entend aussi dans un sens différent quand il est appliqué à une entreprise privée et à un gouvernement. Le contrôle économique découle de la propriété des capitaux et il est habituellement monolithique; le contrôle politique, de qui relève l'entreprise publique, est tout autre: il découle d'une notion de souveraineté et dans un régime démocratique et parlementaire, il confère des droits aux minorités et aux partis d'opposition.

La solution la plus simple consiste à laisser de côté le secteur public dans une étude comme la nôtre. C'est ce que nous avons fait en restreignant "l'ensemble de l'économie" de la section précédente au secteur privé.

A l'encontre de cette argumentation cependant, nous sommes d'avis que nous pourrions procéder autrement sans faire violence outre mesure à la réalité du contrôle politique dans une société comme la nôtre. La démarche consisterait somme toute à négliger complètement les différences entre le contrôle économique et le contrôle politique, entre la propriété privée et la propriété publique, puis à traiter les entreprises gouvernementales exactement de la même façon que les entreprises privées. Il en résulterait que nous considérerions les entreprises fédérales et le gouvernement lui-même comme étant sous contrôle canadien-anglais, les entreprises publiques du Québec et le gouvernement lui-même comme étant sous contrôle canadien-français, les entreprises municipales comme étant canadiennes-anglaises ou canadiennes-françaises suivant que la majorité des échevins sont de langue anglaise ou de langue française.

Dans les autres parties de notre étude en effet, l'entreprise privée est rangée en bloc dans la catégorie à laquelle le contrôle principal ou majoritaire l'identifie. Que le conseil d'administration ou l'origine des capitaux soit partagée, disons à 80% canadiens-français et 20% canadiens-anglais, ne place pas l'entreprise dans une catégorie spéciale. De même en serait-il d'une entreprise nationalisée comme l'Hydro-Québec. Même si son conseil d'administration pouvait compter un ou deux anglophones (nous n'avons pas vérifié), le contrôle principal appartiendrait au groupe français, comme il y appartient sans contredit en pratique. Il en irait de même des entreprises fédérales, du service des postes, des sociétés Air-Canada, Radio-Canada, Canadien National:

ces entreprises, en toute logique, seraient sous contrôle canadien-anglais.

Si nous appliquons ces conventions au secteur public, nous obtenons le tableau 1.20. Les résultats pourraient à la rigueur être additionnés à ceux des autres secteurs, au tableau 1.18, et fournir une réponse se rapportant à l'ensemble de l'économie, secteur public compris. Comme le groupe canadien-français "contrôle" 47.3% de la main-d'oeuvre du secteur privé (tableau 1.18) et qu'il contrôle 45.3% de la main-d'oeuvre du secteur public (tableau 1.20), la réponse serait du même ordre de grandeur en tout état de cause.

Tableau 1.20

Nombre d'employés du secteur public

	Sous contrôle C.-F.	Sous contrôle C.-A.	Sous contrôle Etranger	Total du recensement
1. administration publique				
en nombre	51,333	47,337	514	99,194
en % du total	51.7	47.7	0.6	100

notes: 10% des employés municipaux sont sous contrôle canadien-anglais et 90% sous contrôle canadien-français par hypothèse.

: Le secteur étranger est celui des consulats.

2. transports et communications secteur public				
en nombre	20,269(1)	38,611		58,880
en % du total	34.4	61.4		100

Note (1): Sont rangés sous contrôle canadien-français, les employés (secteur public) du tableau 2.6 des "autres transports" et de "énergie électrique et autres services publics".

3. Total, secteur public				
en nombre	71,602	85,948	514	158,074
en % du total	45.3	54.3	0.4	100

CHAPITRE II

CHAPITRE II

Identification des établissements

1. Secteurs couverts par l'enquête

2. Identification des entreprises

   a) Origine des propriétaires

   b) Origine des membres des bureaux de direction

   c) Contrôle immédiat vs contrôle ultime

   d) Entreprises vs établissements

3. Nature et sources des échantillons

   1. Remarques générales

   2. Agriculture

   3. Industrie minière

   4. Industrie manufacturière

   5. Construction

   6. Transports et communications

   7. Commerce de gros et de détail

   8. Institutions financières

   9. Services

   10. Secteur public

CHAPITRE II

Identification des établissements

1. Secteurs couverts par l'enquête

La Classification Industrielle Standard du Bureau Fédéral de la Statistique groupe toutes les activités en douze grands secteurs:

1. Agriculture
2. Forêts
3. Pêche, chasse et trappage
4. Mines et Carrières
5. Fabrication
6. Construction
7. Transports et communications
8. Commerce
9. Finance, assurance et immeuble
10. Services
11. Administration publique
12. Activités non classées

Ces secteurs sont divisés à leur tour en groupes industriels majeurs.

L'enquête que nous avons faite s'étend en principe à l'ensemble de l'économie. Faute d'informations suffisantes cependant, nous avons laissé de côté les secteurs 2, 3 et 12.

En général quand les subdivisions étaient utiles et que

nous pouvions le faire, nous avons décomposé les secteurs en plusieurs groupes. La fabrication qui est nettement le secteur le plus important a été divisée en vingt-quatre groupes. De même en a-t-il été dans plusieurs autres secteurs. Un calcul rapide indique que l'enquête compte environ 68 industries différentes.

L'administration publique de même que les entreprises gouvernementales du secteur des transports et communications ont été traitées séparément pour des raisons évidentes.

2. Identification des entreprises

Les entreprises du Québec sont classées suivant qu'elles sont canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises ou étrangères.

Il existe deux critères d'ordre général qui permettent de procéder à une identification de cette nature:

a) Le premier est l'origine ethnique, la langue ou la résidence des propriétaires de l'entreprise;

b) le second, l'origine ethnique ou la langue des membres des bureaux de direction.

Nous avons utilisé les deux critères dans cette étude.

a) Origine des propriétaires

C'est ainsi qu'est définie comme étrangère l'entreprise dont 50% et plus du capital-actions appartient à des non-résidents (du Canada).

Inversement, l'entreprise est définie comme canadienne quand 50% et plus du capital-actions appartient à des résidents canadiens.

Dans l'agriculture, c'est le critère de l'origine ethnique des "chefs de ferme" qui a permis d'identifier les fermes canadiennes-françaises. Notons cependant que le chef de ferme n'est pas nécessairement le propriétaire. Toutes les autres fermes sont désignées sous le nom de canadiennes-anglaises plutôt que sous le nom plus exact de "canadiennes non-françaises". Il faut donc entendre par fermes canadiennes-anglaises les fermes dont le chef parle probablement l'anglais, mais qui peut être un étranger, ou un citoyen canadien de toute origine à l'exception de l'origine française.

La langue parlée dans l'entreprise, modalité particulière du premier critère général, a été utilisée dans le secteur des services. Faute d'informations plus précises, nous avons en effet divisé les entreprises du secteur des services en deux catégories seulement: entreprises canadiennes-françaises et entreprises canadiennes-anglaises. Ont été rangés dans la 1ère catégorie, les établissements qui utilisent le formulaire français du questionnaire annuel du Bureau Fédéral de la Statistique et dans la deuxième catégorie, les établissements qui utilisent le formulaire anglais. Cette procédure laisse à désirer. Comme le nombre des établissements est considérable, on peut cependant penser qu'à moins d'une tendance systématique et généralisée, la marge d'erreur est faible sur l'ensemble. Quoi qu'il en soit, les résultats que nous avons obtenus de cette manière semblent très satisfaisants.

b) Origine des membres des bureaux de direction

Dans tous les autres secteurs, à l'exception de l'administration publique, nous avons utilisé le deuxième critère qui consiste dans l'origine des membres des bureaux de direction.

Ce critère a servi principalement à distinguer les entreprises canadiennes-françaises des entreprises canadiennes-anglaises puisqu'à ce stade, les entreprises étrangères avaient déjà été identifiées à l'aide du premier critère.

L'application a été faite comme suit: ont été rangés parmi les canadiens-français, les bureaux de direction dont la majorité des noms étaient à consonance française et comme canadiens-anglais, tous les autres bureaux des entreprises canadiennes.

Cette méthode d'identification est plus efficace qu'on ne le croit parfois parce que des bureaux de direction également partagés entre francophones et anglophones sont très rares au Canada. Les bureaux de direction sont au contraire homogènes dans presque tous les cas: les entreprises canadiennes-françaises ont des directeurs canadiens-français; les entreprises "anglophones" ont des directeurs anglophones. Nous pourrions aller plus loin et avancer que les entreprises juives ont des directeurs juifs, que les entreprises italiennes ont des directeurs italiens, que cela serait encore vrai, mais ce n'est pas nécessaire aux fins de notre enquête. Parmi les bureaux de direction "mixtes" - anglophones - francophones -, que nous trouvons dans plusieurs

grandes entreprises, la règle veut une majorité indiscutable d'un des deux groupes. L'entreprise à capital canadien-français comptera dix directeurs canadiens-français et un directeur, disons, de langue anglaise. L'entreprise à capital canadien-non-français comptera douze ou quinze directeurs dont un (ou deux) seront des noms français. Au cours de toute notre étude, nous avons relevé environ une dizaine de cas dont la composition du bureau de direction soulevait des difficultés d'interprétation à cet égard. Ces cas particuliers ont tous été résolus, soit que les entreprises concernées fussent déjà bien connues et bien identifiées par ailleurs, soit que l'information nécessaire nous fût communiquée autrement.

L'identification des entreprises par les membres des bureaux de direction soulève le problème de savoir si les directeurs sont de même nationalité que les propriétaires.

A tort ou à raison, on a tendance à considérer que c'est véritablement la propriété du capital-actions qui détermine la "nationalité d'une entreprise". Qu'une filiale d'une entreprise américaine soit dotée d'un bureau de directeurs composé exclusivement de Canadiens ne modifie le caractère étranger de cette entreprise, ni dans l'opinion publique semble-t-il, ni parmi les économistes, ni parmi les experts et statisticiens gouvernementaux. Dans cette perspective le bureau de direction sera donc tenu pour une bonne méthode d'identification des entreprises s'il est de même nationalité, somme toute, que les propriétaires. Sachant qu'il n'en est pas toujours

ainsi des entreprises étrangères au Canada, nous avons opté dans ce cas pour une identification directe des propriétaires (1).

En ce qui concerne la distinction entre les entreprises canadiennes-françaises et canadiennes-anglaises où nous avons utilisé les bureaux de direction, nous croyons que sauf exceptions, le groupe linguistique auquel les directeurs appartiennent est le même que celui des propriétaires. Une entreprise dont le bureau de direction est canadien-français appartient par conséquent à des Canadiens-français. Les seules exceptions que nous avons trouvées consistent dans des entreprises qui ont été vendues à des intérêts d'un autre groupe peu de temps avant le moment de notre enquête. Il arrive souvent en effet qu'un nouveau propriétaire ne veuille pas transformer un bureau de direction du jour au lendemain. Mais tout indique qu'avec un peu de temps c'est ce qui sera fait, de sorte que directeurs et propriétaires, en général, appartiennent de fait au même groupe linguistique sinon au

---

(1) On trouvera des informations détaillées à ce sujet dans A.E. Safarian, Foreign Ownership of Canadian Industry, McGraw Hill Co. of Canada, Toronto, 1966. Du tableau de la page 68, on tire que 41% des filiales étrangères étudiées ont un bureau de direction formé en majorité de résidents canadiens; les autres ont un bureau formé en majorité de résidents étrangers ou n'ont pas de bureau de direction du tout.

même groupe ethnique (1).

---

(1) Ces observations seraient acceptées d'emblée si ce n'était de l'abondante littérature qui a été publiée à la suite d'ouvrages-clefs comme The Modern Corporation and Private Property de A. Berle et G. Means (Macmillan, New York, 1933 où l'essentiel apparaît à la page 94) et L'Ere des Organisateurs de J. Burnham (Managerial Revolution, traduction française, Calmann-Lévy, Paris 1947). La simplicité des liaisons que nous avons trouvées semble mise en doute par la diffusion de la propriété, par l'idée de "increasing separation between ownership and control which is involved in the modern Corporation" (G. Means, The Corporate Revolution in America, Collier Books N.Y. 1964, p. 16) enfin par l'idée complémentaire que l'autorité réelle passe des propriétaires aux administrateurs de carrière.

Il n'est pas question de contester ici l'existence de ces tendances. Qu'il nous soit permis cependant, après un examen d'environ 10,000 entreprises, d'affirmer que si la propriété a été largement diffusée, elle n'est pas encore devenue anonyme. Par une majorité écrasante, les entreprises sont encore dirigées "en personne" par le propriétaire principal et celui-ci fait partie non seulement du bureau de direction, mais également des conseils d'administration internes quand il n'est pas le seul et unique maître absolu des décisions. Il est vrai également que les administrateurs de carrière augmentent en nombre et en importance. Mais dans notre enquête, les administrateurs demeurent au service des propriétaires; ils sont nommés par eux et révoqués par eux, même si les réseaux des filiales, des succursales et des entreprises associées sont chaque jour plus complexes. Cette observation est confirmée par l'enquête de A.E. Safarian, citée plus haut: "The point of some of this analysis regarding the limited actual role of boards in general is the divorce of ownership and management in large corporations where stockholdings are widely dispersed, and the consequent rise to effective power of salaried executives. The point of most of the firms under discussion, however, is precisely that the ownership of stock is concentrated, that the owners, or their managers are well represented on virtually all of the boards, and that a significant portion of the senior officers served in the parent company or its other affiliates and may return to them", p. 68.

c) Contrôle immédiat vs contrôle ultime

Les entreprises ont été identifiées suivant la règle du contrôle ou de la propriété ultime. Cette expression signifie que dans les cas des entreprises associées les unes aux autres, c'est l'entreprise-mère qui a servi de carte d'identité. Le système généalogique des entreprises a donc été établi au préalable. Chaque établissement a été rapporté à son propriétaire immédiat, l'entreprise filiale raccordée à l'entreprise parente, et ainsi de suite, jusqu'au dernier aïeul vivant. C'est une fois arrivé à la souche seulement que l'identification a été faite.

d) Entreprises vs établissements

Quoique l'entreprise soit la seule entité juridique à laquelle s'applique l'identification suivant l'origine des propriétaires ou des directeurs, c'est sur la base de l'établissement, qui est un concept d'ordre statistique(1), que nous avons conduit l'enquête. Techniquement nous devons parler des établissements du Québec plutôt que des entreprises qui, elles, débordent largement les frontières de la Province. Dans les statistiques que nous présentons, nous avons donc toujours pris soin de nous limiter aux activités des établissements québécois. Une fois l'entreprise T. Eaton Co. identifiée quant à sa "nationalité", ce que nous trouvons dans les statistiques se rapporte exclusivement aux établissements Eaton de la Province de Québec.

(1) Selon la définition du Bureau Fédéral de la Statistique, "la plus petite unité qui constitue une entité distincte d'exploitation pouvant fournir des données statistiques de base".

3. Nature et sources des échantillons

Il convient maintenant d'indiquer les sources de notre information et de décrire les caractéristiques des échantillons que nous avons établis.

1. Remarques générales

Le dépistage de l'information qui constitue l'essentiel de cette étude a comporté trois étapes dans la plupart des secteurs. La première étape a consisté dans l'établissement d'une liste d'entreprises faisant affaires dans la province de Québec (secteur par secteur); la deuxième étape a consisté dans l'identification de ces entreprises comme canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises et étrangères. La troisième étape a eu pour objet d'obtenir des informations statistiques relativement détaillées pour le total par secteur et par sous-secteur de chacune des trois catégories d'entreprises. Nous avons manqué d'information à chaque étape de notre enquête. En cela, rien n'est moins inattendu. Il est évident qu'à la première étape, nous n'avons pas dressé la liste des quelque dizaines de milliers d'établissements qui existent dans la province de Québec. Nous avons donc ici un 1er échantillon que nous désignons sous le nom de liste préliminaire. Cette liste n'est qu'un instrument de travail qui ne nous intéresse pas comme telle.

L'étape de l'identification des établissements est la première qui nous concerne vraiment. Mais comme nous n'avons identifié

qu'une partie des établissements de la liste préliminaire, le résultat que nous avons est un échantillon. En vue de la troisième étape qui suit, nous désignons d'échantillon initial l'échantillon des établissements qui ont été identifiés comme canadien-français, canadien-anglais et étrangers.

Enfin, sur la base de l'échantillon initial, nous avons obtenu des statistiques sur les principales caractéristiques des établissements appartenant à chacune des trois catégories. Ce faisant, nous avons réduit de nouveau le nombre des établissements couverts par l'enquête, parce que le Bureau Fédéral de la Statistique n'a pu retrouver toutes les entreprises que nous avions identifiées. L'échantillon des établissements qui ont été recensés et sur lesquels nous avons des informations est désigné sous le nom d'échantillon final.

Il existe une foule de bonnes raisons pour que l'échantillon final soit plus restreint que l'échantillon initial. La principale tient au système de classification. Prenons le cas des entreprises minières. La liste préliminaire et l'échantillon initial ont été tirés du Survey of Mines du Financial Post. Or les entreprises qui sont "minières" pour le Financial Post peuvent aisément appartenir à l'industrie manufacturière dans le système de classification du Bureau Fédéral de la Statistique. Il n'y a rien d'étonnant dans cette divergence puisque le Bureau Fédéral de la Statistique se fonde sur le concept de l'activité principale de l'établissement (à chaque année) pour le classer, tandis que sans aucun doute l'entreprise minière du Financial

Post répond à des critères beaucoup moins précis.

Un grand nombre d'établissements (ou d'entreprises) de l'échantillon initial ont donc été laissés de côté pour les fins de l'échantillon final. La raison consiste en quelque sorte en ce que l'échantillon initial était plus ou moins erroné. L'échantillon final, beaucoup plus restreint que le premier, s'avère ainsi de meilleure qualité dans un bon nombre de secteurs, même si la conclusion semble paradoxale.

Parmi les autres raisons de divergence entre les deux échantillons, mentionnons que la liste préliminaire et l'échantillon initial se rapportaient souvent à une année ultérieure à 1961 (1), tandis que les informations statistiques et l'échantillon final s'appliquent à 1961. Certaines entreprises de l'échantillon initial pouvaient donc ne pas exister encore en 1961; elles pouvaient avoir changé de nom entre-temps; elles pouvaient avoir modifié leurs activités et changé d'industrie. Enfin, elles pouvaient simplement manquer aux dossiers à cause d'erreurs de codification ou pour toute autre raison mal connue. Tels sont les échantillons.

Quant aux sources, nous nous bornons ici à indiquer les sources principales d'information relatives à l'identification des entreprises.

---

(1) Les rapports sous l'empire de la Loi sur les Déclarations des Corporations et des Syndicats Ouvriers dont nous parlons plus loin, sont ceux de l'année 1962 pour ne citer que cet exemple.

Les sources publiques d'information sur la propriété des entreprises, sur les liens qui existent entre elles, des filiales aux maisons-mères, enfin sur leurs bureaux de direction, sont assez bien connues et, bien entendu, nous les avons toutes utilisées: Mentionnons en premier lieu la Compagnie de publication, The Financial Post, Toronto.

a) Directory of Directors, éditions 1963 et 1964 dans lequel on trouve répertoriées les grandes entreprises canadiennes et leur bureau de direction. On y trouve également une liste alphabétique des directeurs jointe au lieu de résidence de chacun.

b) The Corporation Service qui fournit des informations classées et constamment mises à jour sur les entreprises.

c) Survey of Industrials (annuel)

d) Survey of Mines (annuel)

Parmi les autres publications auxquelles nous avons puisé:

e) le Poor's Register of Directors and Executives, publié par Standard and Poor's Corporation, New York, édition 1962. Ce répertoire donne généralement les noms des directeurs des entreprises, le nombre des employés, le chiffre des ventes.

f) Scott, Quebec Industrial Directory, Pinstock Publications Ltd, Montreal, (1963-64) dans lequel on trouve encore des noms de directeurs d'entreprises.

g) Canadian Trade Index, 1964. Cette publication donne des listes d'entreprises et les membres des bureaux de direction.

h) National Reference Book, Canadian Newspaper Service Ltd, Montréal.

i) Who's Who in Canada, International Press Ltd, Toronto.

j) Canadian Who's Who, Trans-Canada Publishers, Toronto.

Ces répertoires n'étaient pas suffisants toutefois. La Commission a eu accès en outre aux dossiers du Secrétariat d'Etat qui ont été constitués en application de la Loi sur les Déclarations des Corporations et des Syndicats Ouvriers, mise en vigueur le 1er janvier 1963. Bien que les entreprises visées par cette loi sont seulement celles dont le revenu brut excède $500,000. par an ou dont l'actif dépasse $250,000.; bien qu'un grand nombre de ces entreprises aient été dispensées de soumettre un rapport, les milliers de rapports qui existent constituent une source de renseignement inestimable. Le Rapport de 1962 (1) qui donne, en autres choses, le degré d'appartenance des entreprises à des non-résidents montre qu'il était possible d'identifier les entreprises qui apparaissaient sur nos listes par l'examen des dossiers individuels. Les déclarations des entreprises (2) comprennent aussi les noms des directeurs,

---

(1) Imprimeur de la Reine, Ottawa

(2) Le formulaire à remplir par les entreprises est publié dans le Rapport de 1962, déjà cité, p. 141 et suivantes.

de sorte que nous avons pu, non seulement distinguer les entreprises étrangères des entreprises canadiennes, mais aussi les entreprises canadiennes-françaises des entreprises canadiennes-anglaises. Quand les autres sources d'information ont été épuisées, nous avons donc consulté ces dossiers. En réalité, ce sont souvent les fonctionnaires du Secrétariat d'Etat ou du Bureau Fédéral de la Statistique qui ont fait eux-mêmes le travail, à la demande de la Commission.

2. Agriculture

La Commission a fait tirer un échantillon de 1% des réponses au questionnaire agricole du Recensement 1961. Les concepts statistiques retenus sont donc les mêmes que dans le recensement:

fermes: propriétés d'un acre ou plus dont la vente de produits agricoles a atteint $50. ou plus pendant les douze mois qui ont précédé le 1er juin 1961;

chefs de ferme: personnes de 15 ans et plus qui ont été en charge de l'exploitation agricole.

Une ferme est dite sous la direction d'un Canadien-français quand l'origine ethnique du chef de ferme est française.

La couverture indiquée au tableau 2.1 est inférieure à 1% pour le nombre de fermes à cause des rejets que le Bureau Fédéral de la Statistique a dû effectuer. Comme la couverture est supérieure à 1% pour la valeur des produits agricoles vendus, ce sont nettement les

plus petites fermes qui manquent à l'échantillon. Cette réserve est négligeable cependant, compte tenu du nombre total de fermes dans l'échantillon. Nous référant aux notes méthodologiques précédentes, nous faisons observer que nous n'avons qu'un seul échantillon dans l'agriculture. Nous parlons donc d'un échantillon final.

Tableau 2.1

Echantillon final de l'agriculture, Canada 1961

	échantillon 1	industrie 2	couverture 3 = $\frac{1}{2}$
1. Nombre de fermes	912	95,700	0.95%
2. Valeur des produits agricoles vendus (en millions de dollars)	$3.04	$298.1	1.02%
3. Main-d'oeuvre agricole suivant le recensement (en milliers)		131.2	

Sources: échantillon: échantillon de 1% tiré du Recensement du Canada, 1961.

industrie : Recensement du Canada, Bulletin 5.2-1 tableau 31.

3. Industrie minière

La liste initiale que nous avons établie comprend toutes les entreprises d'exploration et d'exploitation qui font appel au public pour obtenir du capital sous forme d'actions ordinaires, d'actions privilégiées ou d'obligations. Elle a été tirée du Survey of Mines 1962 publié par The Financial Post.

Comme toutes les entreprises de la liste étaient de caractère public dans le sens ci-dessus, les informations nécessaires à l'identification étaient généralement données dans le Survey of Mines.

Tableau 2.2

Echantillons de l'industrie minière

	échantillon initial 1	échantillon final 2	industrie 3	couverture de l'échantillon 4 = 2/3
1. Nombre d'établissements	273	106	667	15.8%
2. Valeur ajoutée en millions de dollars		$224.	$257.	87.2%
3. Nombre d'employés		16,555	22,795	72.6%
4. Nombre d'employés suivant recensement			25,854	

Source: industrie: General Review of the Mineral Industry D.B.S. 1961, tableau 24. Recensement, bulletin 3.2-10

La production minérale du Québec provient de 667 établissements classés dans cette industrie. Notre échantillon initial compte 273 établissements dont on a établi la "nationalité". De ce nombre 106 seulement ont été retenus dans l'échantillon final par manque d'informations supplémentaires sur les autres. L'échantillon final représente donc 15.8% du nombre total des établissements de l'industrie.

Comme les établissements les mieux connus sont toutefois les plus importants, l'échantillon final compte 87.2% de la valeur ajoutée de l'industrie et 72.6% des employés.

Nous pouvons lire ces observations au tableau 2.2.

4. Industrie manufacturière

En 1961, on comptait 11,000 établissements manufacturiers dans la Province de Québec (1). La liste de la plupart de ces établissements apparaît dans le "Répertoire des manufactures de la Province de Québec" (2).

Après avoir procédé à divers tests de l'importance des établissements dans les industries particulières, nous avons décidé d'établir notre liste préliminaire sur la base de tous les établissements

---

(1) Bureau Fédéral de la Statistique, General Review of the Manufacturing Industries of Canada 1961, tableau 49, 31-201.

(2) Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.

comptant 50 employés et plus, à l'exception des industries du vêtement, du meuble et de l'industrie des produits divers. Dans ces trois derniers cas, nous avons choisi les établissements de 25 employés et plus pour accroître la qualité de l'échantillon. Ce faisant, nous voulions obtenir un échantillon qui représenterait au moins 70% de la production manufacturière. A partir du Répertoire des Manufactures, édition 1963-64, le Bureau Provincial de la Statistique nous a indiqué les noms des établissements qui répondaient aux critères de dimension minimum que nous avions choisis. Cette liste préliminaire compte 2,023 établissements.

L'identification de ces établissements suivant la propriété ou le contrôle, a été faite selon les méthodes décrites précédemment. Les établissements étrangers ont d'abord été identifiés (une fois la liaison établie entre chaque établissement et l'entreprise-propriétaire) à partir de l'origine étrangère ou domestique du capital-actions. Puis les noms des membres des bureaux de direction ont servi à distinguer les établissements canadiens-français des établissements canadiens-anglais.

Des 2,023 noms de la liste préliminaire, nous sommes passés à un échantillon initial de 2,016 noms. Ceci signifie que seuls, sept établissements n'ont pu être retrouvés. Enfin, nous avons obtenu les statistiques pertinentes à chacune des trois catégories d'établissements pour 1,993 établissements: c'est l'échantillon final. Dans le cas des industries manufacturières, nous avons réussi à obtenir à peu

Tableau 2.3 (A)

Echantillons de l'industrie manufacturière

(A) Nombre d'établissements

	Nombre d'établissements de l'échantillon initial 1	Nombre d'établissements de l'échantillon final 2	Nombre d'établissements dans l'industrie 3	Couverture de l'échantillon final 4 = 2/3
1. Aliments et boissons	186	188	2,459	7.6%
a) aliments	159	159	2,276	7.0
b) boissons	27	29	183	15.8
2. Tabac	13	13	21	61.9
3. Caoutchouc	18	17	33	51.5
4. Cuir	103	103	303	34.0
5. Textile	110	110	388	28.4
6. Bonneterie	63	63	206	30.6
7. Vêtements	614	603	1,504	40.1
8. Bois	97	92	1,699	5.4
9. Meuble	127	124	715	17.3
10. Papier	101	100	188	53.6
a) pâte et papier	53	47	52	90.4
b) produits du papier	48	53	136	39.0
11. Imprimerie et édition	72	72	992	7.3
12. Ind. métalliques primaires	35	35	114	30.7
a) fer et acier	20	20	57	35.0
b) métaux non ferreux	15	15	57	26.3
13. Produits métalliques	103	103	728	14.1
14. Machinerie	33	33	94	35.1
15. Matériel de transport	33	32	110	29.9
16. Appareils électriques	46	46	113	40.7
17. Produits minéraux non métalliques	48	48	393	12.2
18. Pétrole et houille	15	15	15	100.0
19. Produits chimiques	75	75	340	22.1
20. Divers	124	121	748	16.1
a) Instruments de précision	26	25	293	8.5
b) Autres	98	96	455	19.0
Total	2,016	1,993	11,163	17.8

Notes: - Le nombre des établissements des industries et du total diffère parfois des chiffres publiés. Nous nous en sommes tenus aux feuilles de travail qui nous ont été transmises par le Bureau Fédéral de la Statistique.

- Parfois l'échantillon final excède l'échantillon initial. Ce sont tous des cas de reclassification.

Source: échantillon final, tableau 11.

Tableau 2.3 (B)

Echantillons de l'industrie manufacturière

(B) Valeur des expéditions en millions de dollars

	Valeur des expéditions de l'échantillon final 1	Valeur des expéditions de l'industrie 2	Couverture 3 = 1/2
1. Aliments et boissons	$892.	$1,346	66.3%
a) aliments	729	1,155	63.1
b) boissons	163	191	85.3
2. Tabac	192	193	99.5
3. Caoutchouc	62	70	88.6
4. Cuir	109	137	79.6
5. Textile	443	504	87.9
6. Bonneterie	79	115	68.7
7. Vêtements	392	523	75.0
8. Bois	84	186	45.2
9. Meuble	96	130	73.8
10. Papier	766	798	96.0
a) pâte et papier	613	620	98.8
b) produits du papier	153	178	86.0
11. Imprimerie et édition	141	253	55.9
12. Ind. métalliques primaires	615	781	78.7
a) fer et acier	79	84	94.0
b) métaux non ferreux	537	697	77.0
13. Produits métalliques	303	404	75.0
14. Machinerie	94	106	88.7
15. Matériel de transport	337	362	93.1
16. Appareils électriques	292	323	90.4
17. Produits minéraux non métalliques	153	198	77.3
18. Pétrole et houille	381	381	100.0
19. Produits chimiques	314	406	77.3
20. Divers	122	161	75.7
a) instruments de précision	36	49	73.4
b) autres	85	112	76.0
Total	5,867	7,377	79.5

Note: Les chiffres de la colonne 2 divergent parfois des chiffres publiés dans General Review of the Manufacturing Industries of Canada, 1961, tableau 49. Nous nous en sommes tenus aux feuilles de travail qui nous ont été transmises par le Bureau Fédéral de la Statistique. Les divergences sont d'ailleurs très minimes.

Tableau 2.3 (C)

Echantillons de l'industrie manufacturière

(C) Nombre d'employés

	dans l'échantillon final	dans l'industrie B.F.S.	dans l'industrie au Recensement	Couverture
	1	2	3	4 = 1/2
1. Aliments et boissons	30,262	50,099	58,730	60.4
a) aliments	25,223	43,394	48,030	58.1
b) boissons	5,039	6,705	10,700	75.2
2. Tabac	6,773	6,828	6,853	99.2
3. Caoutchouc	5,175	5,703	5,589	90.7
4. Cuir	12,970	16,397	17,299	79.1
5. Textile	31,727	38,175	36,388	83.1
6. Bonneterie	7,630	11,066	10,086	68.9
7. Vêtements	44,477	56,304	57,940	79.0
8. Bois	7,031	17,405	22,441	40.4
9. Meuble	8,959	12,704	13,413	70.5
10. Papier	32,495	35,724	37,965	90.9
a) pâte et papier	24,994	26,455	28,974	94.5
b) produits du papier	7,501	9,269	8,991	80.9
11. Imprimerie et édition	12,354	20,082	21,475	61.5
12. Ind. métalliques primaires	16,488	19,078	24,168	86.4
a) fer et acier	3,949	4,569	4,423	86.4
b) métaux non ferreux	12,539	14,509	19,745	86.4
13. Produits métalliques	18,531	26,795	26,585	69.2
14. Machinerie	6,713	7,640	8,879	87.9
15. Matériel de transport	28,381	30,602	32,782	92.8
16. Appareils électriques	21,016	23,414	26,346	89.8
17. Produits minéraux non mét.	8,740	12,088	14,815	72.3
18. Pétrole et houille	2,937	2,937	4,901	100.0
19. Produits chimiques	12,958	18,742	25,498	69.1
20. Divers	9,935	14,214	16,099	69.9
a) instruments de précision	2,602	3,922	3,685	66.3
b) autres	7,333	10,292	12,414	71.2
Total	325,552	425,997	468,252 (466,443)	76.4

Note: Les chiffres des colonnes 2 et 3 divergent principalement pour des raisons de classification.

près toute l'information requise, de sorte que les divergences s'avèrent négligeables entre liste préliminaire, échantillon initial et échantillon final.

Comme l'échantillon est construit de façon à ne retenir que les établissements les plus considérables, c'est plus sur la valeur des expéditions que sur le nombre des établissements qu'il faut en juger. En effet, l'échantillon ne compte que 17.8% du nombre des établissements manufacturiers, mais il représente 79.5% de la valeur des expéditions.

Nous lisons ces pourcentages au tableau 2.3, section A et section B. Compte tenu du fait que nous voulons finalement exprimer toutes nos données en nombre de travailleurs, nous donnons à la section C du tableau 2.3 le nombre d'employés de l'échantillon, celui de l'industrie - tel qu'il apparaît sur nos feuilles de travail - et enfin, celui du Recensement.

Dans l'ensemble, l'échantillon est excellent, si on s'intéresse à l'importance des établissements plutôt qu'à leur nombre.

On observera cependant que dans quelques industries l'échantillon est relativement faible. L'industrie du bois, l'industrie de l'imprimerie et de l'édition, l'industrie des produits alimentaires. Il s'agit évidemment d'industries où les établissements sont de faible dimension.

5. Construction

Par comparaison à l'industrie manufacturière les autres secteurs d'activité sont beaucoup moins bien recensés. La construction est une de ces industries mal connues, aux frontières ambigues, aux innombrables travailleurs de fortune, aux petits entrepreneurs spécialisés en tous et chacun des nombreux métiers de la construction, aux entrepreneurs de carrière importants, mais qui changent de raison sociale quatre fois par année au hasard des chantiers qu'ils installent.

L'enquête que nous avons faite s'est donc avérée difficile et nos résultats sont moins fiables que pour les manufactures.

Une liste des établissements de construction nous a d'abord été fournie par le Bureau Fédéral de la Statistique. Cette liste contenait en principe les établissements de plus de 15 employés et provenait du régistre central du Bureau. Pour le Québec, on a compté environ 2,000 noms. Malheureusement, la liste s'appliquait à l'année 1964 et comme les entreprises ne vivent pas longtemps sous le même nom dans cette industrie, nous avons découvert qu'elle s'ajustait fort mal à l'année 1961.

De plus, l'identification des entreprises a été extrêmement difficile à effectuer. La très grande majorité des entreprises de cette industrie en effet sont dispensées de faire rapport au Secrétaire d'Etat puisqu'en général elles sont trop petites pour y être tenues.

Notre principale source d'informations a donc été rapidement épuisée (1).

Quoi qu'il en soit, nous avons pu identifier 533 établissements qui constituent l'échantillon initial, et nous comptons 322 établissements sur lesquels nous disposons des statistiques appropriées. C'est l'échantillon final.

Tableau 2.4

Echantillons de l'industrie de la construction

	Echantillon initial 1	Echantillon final 2	Industrie totale 3	Couverture 4 = 2/3
1. no d'établissements				
contracteurs généraux	350	206		
sous-contracteurs	183	116		
total	533	322		
2. valeur globale des travaux exécutés en millions de dollars				
contracteurs généraux		$231.		
sous-contracteurs		$122.		
total		$353.	$1,694.	20.8%
3. no d'employés		23,056	126,361	18.2

Sources: Industrie: Annuaire de la Province de Québec, Bureau Fédéral de la Statistique et Recensement du Canada Bulletin 3.2-10 Construction in Canada

(1) Rappelons que les seules entreprises tenues de faire rapport sont celles dont le revenu brut excède $500,000. ou dont l'actif dépasse $250,000.

Les informations manquent pour fixer la couverture de l'échantillon sur la base du nombre d'établissements. Même connu cependant, le chiffre ne serait guère significatif. En ce qui concerne la valeur des travaux de construction par contre, l'échantillon final donne une somme de $353 millions qui, rapportée à la valeur totale de l'industrie dans le Québec, représente 20.8% .

Cette couverture est confirmée par les données dont nous disposons sur le nombre des employés. L'échantillon indique 23,056 employés. Or l'industrie de la construction dans son ensemble compte 126,361 employés au Québec en 1961. La couverture s'élève donc à 18.2%.

La Commission a fait faire une étude approfondie de l'industrie de la construction à Montréal. Le rapport, sous la signature de Peter C. Briant and Daniel Hadekel, s'intitule Ethnic Relationships in the Construction Industry on the Island of Montreal. Les sources d'information de ces auteurs sont indépendantes des nôtres et leur échantillon, en provenance des Associations professionnelles, n'a guère de rapport avec la définition de l'industrie de la construction en usage au Bureau Fédéral de la Statistique. Comme notre propre échantillon est un peu réduit, cependant, il convient de comparer nos résultats à ceux de Briant - Hadekel (1).

---

(1) La comparaison porte seulement sur les contracteurs généraux car, en ce qui concerne les sous-contracteurs, les définitions retenues dans les deux études sont complètement étrangères l'une à l'autre.

Tableau 2.5

Industrie de la Construction

	Pourcentage du nombre d'établissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total	Nombre d'établissements
Contracteurs généraux Ile de Montréal - étude Briant-Hadekel	43.5	43.5	13.0	100	119
Contracteurs généraux Province de Québec - notre étude	49.1	40.9	10.0	100	350
Contracteurs généraux Montréal - métropolitain notre étude	54.2	35.8	9.9	100	212

Note: Pour passer de l'ensemble du Québec à la région de Montréal, nous avons utilisé le code régional du Bureau Fédéral de la Statistique que nous avons reproduit sur nos listes échantillonales. Les deux "Montréal" ne sont pas identiques toutefois comme on le voit au tableau.

Il arrive que les deux échantillons donnent des résultats voisins assez satisfaisants, compte tenu des difficultés du rapprochement.

6. Transports et Communications

La liste préliminaire du secteur des transports et communications comprenait, comme pour la construction, environ 2,000 noms d'établissements situés au Québec et elle provenait également du Régistre central du Bureau Fédéral de la Statistique.

Pour les mêmes raisons que précédemment, l'échantillon initial, c'est-à-dire le nombre d'établissements qui ont été identifiés comme canadien-français, canadien-anglais et étranger, est très réduit. Il compte 300 noms. Parmi ces 300 établissements, 174 ont résisté aux tests de classification (1) du Bureau Fédéral de la Statistique et sont demeurés dans l'échantillon final.

Dans ce secteur cependant, trois difficultés nouvelles se sont posées:

a) certains échantillons de sous-secteurs se sont avérés manifestement inadéquats;

b) la répartition interprovinciale des activités de plusieurs grandes entreprises n'est pas connue. Seul le nombre d'employés peut fournir une certaine approximation du niveau d'activité;

c) les entreprises d'Etat prennent ici une importance considérable. Qu'il suffise de citer Air-Canada, Les Chemins de Fer Nationaux et Radio-Canada. Ces entreprises doivent être traitées à part puisqu'elles n'appartiennent de soi ni au groupe français ni au groupe anglais.

---

(1) Comme nous l'avons dit souvent la plupart des rejets qui différencient l'échantillon final et l'échantillon initial sont dus au fait que les établissements n'appartiennent pas à l'industrie considérée.

Compte tenu de ces trois raisons, nous avons dû renoncer, dans plusieurs cas, aux échantillons que nous avions établis et nous avons alors fait des estimations directes du nombre d'employés appartenant à chacune des catégories d'entreprises canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises, étrangères, ou publiques.

Tableau 2.6

Industrie des transports, des communications

et des autres services publics, Québec 1961

	Etablissements sous contrôle C.-F. 1	C.-A. 2	étranger 3	public 4	Echan-tillon 5	Industrie 6	Couverture 7 = 5/6
1. Transport							
1.a transport par air							
no d'employés du secteur privé	317	1,849	434			2,600	
no d'employés du secteur public				4,878		4,878	
main-d'oeuvre totale au recensement						7,478	
Note: Estimation directe. Les établissements publics sont ceux d'Air-Canada et le nombre d'employés est une estimation.							
1.b transport par eau							
no d'établissements de l'échantillon final	8	10	9		27	88	30%
no d'employés	415	816	1,743		2,974	13,582	21.1%

Note: Si la couverture est meilleure pour le nombre d'établissements que pour les employés, c'est que les établissements recensés par le Bureau Fédéral de la Statistique ne sont pas au complet. Le nombre total d'employés est celui du recensement.

Tableau 2.6 (suite)

	Etablissements sous contrôle C.-F. 1	C.-A. 2	étranger 3	public 4	Echantillon 5	Industrie 6	Couverture 7 = 5/6
1.c transport par chemins de fer							
no d'employés du secteur privé	30(1)	12,769(2)	2,091(1)			14,890	
no d'employés du secteur public				18,802(3)		18,802	
total, recensement						33,692	
1.d transport par camion							
no d'établissements	16	11	2		29	997	2.9%
no de travailleurs	1,450	1,897	482		3,829	8,738	43.8%
main-d'oeuvre au recensement						23,385	
1.e autres transports							
no d'employés du secteur privé	19,210	5,000	1,000			25,210	
no d'employés du secteur public				4,343		4,343	
total, recensement						29,553	

Notes: Estimation directe
(1): tirés de l'échantillon final
(2): essentiellement, CPR, estimation
(3): estimation du nombre des employés des Chemins de Fer Nationaux pour Québec.

Note: Le recensement donne un chiffre de la main-d'oeuvre bien supérieur à celui des établissements recensés sur une base industrielle. Ces derniers ne sont pas couverts au complet par les enquêtes.

Note: Estimation directe. Le chiffre des travailleurs des établissements étrangers provient de notre échantillon final. Tous les autres dont le total est tiré du recensement ont été imputés arbitrairement aux deux catégories restantes de la façon indiquée. Dans cette industrie, on trouve surtout les commissions municipales de transport urbain, les entreprises de taxis et les entreprises d'autobus.

Tableau 2.6 (suite)

	Etablissements sous contrôle C.-F. 1	C.-A. 2	étranger 3	public 4	Echantillon 5	Industrie 6	Couverture 7 = 5/6
2. Entreposage							
no d'établissements	1	6	3		10	21	47.6%
no d'employés du secteur privé	42	249	136		427	1,258	33.9%
no d'employés du secteur public				140		140	
no total de travailleurs au recensement						1,398	
3. Communications							
3.a Radio-télévision							
no d'établissements privés	47	5	1		53	53	100.0%
no d'employés du secteur privé	1,224	263	250		1,737	1,737	100.0%
no d'employés de Radio-Canada				3,609		3,609	
no total de travailleurs au recensement						5,346	
3.b Téléphonie-télégraphie							
no de travailleurs du secteur privé	1,248	16,785	80			18,125	
no de travailleurs du secteur public				975		975	
no total de travailleurs au recensement						19,100	

Note: Estimation directe. Les chiffres des catégories canadienne-française et étrangère sont tirés de notre échantillon final. Celui de la catégorie canadienne-anglaise s'obtient par soustraction, compte tenu du nombre total au recensement. Pour le secteur public, l'hypothèse est faite que les deux entreprises publiques sont aussi importantes au Québec qu'au Canada dans l'ensemble de l'industrie de la télégraphie.

Tableau 2.6 (suite)

	Etablissements sous contrôle C.-F. 1	C.-A. 2	étranger 3	public 4	Echantillon 5	Industrie 6	Couverture 7 = 5/6
3.c Postes							
no d'employés				10,207		10,207	
4. Energie électrique et autres services publics							
no d'employés		1,500	100	15,926		17,526	

Note: Estimation directe. Les chiffres des catégories canadienne-anglaise et étrangère sont tirés de notre échantillon final. Celui du secteur public est une estimation arbitraire vraisemblable. En effet, c'est à cette industrie qu'appartiennent l'Hydro-Québec et les nombreuses commissions municipales d'aqueducs et de gaz.

Le tableau 2.6 donne les détails des estimations difficiles que nous avons dû faire dans ce secteur.

Comme les secteurs privés et publics sont tenus distincts, nous résumons les données du tableau 2.6 sous une forme appropriée à cette fin dans le tableau 2.7. Suivant le recensement et nos estimations, Québec compterait une main-d'oeuvre de 58,880 dans le secteur public de cette industrie et d'un peu plus de cent mille dans le secteur privé.

Tableau 2.7

Industrie des transports, des communications
et des autres services publics. Québec 1961

Employés en nombre-recensement, secteur privé et public

	Secteur privé	Secteur public	Total
1. Transports	79,667	28,023	107,690
1.a transport par air	2,600	4,878	7,478
1.b transport par eau	13,582	-	13,582
1.c transport par chemin de fer	14,890	18,802	33,692
1.d transport par camion	23,385	-	23,385
1.e autres transports	25,210	4,343	29,553
2. Entreposage	1,258	140	1,398
3. Communications	19,862	14,791	34,653
3.a radio-télévision	1,737	3,609	5,346
3.b téléphone et télégraphe	18,125	975	19,100
3.c postes	-	10,207	10,207
4. Autres services publics	1,600	15,926	17,526
Total de l'industrie	102,387	58,880	161,267

7. Commerce

Comme pour les deux secteurs précédents, nous disposions au départ de la liste, en principe, complète, des établissements commerciaux de 15 employés et plus.

De cette liste préliminaire, nous avons identifié 2,668 établissements. Ces derniers ont constitué l'échantillon initial. On admettra que 2,668 est un nombre très considérable d'établissements.

Tableau 2.8

Echantillons de l'industrie du Commerce

	Echantillon initial 1	Echantillon final 2	Industrie 3	Couverture 4 = 2/3
1. no d'établissements				
commerce de gros	1,449	956	7,094	13.4
commerce de détail	1,219	1,112	45,273	2.4
commerce total	2,668	2,068	52,367	3.9
2. ventes (en millions de dollars)				
commerce de gros		1,875	4,476	41.9
commerce de détail		1,083	4,108	26.4
commerce total		2,958	8,584	34.5
3. no d'employés				
commerce de gros		24,674	60,698	40.6
commerce de détail		44,282	153,188	28.9
commerce total		68,956	213,886	32.2

L'échantillon final, de son côté, comprend 2,068 établissements pour lesquels nous avons les informations statistiques habituelles. Compte tenu du très grand nombre d'établissements qui existent dans le commerce, l'échantillon final représente 13.4% du nombre total dans le commerce de gros et 2.4% du nombre total dans le commerce de détail, comme le tableau 2.8 l'indique.

Comme les établissements couverts par notre enquête sont toujours les plus gros, nous avons une bien meilleure représentation de la réalité quand la couverture est établie sur la base des ventes ou du nombre d'employés. Nous touchons 40% dans le commerce de gros et de 26% à 29% dans le commerce de détail.

Notons enfin que les établissements sont subdivisés en six classes de commerce de gros et en cinq classes de commerce de détail, les classes étant définies selon la nature des produits vendus.

8. Finance, Assurance et Immeuble

Le secteur finance, assurance et immeuble a été divisé en plusieurs catégories:

1. les sociétés d'assurance;
2. les banques et les caisses populaires;
3. les sociétés de fiducie;
4. les autres sociétés de crédit;
5. les sociétés de placement et les maisons de courtage;
6. les agences immobilières.

1. Les sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance qui font affaires dans la Province de Québec sont répertoriées dans le Rapport annuel du Surintendant des Assurances (Affaires de 1961, Province de Québec 1962). Les sociétés sont déjà classées comme étant canadiennes ou étrangères. Puis, par la méthode des bureaux de direction dont la composition est donnée dans le Rapport, nous avons établi les deux classes des sociétés canadiennes-françaises et canadiennes-anglaises.

Quand à l'échantillon final retenu, il est constitué 1° de toutes les compagnies par actions et des mutuelles dont les primes nettes perçues au Québec sont, ou bien supérieures à 4 millions de dollars dans l'assurance-vie, ou bien supérieures à 2 millions de dollars dans l'assurance générale, 2° de toutes les "sociétés de secours mutuels" dont les cotisations perçues sont supérieures à $400,000. Nous avons trouvé 56 entreprises répondant à l'un ou l'autre de ces critères. Notons qu'il s'agit d'entreprises et non d'établissements comme dans les secteurs précédents.

L'importance relative des entreprises est mesurée par les primes perçues dans la Province de Québec.

Pour passer au nombre d'employés, il suffira d'appliquer au chiffre des employés de l'industrie donné par le recensement (28,120) le pourcentage des primes totales perçues par chacune des trois catégories d'entreprises.

Tableau 2.9

Echantillon de l'assurance

	Entreprises sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Echantillon	Industrie	Couverture
1. no d'entreprises						
compagnies par actions et mutuelles	11	14	24	49		
sociétés de secours mutuels	4	2	1	7		
total	15	16	25	56		
2. Primes ou cotisations perçues dans le Québec en millions de dollars						
compagnies par actions et mutuelles	74.1	154.6	184.8	413.5	606.4	68.2%
sociétés de secours mutuels	11.7	18.3	0.8	30.7	33.0	93.1%
total	85.8	172.9	185.6	444.2	639.4	69.4%

2. Les banques et les caisses populaires

Les banques à charte, les deux banques d'épargne et les caisses populaires - credit unions ont été identifiées et analysées au complet. L'établissement consiste ici dans les succursales des banques; et chaque caisse populaire ou credit union, quoiqu'une entreprise, a été assimilée à un établissement.

L'identification des banques n'a posé aucune difficulté. Quant à celle des caisses populaires, elle suppose que toutes les credit unions affiliées à la Quebec Credit Union League relèvent du contrôle canadien-anglais, toutes les autres caisses du Québec étant sous contrôle canadien-français.

L'actif sert d'indicateur de l'importance des établissements ainsi définis. Comme l'actif des banques n'est connu que pour le Canada, nous avons estimé un actif imputable aux opérations du Québec. La formule suivante appliquée à chaque banque:

$$\frac{\text{Actif, Canada}}{\text{no de succursales, Canada}} \times \text{no de succursales au Québec}$$

donne la réponse recherchée si on admet qu'en moyenne, les succursales de chacune des banques individuelles ne sont pas d'une taille systématiquement différente au Québec que dans l'ensemble du pays.

Tableau 2.10

Banques et Caisses populaires

Actifs imputables aux opérations du Québec 1961
en millions de dollars

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Industrie
1. banques	1,503.1	2,423.4	36.3	3,962.8
2. caisses populaires	838.9	38.7	-	877.6
total	2,342.0	2,462.1	36.1	4,840.4

3. Les sociétés de fiducie

Comme les sociétés d'assurance, les sociétés de fiducie sont répertoriées au complet dans Etats financiers déposés au Bureau de l'Inspecteur par les compagnies de fidéicommis pour l'année terminée le 31 décembre 1961, Province de Québec.

En 1961, on comptait 28 sociétés de fiducie faisant des affaires au Québec dont 6 sont sous contrôle canadien-français. A notre connaissance, toutes les autres sont sous contrôle canadien-anglais. L'importance respective des entreprises canadiennes-françaises et canadiennes-anglaises est mesurée par les revenus bruts imputables aux opérations au Québec, tels que révélés dans la publication sus-mentionnée.

Tableau 2.11

Sociétés de fiducie

	C.-F.	C.-A.	Industrie
1. no d'entreprises	6	22	28
2. revenus bruts 1962 Province de Québec en millions de dollars	4.85	19.75	24.6

4. Les autres sociétés de crédit
5. Les sociétés de placement et les maisons de courtage
6. Les agences immobilières

Les trois sous-secteurs restant comptent parmi les échantillons les plus médiocres que nous ayons.

La liste préliminaire des établissements est celle du Registre Central du Bureau Fédéral de la Statistique, i.e. théoriquement, les établissements de 15 employés et plus.

De cette liste, nous avons tiré l'échantillon initial formé de tous les établissements que nous avons pu identifier, au nombre de 1,727.

Malheureusement, nous n'avons aucune idée de l'importance de ces établissements, ni de leur représentativité, de sorte que nous en sommes réduits à accepter tel quel le résultat que nous donne l'échantillon initial.

Tableau 2.12

Autres établissements financiers
Echantillon initial

	Nombre d'établissements sous contrôle			Echantillon
	C.-F.	C.-A.	Etranger	
1. autres sociétés de crédit	32	172	33	237
2. sociétés de placement et maisons de courtage	87	514	115	716
3. agences immobilières	90	601	83	774
total	207	1,287	231	1,727

9. Services

L'identification des établissements appartenant au secteur des services a été faite sur la base du choix du formulaire d'enquête français ou anglais. Suivant les enquêteurs du Bureau Fédéral de la Statistique, la langue qui est utilisée par les établissements à ce sujet donne une excellente indication de la "nationalité" des établissements. A leur avis, dans un secteur comme les services où les établissements sont de moyenne ou de petite dimension, ceux qui remplissent les questionnaires sont trop près de la direction pour utiliser leur propre langue quand celle-ci diffère de celle des propriétaires ou des directeurs. La méthode ne permettant pas de distinguer les entreprises étrangères des entreprises canadiennes, nous avons deux catégories seulement: canadienne-française et canadienne-anglaise.

Des dossiers existants, le Bureau Fédéral de la Statistique a tiré un échantillon aléatoire de 20%.

Les services couverts par les enquêtes de la division de l'industrie au Bureau Fédéral de la Statistique ne sont pas au complet. Au tableau 2.13, la différence entre la colonne 2 et la colonne 3 tient à l'absence de certaines catégories de services. De plus, les services d'enseignement et de santé, les services religieux et les service domestiques ne sont pas recensés du tout; ils n'apparaissent donc pas dans notre échantillon. Le recensement fournit cependant les chiffres de la main-d'oeuvre du Québec dans chacun d'entre eux. Nous supposerons que le nombre d'établissements et le nombre de travailleurs canadiens-français

et canadiens-anglais dans ces services sont proportionnels à la main-d'oeuvre totale de langue maternelle française et anglaise.

Tableau 2.13

Echantillon des Services

Nombre d'employés

	Echantillon 1	Industrie B.F.S. 2	Recensement 3	Couverture 4 = 1/2
1. Services récréatifs	2,497	7,362	9,944	33.9%
2. Services commerciaux	1,585	7,714	25,601	20.5%
3. Services personnels	2,800	15,677	27,860	17.8%
4. Hôtels et restaurants	8,886	43,026	63,825	20.6%
5. Autres	1,048	8,184	15,275	12.7%
sous-total	16,816	81,963	142,505	20.4%
6. Services d'enseignement			79,539	
7. Services de santé			75,049	
8. Services religieux			23,699	
9. Services domestiques			30,072	
sous-total			208,359	
Total			250,864	

10. Secteur public

Dans cette enquête, le secteur public est composé des entreprises gouvernementales que nous avons identifiées dans l'industrie des transports et des communications, puis des fonctionnaires de l'administration fédérale, provinciale et municipale (1).

Le recensement donne le nombre des fonctionnaires relevant de chaque gouvernement.

Tableau 2.14

Nombre d'employés du secteur public

1. industrie des transports et des communications	58,880
2. administration publique	99,194
total	158,074

(1) Les employés des commissions scolaires sont placés dans les services d'enseignement; les employés des hôpitaux sont dans les services de santé.

CHAPITRE III

CHAPITRE III

Analyse comparative de l'établissement manufacturier canadien-français, canadien-anglais et étranger

Section 1 : L'importance des groupes canadien-français, canadien-anglais et étrangers dans l'industrie manufacturière

Section 2 : Structure industrielle des groupes canadien-français, canadien-anglais et étrangers

Section 3 : Taille des établissements

Section 4 : Productivité du travail

Section 5 : Salaires et coût du travail

a) salaires annuels moyens

b) salaires et productivité

c) coût du travail

d) main-d'oeuvre féminine et salaires

Section 6 : Exportations

Section 7 : Répartition régionale des établissements manufacturiers

CHAPITRE III

Analyse comparative de l'établissement manufacturier canadien-français, canadien-anglais et étranger

Le chapitre premier a établi l'importance respective des entreprises canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises et étrangères dans l'ensemble de l'économie du Québec. Cette importance a été mesurée par le nombre des employés. Dans le chapitre que nous commençons maintenant, l'examen est limité à l'industrie manufacturière. Comme nos informations sont plus complètes dans ce secteur, l'importance des entreprises sera établie de préférence sur la base de la valeur ajoutée ou de la valeur des expéditions. A plusieurs égards en effet la production est un meilleur critère que le nombre des employés. L'objectif d'une entreprise est de produire; dans l'intérêt général, il est de produire le plus possible aux coûts les moins élevés possibles. L'objectif devient donc: une production maximum avec le nombre minimum d'employés (pour minimiser les coûts). L'entreprise la plus importante dans cette perspective n'est pas celle qui emploie le plus grand nombre d'employés, mais celle qui produit le plus.

La valeur des expéditions et la valeur ajoutée sont deux mesures substituts de l'importance d'une entreprise. La valeur des

expéditions comprend à la fois la valeur ajoutée par l'entreprise et la valeur des services que l'entreprise s'est procurée au dehors, tels que les matières premières ou l'énergie. Plus une entreprise est intégrée (verticalement), plus la valeur ajoutée augmente dans la valeur des expéditions. Par rapport à la valeur ajoutée, la valeur des expéditions mesure mieux la contribution totale de l'entreprise à la croissance économique. Par contre, à cause des échanges inter-industriels que renferme la valeur des expéditions, la mesure représente une bonne dose de duplication quand elle est appliquée à toutes les industries. La valeur ajoutée, pour cette raison, est probablement une mesure plus équitable de l'importance des entreprises à un moment donné. Au-delà de ces considérations générales, le choix de l'une ou l'autre des deux mesures dépend essentiellement de la question particulière qui est examinée.

Section 1 : L'importance des groupes canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers dans l'industrie manufacturière

Nous avons vu au chapitre premier que dans l'hypothèse probable les entreprises canadiennes-françaises employaient 22.6% de la main-d'oeuvre de l'industrie manufacturière, les entreprises canadiennes-anglaises, 46.1% et les entreprises étrangères, 31.3%. Le tableau 3.1 ci-dessus résume tous les calculs qui ont été faits, mais sur la base, cette fois, de la valeur ajoutée et de la valeur des expéditions.

Tableau 3.1

Industrie manufacturière totale

	Etablissements sous contrôle			Total
	C.-F.	C.-A.	étranger	
A. Valeur ajoutée				
1. Echantillon	10.2	43.7	46.1	100
2. hypothèse canadienne-française minimum	8.4	46.3	45.3	100
3. hypothèse canadienne-française maximum	26.2	35.8	37.9	100
4. hypothèse moyenne	11.6	44.1	44.2	100
5. hypothèse probable	15.4	42.8	41.8	100
B. Valeur des expéditions				
1. échantillon	10.2	44.3	45.5	100
2. hypothèse canadienne-française minimum	8.2	47.5	44.3	100
3. hypothèse canadienne-française maximum	28.7	35.2	36.1	100
4. hypothèse moyenne	11.9	45.0	43.1	100
5. hypothèse probable	16.4	42.8	40.8	100

Note: les hypothèses sont définies au chapitre I.

Source: tableaux 1 et 2 de l'appendice

Comme les deux mesures - valeur ajoutée et valeur des expéditions - donnent à peu près les mêmes résultats, tenons-nous en ici à la valeur ajoutée. Suivant l'échantillon (1), les établissements canadiens-français ont contribué à 10.2% de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière du Québec en 1961. Si notre échantillon offrait toutes les garanties de bien représenter l'ensemble de l'industrie manufacturière, l'extrapolation des résultats de l'échantillon, industrie par industrie, fixerait à 11.6% la part des établissements canadiens-français dans la valeur ajoutée totale. C'est ce calcul que nous avons désigné d'hypothèse moyenne. Quoique l'échantillon soit excellent à plusieurs égards, (puisqu'il rend compte de près de 80% de la valeur de la production), il n'est pas représentatif, au sens strict du terme, de la façon qu'il a été construit. Nous avons donc l'hypothèse probable, définie au 1er chapitre, qui constitue à nos yeux l'approximation la plus fidèle de la réalité. Dans cette hypothèse, les établissements canadiens-français comptent pour 15.4% de la valeur ajoutée de l'industrie, les établissements canadiens-anglais, pour 42.8% et les établissements étrangers pour 41.8%. Telle est la "Mesure de notre Taille" (2), la mesure que nous trouvons trente ans après la première tentative de Victor Barbeau.

Les hypothèses-limites ont été posées aussi. Les établissements

---

(1) Répétons, pour mémoire, que l'échantillon comprend tous les établissements de 50 employés et plus, ainsi que les établissements de 25 employés et plus dans les industries "vêtements", "meuble" et "divers".

(2) Victor Barbeau, Mesure de notre Taille, Imprimé au "Devoir", Montréal, 1936.

GRAPHIQUE 3.1

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

QUÉ c 1961.

IMPORTANCE du CONTRÔLE par chacun des GROUPES ETHNIQUES

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SELON LA VALEUR DES EXPÉDITIONS POUR L'ÉCHANTILLON

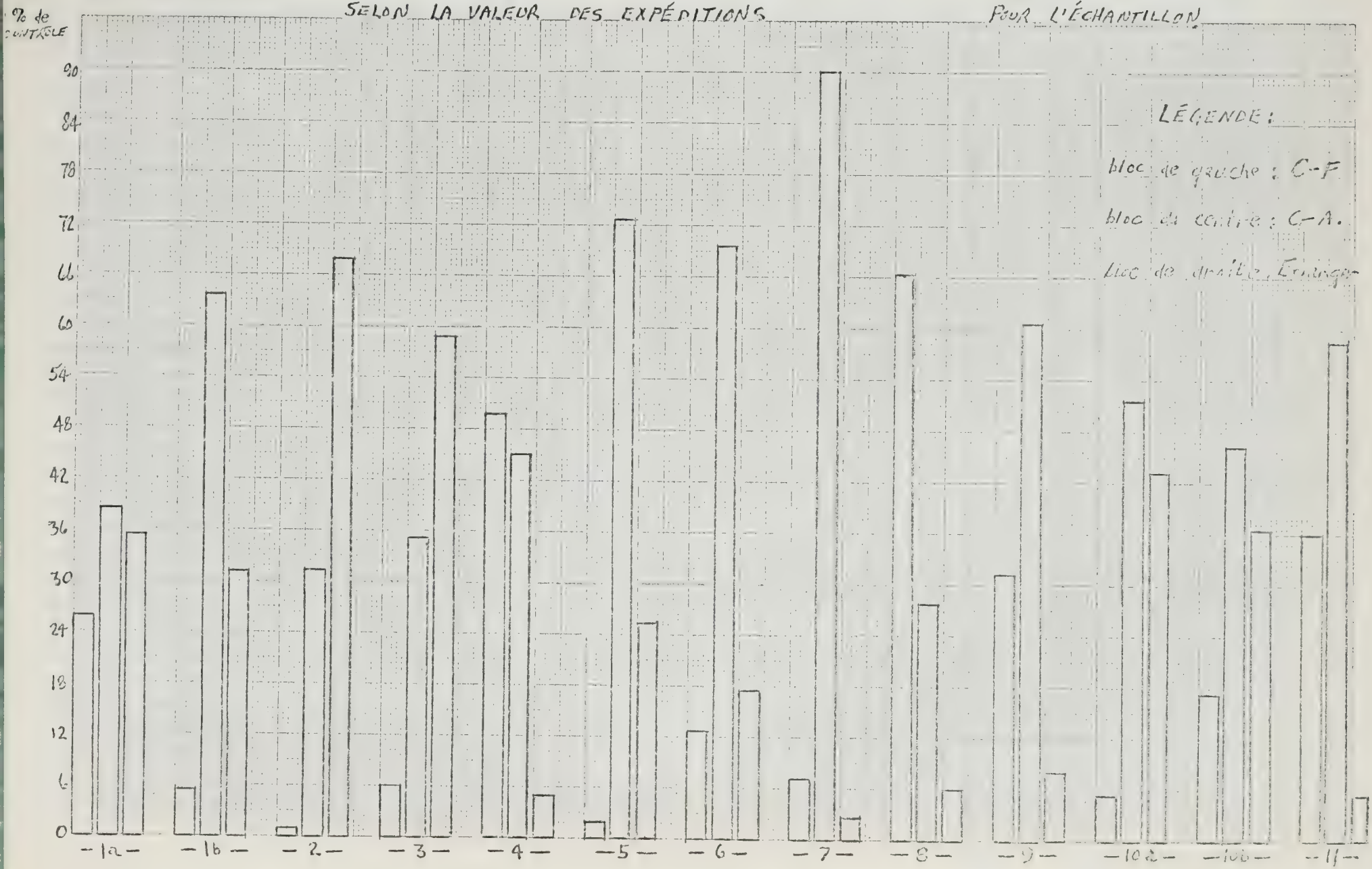

GRAPHIQUE 3.1

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

QUÉBEC 1961

IMPORTANCE du CONTRÔLE par chacun des GROUPES ETHNIQUES

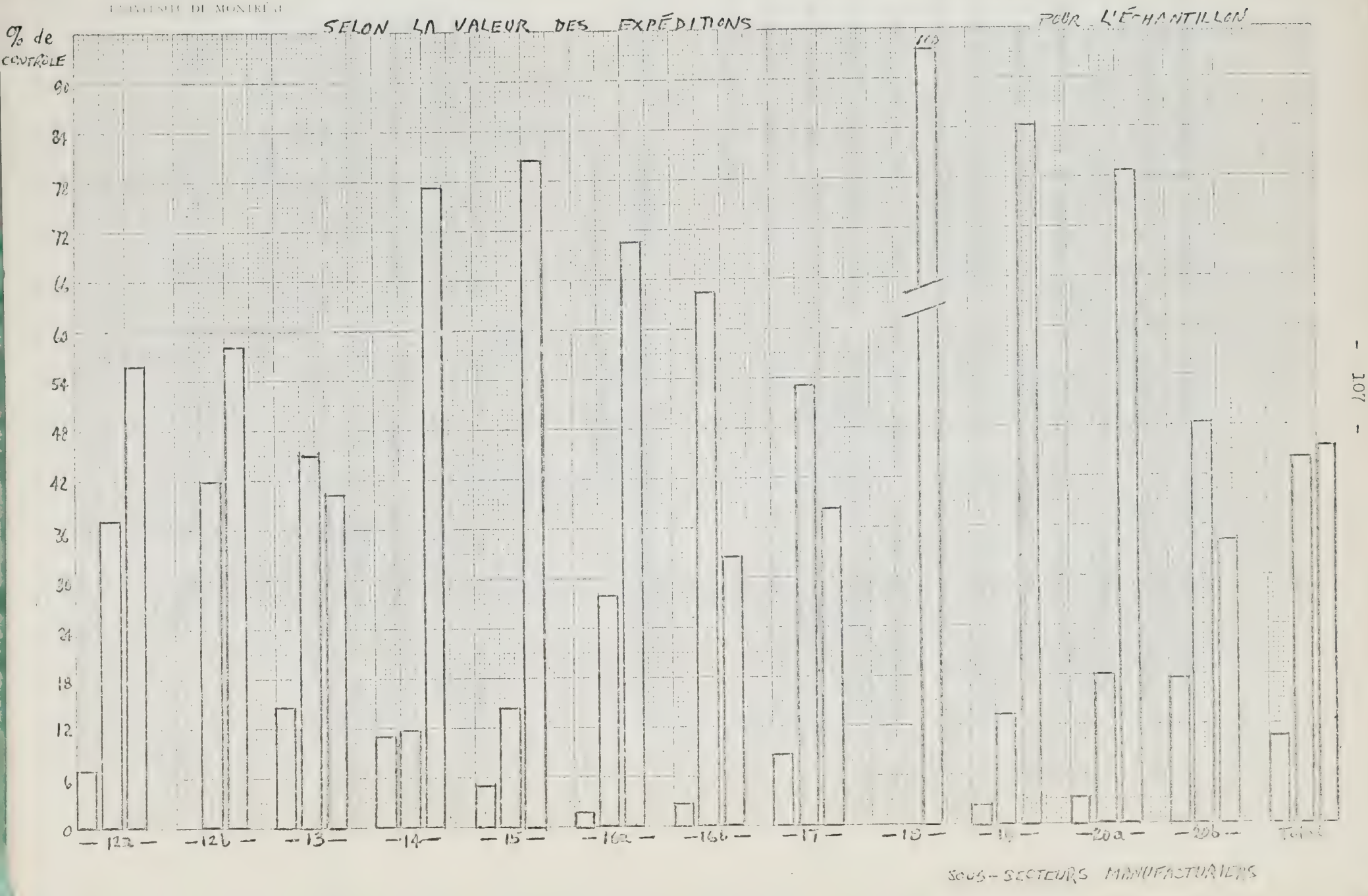

canadiens-français contribuent au minimum à 8.4% de la valeur ajoutée et au maximum à 26.2% de la valeur ajoutée de l'industrie. Ces deux pourcentages extrêmes sont tenus pour certains. L'hypothèse minimum du point de vue du groupe canadien-français est l'hypothèse maximum du point de vue des deux autres groupes. C'est ainsi qu'on peut avancer que les établissements canadiens-anglais et étrangers comptent pour un pourcentage maximum d'un peu plus de 45% chacun. Enfin, à l'hypothèse maximum du groupe canadien-français correspond l'hypothèse minimum des deux autres groupes: les établisssements canadiens-anglais comptent au moins pour 35.8% de la valeur ajoutée et les établissements étrangers comptent au moins pour 37.9% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière.

Section 2 : Structure industrielle des groupes canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers

Comme on sait, l'industrie manufacturière a été divisée en 24 secteurs. Nous sommes donc en mesure de savoir dans quels secteurs particuliers se spécialisent pour ainsi dire les entrepreneurs canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers. Le tableau 3.2 indique comment se répartit entre les secteurs la valeur ajoutée sous le contrôle de chacun des trois groupes. Nous retenons la valeur ajoutée de l'hypothèse probable à cette fin.

Tableau 3.2

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
chaque groupe en % du total de chaque industrie: hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle			Total
	C.-F.	C.-A.	étranger	
1.a Aliments	30.9	32.0	38.1	100
1.b Boissons	4.7	64.9	30.4	100
2. Tabac	0.9	31.2	67.9	100
3. Caoutchouc	8.0	37.5	54.5	100
4. Cuir	49.4	46.3	4.3	100
5. Textiles	2.1	68.3	29.6	100
6. Bonneterie	24.7	53.2	22.1	100
7. Vêtements	8.2	88.6	3.2	100
8. Bois	83.9	13.2	2.8	100
9. Meuble	39.4	53.6	7.0	100
10.a Pâtes et papier	4.8	53.3	41.9	100
10.b Produits du papier	22.0	41.2	33.8	100
11. Imprimerie et édition	28.2	65.7	6.1	100
12.a Fer et acier	11.7	28.9	59.4	100
12.b Métaux non-ferreux	3.7	11.6	84.7	100
13. Produits métalliques	23.7	35.9	40.4	100
14. Machinerie	18.3	17.0	64.7	100
15. Matériel de transport	6.4	14.4	79.2	100
16. Appareils électriques	6.6	58.0	35.4	100
17. Produits minéraux non-métalliques	14.8	51.2	34.0	100
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19. Produits chimiques	6.5	16.4	77.1	100
20.a Instruments de précision	4.6	23.5	71.9	100
20.b Autres	24.5	41.3	34.2	100
Total	15.4	42.8	41.8	100

Source: tableau 3

Les différences sont tellement nettes entre les trois groupes que même sans l'aide de calculs systématiques on peut aisément associer les secteurs manufacturiers à l'un ou l'autre des groupes "nationaux". Considérons le tableau 3.3, par exemple:

Tableau 3.3

Secteurs manufacturiers dont 50% de la valeur ajoutée et plus appartient à l'un des trois groupes

groupe canadien-français		groupe canadien-anglais		groupe étranger	
Bois	83.9%	vêtement	88.6%	pétrole	100 %
(Cuir	49.4)	textiles	68.3	métaux non-ferreux	84.7
		imprimerie et édition	65.7	équipement de transport	79.2
		boissons	64.9	produits chimiques	77.1
		appareils électriques	58.0	instruments de précision	71.9
		meuble	53.6	tabac	67.9
		pâte et papier	53.3	machinerie	64.7
		bonneterie	53.2	fer et acier	59.4
		produits minéraux non-métalliques	51.2	caoutchouc	54.5

Source: tableau 3.2

A l'exception de quatre d'entre eux sur vingt-quatre (aliments, produits du papier, produits métalliques et autres), les secteurs manufacturiers sont nettement sous le contrôle d'un des trois groupes. Le groupe canadien-français domine dans l'industrie du bois et vient près

de le faire dans le cuir (49.4%). Les entrepreneurs canadiens-anglais et les entrepreneurs étrangers se partagent chacun neuf zones d'influence. Le groupe canadien-anglais contrôle le vêtement, le textile et la bonneterie, puis le meuble, la pâte et papier et l'imprimerie-édition, enfin d'autres secteurs moins complémentaires: les boissons, les appareils électriques et les minéraux non-métalliques. De leur côté, les entrepreneurs étrangers sont solidement établis dans le pétrole, les métaux non-ferreux, l'équipement de transport, les produits chimiques et les instruments scientifiques dont ils produisent au moins 70% de la valeur des ventes; ils dominent encore dans le tabac, la machinerie, les produits du fer et de l'acier, enfin dans le caoutchouc. Dans "ses" industries, le groupe étranger exerce une prédominance plus marquée que le groupe canadien-anglais sur les siennes. En moyenne (non-pondérée), le groupe étranger compte pour 73.6% de la valeur ajoutée des industries dont il est le producteur principal tandis que le groupe canadien-anglais ne contribue qu'à 62% de la valeur ajoutée des industries dont il est le producteur principal.

Cette présentation permet de voir que par comparaison le groupe canadien-français est un partenaire d'un "tiers" ordre dans l'ensemble, et qu'en dépit d'une certaine concentration de ses investissements, comme nous le verrons plus loin, il ne domine dans aucun des secteurs considérés, sauf dans l'industrie du bois (1).

---

(1) Si les secteurs étaient subdivisés suffisamment, on trouverait sans doute des entreprises canadiennes-françaises, producteur principal de quelque chose. Mais relativement aux deux autres groupes et relativement à la production manufacturière totale, l'influence du groupe canadien-français n'en serait pas accrue.

L'importance du groupe dans chaque secteur est mesurée ici par rapport à la production totale de chaque secteur. On peut également la mesurer par rapport à la production totale du groupe. Le groupe canadien-français produit 83.9% de la valeur ajoutée de l'industrie du bois; demandons-nous maintenant ce que ce pourcentage représente dans l'ensemble de la production du groupe canadien-français. La réponse est 13.7%. Dans le premier cas, il s'agit de ce qu'on appelle souvent une spécialisation absolue, dans le second, d'une spécialisation relative (1). Quand on rapproche ce dernier pourcentage du 2.5% qui constitue l'importance de l'industrie du bois dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, on en conclut que le groupe canadien-français est fortement "spécialisé" dans cette industrie. Quand on généralise ce genre de calcul, on décrit alors la structure ou la répartition industrielle des établissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers. Le tableau 3.4 donne cette répartition. On observe que la production canadienne-française est relativement concentrée dans les produits alimentaires (20.9% de la production canadienne-française totale), puis dans le bois (13.7%), dans l'imprimerie et l'édition (9.6%), les produits métalliques (9.4%), les produits du cuir (6.9%). Le reste de la production des établissements canadiens-français est dispersée dans les autres secteurs à raison de 2 à 3% dans chacun. Le groupe canadien-anglais, de son côté, compte 15.4% de sa production dans l'industrie du vêtement, 12.3% dans l'industrie de la

(1) Dans un tableau dont les colonnes désignent les groupes (canadien-français, canadien-anglais et étranger) et les lignes les secteurs industriels, le 1er cas représente un calcul horizontal des pourcentages, le second, un calcul vertical des pourcentages.

Tableau 3.4

Valeur ajoutée en % du total de chacun des groupes canadien-français, canadien-anglais, étranger hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle			Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger	
1.a Aliments	20.9	7.8	9.5	10.4
1.b Boissons	1.3	6.4	3.1	4.2
2. Tabac	0.2	2.0	4.5	2.7
3. Caoutchouc	0.6	1.0	1.5	1.1
4. Cuir	6.9	2.4	0.2	2.2
5. Textiles	0.9	11.1	4.9	6.9
6. Bonneterie	2.6	2.0	0.8	1.6
7. Vêtements	3.9	15.4	0.6	7.4
8. Bois	13.7	0.8	0.2	2.5
9. Meuble	5.3	2.6	0.3	2.1
10.a Pâtes et papier	3.1	12.3	9.9	9.9
10.b Produits du papier	3.1	2.1	1.7	2.1
11. Imprimerie et édition	9.6	8.0	0.8	5.2
12.a Fer et acier	0.9	0.8	1.6	1.2
12.b Métaux non-ferreux	1.3	1.5	11.4	5.7
13. Produits métalliques	9.4	5.2	5.9	6.1
14. Machinerie	2.1	0.7	2.8	1.8
15. Matériel de transport	2.4	1.6	11.1	5.9
16. Appareils électriques	2.3	7.1	4.5	5.3
17. Produits minéraux non-métalliques	3.3	4.2	2.8	3.5
18. Pétrole et houille	2.9	0.0	6.2	2.6
19. Produits chimiques	0.0	2.7	12.9	7.0
20.a Instruments de précision	0.2	0.4	1.2	0.7
20.b Autres	3.1	1.9	1.6	1.9
Total	100	100	100	100

Source: tableau 3

pâte et du papier, 11.1%, dans l'industrie du textile. Le groupe étranger est d'abord dans les produits chimiques (12.9%) puis dans les métaux non-ferreux (11.4%) et le matériel de transport (11.1%). On le trouve également bien représenté dans l'industrie de la pâte et du papier, ainsi que dans les produits alimentaires.

Les pourcentages que nous venons de citer dépendent à la fois de la spécialisation de chacun des groupes et de l'importance du secteur par rapport à l'ensemble de la production manufacturière. Il convient d'isoler ces deux phénomènes pour faire ressortir la spécialisation proprement dite des groupes. Le tableau 3.5 fournit l'information nécessaire à cette fin. Prenons le secteur des produits alimentaires: la production de ce secteur représente 10.4% de la production manufacturière totale. Quand un groupe excède ce pourcentage, c'est qu'il est plus spécialisé dans ce secteur que les autres groupes. Il s'agit donc bien d'une spécialisation relative comme nous avons dit précédemment. On lit à la première ligne du tableau 3.5 que le groupe canadien-français excède la moyenne du secteur des produits alimentaires par 10.5%, tandis que le groupe canadien-anglais est à 2.6 et le groupe étranger, à 0.9 des productions totales respectives de ces groupes. Le groupe canadien-français est donc nettement sur-représenté dans le secteur des produits alimentaires.

Pour simplifier, retenons seulement les spécialisations

Tableau 3.5

Sur ou sous (-) représentation de chaque groupe dans chaque secteur

Secteur		Etablissements sous contrôle		
		C.-F.	C.-A.	étranger
1.a	Aliments	+ 10.5	- 2.6	- 0.9
1.b	Boissons	- 2.9	+ 2.2	- 1.1
2.	Tabac	- 2.5	- 0.7	+ 1.8
3.	Caoutchouc	- 0.5	- 0.1	+ 0.4
4.	Cuir	+ 4.7	+ 0.2	- 2.0
5.	Textiles	- 6.0	+ 4.2	- 2.0
6.	Bonneterie	+ 1.0	+ 0.4	- 0.8
7.	Vêtements	- 3.5	+ 8.0	- 6.8
8.	Bois	+ 11.2	- 1.7	- 2.3
9.	Meuble	+ 3.2	+ 0.5	- 1.8
10.a	Pâtes et papier	- 6.8	+ 2.4	0
10.b	Produits du papier	+ 1.0	0	- 0.4
11.	Imprimerie et édition	+ 4.4	+ 2.8	- 4.4
12.a	Fer et acier	- 0.3	- 0.4	+ 0.4
12.b	Métaux non-ferreux	- 4.4	- 4.2	+ 5.7
13.	Produits métalliques	+ 3.3	- 0.9	- 0.2
14.	Machinerie	+ 0.3	- 1.1	+ 1.0
15.	Matériel de transport	- 3.5	- 4.3	+ 5.2
16.	Appareils électriques	- 3.0	+ 1.8	- 0.8
17.	Produits minéraux non-métalliques	- 0.2	+ 0.7	- 0.7
18.	Pétrole et houille	+ 0.3	- 2.6	+ 3.6
19.	Produits chimiques	- 7.0	- 4.3	+ 5.9
20.a	Instruments de précision	- 0.5	- 0.3	+ 0.5
20.b	Autres	+ 1.2	0	- 0.3
	Σ des chiffres absolus	82.5	46.4	49.0
	χ^2	113.88	29.96	39.83

Note: - Du tableau 3.4, les chiffres de la dernière colonne ont été soustraits de celui des colonnes de gauche pour donner les chiffres ci-dessus.
- Les structures sont significativement différentes (à 5%) si $\chi^2 > 33.92$ pour les 22 degrés de liberté que nous avons.

Source: tableau 3.4

positives ou les sur-représentations de chacun des groupes: nous obtenons le tableau 3.6 dans lequel les secteurs sont classés par ordre d'importance décroissante du point de vue de chaque groupe.

Tableau 3.6

Secteurs de sur-représentation

Etablissements canadiens-français		Etablissements canadiens-anglais		Etablissements étrangers	
Bois	11.5	vêtements	8.0	produits chimiques	5.9
aliments	10.5	textile	4.2	métaux non-ferreux	5.7
cuir	4.7	imprimerie et édition	2.8	équipement de transport	5.2
imprimerie et édition	4.4	pâte et papier	2.4	pétrole et houille	3.6
produits métalliques	3.3	boissons	2.2	tabac	1.8
meuble	3.2	appareils électriques	1.8	machinerie	1.0
autres	1.2	produits minéraux non-métalliques	0.7	instruments de précision	0.5
bonneterie	1.0	meuble	0.5	caoutchouc	0.4
machinerie	0.3	cuir	0.2	fer et acier	0.4

Source: tableau 3.5

Pour les groupes canadiens-anglais et étrangers, leur spécialisation relative représente également une spécialisation absolue (du côté des secteurs). Il suffit de comparer le tableau 3.6 et le tableau 3.3 pour s'en convaincre. Il en va autrement du groupe canadien-français. Son importance totale dans l'ensemble de l'industrie manufacturière

est si faible que l'industrie du bois mise à part, la production n'est jamais suffisante pour atteindre plus de 50% du marché, quel que soit le degré de spécialisation.

La somme arithmétique des pourcentages du tableau 3.5 est égale à zéro par définition (1). Si on fait la somme des chiffres absolus, on obtient une mesure de l'écart total d'un groupe à la structure moyenne de l'industrie manufacturière. La mesure est 82.5 pour le groupe canadien-français, 46.4 pour le groupe canadien-anglais et 49.0 pour le groupe étranger. Quoique la mesure soit grossière, il ne fait pas de doute que la structure industrielle du groupe canadien-français est tout à fait différente de la structure moyenne et qu'elle est beaucoup plus différente que celle des deux autres groupes. Cette observation signifie que les entrepreneurs canadiens-français sont beaucoup plus concentrés dans certaines industries que les deux autres groupes et qu'à cette concentration correspond une sous-représentation, pour ne pas dire une absence, également remarquable dans les autres industries. L'image du groupe canadien-français qui se dessine présentement est l'image d'un groupe qui n'est pas encore fermement implanté dans l'industrie manufacturière et qui s'est donné quelques îlôts d'implantation (le bois, les produits alimentaires, le cuir, l'imprimerie et l'édition, les produits métalliques) sur lesquels il concentre la majeure partie (2)

(1) En fait, les arrondissements effectués donnent une somme différente de zéro.

(2) Majeure partie, puisque les cinq secteurs mentionnés représentent 53.6% de la production manufacturière totale des entrepreneurs canadiens-français.

de ses maigres ressources. Un trait supplémentaire à ce tableau, un trait qui n'exige aucune vérification laborieuse, consiste dans le fait que les industries canadiennes-françaises sont des industries traditionnelles qui existaient toutes au 19° siècle.

Les deux autres groupes, par contre, s'identifient bien davantage à la structure manufacturière moyenne de la Province. D'abord, parce qu'ils sont chacun près de trois fois plus importants que le groupe canadien-français (1,350 millions chacun pour 500 millions dans le groupe canadien-français, voir tableau 3), ensuite parce qu'ils sont chacun assez bien répartis entre les différents secteurs industriels. Le groupe canadien-anglais est plus proche de la structure moyenne que le groupe étranger. La valeur du χ^2 indique même qu'au niveau de 5% la structure canadienne-anglaise n'est pas significativement différente de la structure moyenne. (On a environ 12% de chances de se tromper quand on affirme qu'elle est différente). Par contre la structure étrangère est différente suivant une probabilité d'environ 99%.

Section 3 : Taille des établissements

La question qui vient naturellement à l'esprit à ce stade de l'analyse, c'est de savoir quelles sont les caractéristiques des industries dans lesquelles chacun des groupes canadien-français, canadien-anglais et étrangers s'est concentré. Pour reprendre le même exemple que précédemment, quelles sont les caractéristiques

de l'industrie du bois qui est dominée par des entreprises canadiennes-françaises? A l'autre extrême, quelles sont les caractéristiques de l'industrie du pétrole et de la houille dans laquelle on ne trouve aucun établissement canadien?

Les réponses à cette question peuvent jeter un peu de lumière sur la signification des chiffres que nous avons trouvés quant à l'étendue et à l'importance de la propriété et du contrôle des trois groupes. Les établissements canadiens-français contribuent à 15.4% de la production manufacturière, mais que cette production provienne des industries en flèche plutôt que des industries traditionnelles, qu'elle provienne des industries les plus productives, d'établissements de grande dimension, qu'elle provienne d'industries exportatrices plutôt que d'industries locales et le même 15.4% de production manufacturière reflète une situation réelle tout à fait différente dans l'un et l'autre cas. Les réponses à la question posée peuvent parfois se révéler plus utiles encore; elles seraient une amorce à une explication de la situation que nos efforts seraient vraiment fructueux. Mais n'anticipons pas.

Une première caractéristique que nous considérerons est la taille des établissements (1). La taille des établissements tire son importance du fait qu'elle affecte les coûts de production. Quand le production comporte des coûts fixes, il y a intérêt à produire

---

(1) Nous avons examiné aussi le rapport $\frac{\text{valeur ajoutée}}{\text{valeur des expéditions}}$. Les secteurs que nous avons ne sont pas assez homogènes cependant pour que les résultats soient significatifs.

davantage car les coûts moyens diminuent. Il est généralement admis que les économies de dimension sont substantielles dans l'industrie manufacturière. Nous n'avons pas de données sur les coûts de production comme tels, mais nous serons à même d'observer plus loin une forte association entre la taille des établissements et la productivité (ou le coût) du travail.

La différence est énorme dans la taille des établissements quand on compare les groupes canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers. Quand la taille des établissements est mesurée par la valeur ajoutée, comme au tableau 13 de l'appendice, on observe que l'établissement étranger est sept fois plus grand et l'établissement canadien-anglais quatre fois plus grand que l'établissement canadien-français. Tandis que dans celui-ci, on produit une valeur moyenne de $792,000., dans l'établissement canadien-anglais, on produit 3.3 millions et dans l'établissement étranger, on produit 5.6 millions (1).

Comme la taille moyenne sinon optimale varie d'une industrie à une autre, il est nécessaire de vérifier si le résultat d'ensemble que nous venons de rapporter reste vrai pour des industries particulières. On pourrait imaginer en effet, comme première possibilité, que les établissements canadiens-français sont dans des industries où la technique et les marchés commandent des établissements de faible dimension. De même les entrepreneurs étrangers pourraient

---

(1) On peut pondérer la dimension des établissements de chaque industrie par le nombre des établissements ou par la valeur ajoutée. Les chiffres ci-dessus se rapportent à la dimension qui est pondérée par la valeur ajoutée.

Tableau 3.7

Industrie manufacturière
Valeur ajoutée par établissement (échantillon)
total de l'échantillon de chaque secteur = 100

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger		
1.a Aliments	44.3	118.1	227.5	100	10.1
1.b Boissons	13.7	313.9	98.0	100	18.0
2. Tabac	11.8	202.8	88.3	100	62.4
3. Caoutchouc	131.3	106.1	92.9	100	56.1
4. Cuir	111.1	88.9	148.1	100	42.6
5. Textiles	25.6	97.8	136.1	100	31.7
6. Bonneterie	63.2	96.5	219.3	100	43.9
7. Vêtements	74.1	100	238.7	100	51.6
8. Bois	89.7	130.8	148.7	100	12.8
9. Meuble	67.5	117.5	250.0	100	22.5
10.a Pâtes et papier	45.2	96.4	122.9	100	91.9
10.b Produits du papier	71.4	85.7	157.1	100	45.5
11. Imprimerie et édition	99.2	106.9	244.3	100	13.0
12.a Fer et acier	32.7	94.0	154.8	100	38.7
12.b Métaux non-ferreux	-	30.9	125.2	100	30.1
13. Produits métalliques	43.4	90.9	204.9	100	18.9
14. Machinerie	54.3	58.3	153.0	100	41.1
15. Matériel de transport	25.8	50.9	168.8	100	30.8
16. Appareils électriques	29.7	132.7	86.1	100	45.5
17. Produits minéraux non-métalliques	31.3	118.1	129.7	100	15.4
18. Pétrole et houille	-	-	100	100	100
19. Produits chimiques	29.5	45.3	126.1	100	28.2
20.a Instruments de précision	29.5	54.1	180.3	100	13.1
20.b Autres	66.7	84.3	186.3	100	27.5
Total	16.7	70.0	118.7	100	

Note: dimension moyenne pondérée par la valeur ajoutée

Source: tableau 13

se trouver dans des industries où les établissements sont de grande taille. La dimension moyenne des établissements canadiens-français ou étrangers serait alors un phénomène de structure industrielle particulier à chacun des deux groupes. Une deuxième possibilité, c'est que dans la même industrie, et à la limite dans la fabrication d'un seul et même produit, l'entrepreneur canadien-français a toujours un plus petit établissement que l'entrepreneur étranger au canadien-anglais.

Ces deux cas se présentent à la fois dans la réalité, car ils ne sont pas indépendants. S'il est vrai que l'entrepreneur canadien-français ne parvient pas ou ne désire pas accroître la taille de son exploitation, comme son concurrent immédiat dans la même industrie, il évitera aussi les industries dont les établissements sont toujours de grande dimension.

C'est bien ce que le tableau 3.7 révèle. Quel que soit le secteur industriel, l'établissement canadien-français est toujours plus petit que l'établissement étranger (1). Il est toujours plus petit aussi que l'établissement canadien-anglais, sauf dans le secteur du cuir. La plus faible taille des établissements canadiens-français ne laisse donc aucun doute, indépendamment du secteur industriel dont il s'agisse. Bien entendu, les disparités de dimension ne sont pas les mêmes d'un secteur à l'autre. Nous avons calculé

---

(1) Sauf dans le secteur des produits de caoutchouc. Nous ne mettons pas cette exception dans le texte, parce que notre chiffre, ici, est une estimation. Nous sommes plutôt porté à penser que notre estimation est mauvaise.

ces disparités et elles sont reproduites au tableau 3.7 sous la forme d'indices où la dimension de l'établissement de chaque secteur de l'échantillon = 100. Notons que les calculs de dimension sont basés sur l'échantillon et que celui-ci, par construction, a éliminé tous les petits établissements qui, d'habitude, faussent les moyennes. Les établissements ont été déjà "homogénéisés", si nous pouvons parler ainsi, de sorte que les différences de dimension que nous trouvons entre les groupes canadien-français, canadien-anglais et étrangers en sont d'autant plus significatives.

Mais que la structure industrielle de chacun des groupes accentue la disparité moyenne de dimension ne doit pas être écarté non plus. L'industrie du bois est celle dont les établissements sont les plus petits. On peut lire au tableau 13 que l'établissement moyen produit une valeur ajoutée de $50,000. par an. Or, c'est dans l'industrie du bois que les Canadiens-français dominent le plus nettement. Pour vérifier le degré d'association qui existe entre les industries à petits établissements et la part des établissements canadiens-français dans ces industries, on peut rapprocher la dernière colonne du tableau 13 à la première colonne du tableau 3.2, qui fournissent les deux termes de la comparaison (1). Une corrélation de rang entre ces deux séries donne un coefficient de .583 (2).

---

(1) On observera que la part des Canadiens-français du tableau 3.2 est celle de l'hypothèse probable.

(2) Coefficient de corrélation de Spearman. Si on enlève l'industrie des instruments de précision qui est la seule nette exception à la règle, on obtient un coefficient de .687.

Le degré d'association n'est pas aussi élevé qu'on aurait pu croire. Le graphique 3.2 illustre le phénomène. En abscisse, nous avons rangé les industries selon un ordre de dimension croissante des établissements. L'industrie du rang 24 (en A) par exemple, est l'industrie des pâtes et papier dans laquelle l'établissement moyen produit la valeur ajoutée la plus élevée, soit 6.1 millions de dollars par an. En ordonnée, nous avons rangé les industries suivant l'importance croissante du groupe canadien-français. L'industrie de rang no 1 est donc l'industrie du pétrole et de la houille (en B) où la part canadienne-française est égale à zéro; l'industrie de rang 24 (en C) est l'industrie du bois où le groupe canadien-français compte pour 83.9% de la valeur ajoutée. De cette définition des axes, il suit que la courbe à 45° qui a été tracée représente un sentier le long duquel la présence du groupe canadien-français dans les industries diminue avec l'augmentation de la dimension moyenne des établissements. Si cette règle ne souffrait aucune exception, tous les points devraient se trouver sur la courbe. Au point D, on trouve l'industrie des instruments de précision: les établissements sont de très faible taille mais, contrairement à notre hypothèse, les Canadiens-français ne comptent que pour 4.6% de la production de l'industrie. On trouve aussi cinq industries sur 24 dont le rang correspond exactement à l'hypothèse retenue.

Il est évident qu'on peut imaginer un grand nombre de mesures différentes de l'association qui existe entre petits établissements et établissements canadiens-français. La mesure qui précède,

Graphique 3.2

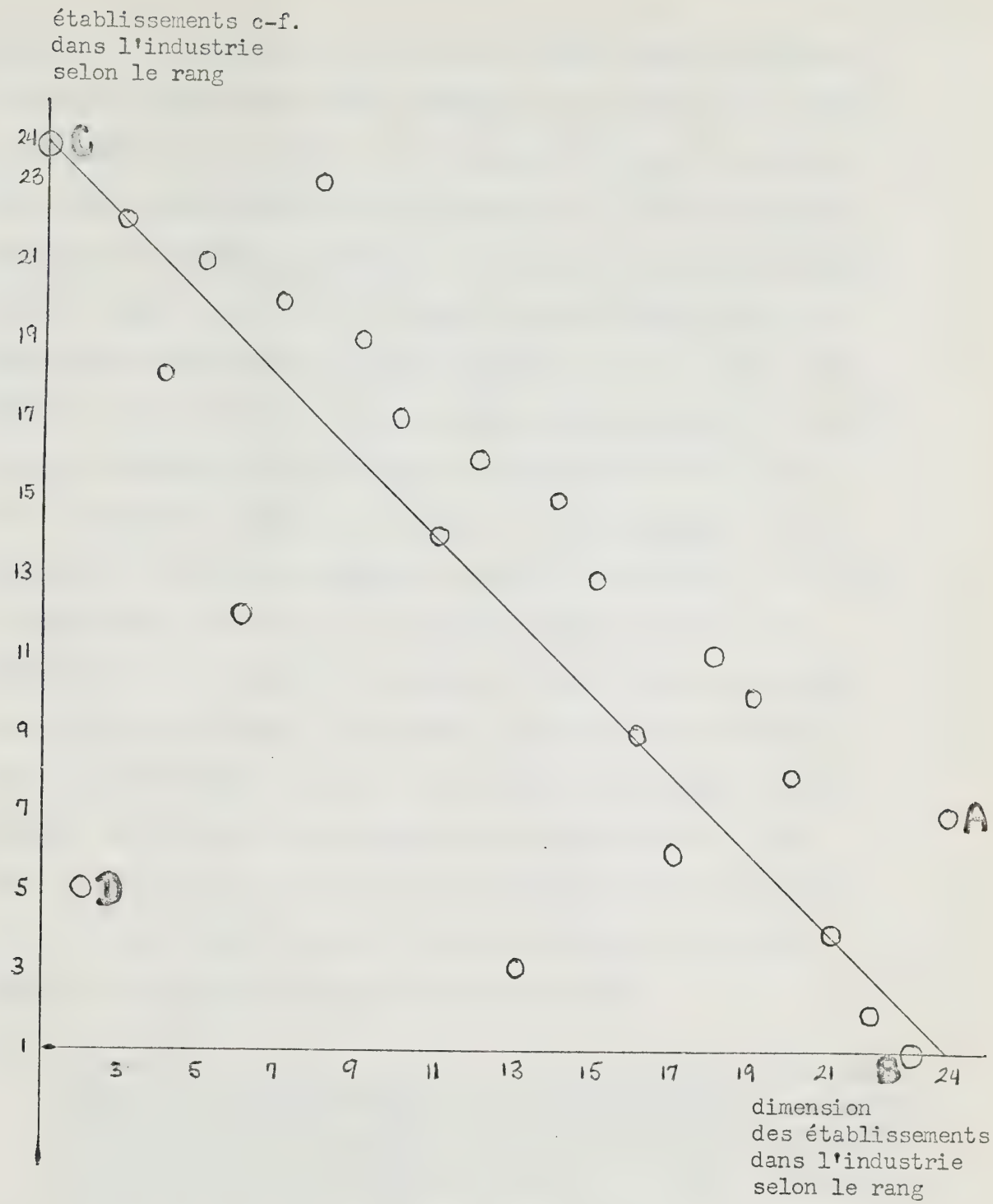

de même que le graphique 3.1, consiste en termes précis, à associer la présence canadienne-française (mesurée par le % de valeur ajoutée de l'industrie qui est sous contrôle canadien-français) aux industries dont l'établissement moyen est petit (1). Faisons maintenant une hypothèse légèrement différente: la présence canadienne-française (mesurée comme ci-dessus) est d'autant plus importante dans une industrie que l'établissement canadien-français est grand dans la même industrie, relativement aux établissements canadiens-anglais ou étrangers. On rapproche donc cette fois la première colonne du tableau 3.2 à la première colonne du tableau 3.7. La corrélation de rang qui existe entre ces deux phénomènes donne un coefficient de .798 (2). Ce coefficient est élevé et l'association présumée entre les deux phénomènes est une hypothèse acceptable. Comme le degré d'association est plus élevé dans le cas présent que dans le cas précédent, ceci veut probablement dire que ce qui compte, pour estimer (ou "expliquer") la présence d'entreprises canadiennes-françaises, c'est moins l'industrie (à petits ou à grands établissements) que la dimension de l'établissement canadien-français relativement aux autres groupes à l'intérieur de chacune des industries (3).

---

(1) En sens inverse on peut associer la présence étrangère aux industries dont les établissements sont de grande dimension. Le coefficient de corrélation est .635. L'industrie des instruments de précision enlevée, le coefficient monte à .750. Si on fait la même hypothèse pour le groupe canadien-anglais, on trouve un coefficient trop faible pour être retenu.

(2) Les deux secteurs où la présence canadienne-française est égale à zéro ont été laissés dans les calculs de corrélation, car c'est un fait significatif en soi.

(3) La même hypothèse appliquée en sens inverse pour les établissements sous contrôle canadien-anglais donne un coefficient de .554. L'association ne va pas du tout cependant pour les établissements étrangers.

Une mesure rigoureuse de l'influence de la structure industrielle des groupes sur la dimension moyenne de leurs établissements est la suivante:(1)

Soit l'ensemble i de n industries manufacturières (i = 1, 2 ... n).

D_i : la dimension moyenne des établissements dans chaque industrie, la dimension étant mesurée suivant la valeur ajoutée par établissement.

Y_i : la valeur ajoutée dans chaque industrie en proportion de la valeur ajoutée totale.

D^B, D^F, D^E: la dimension des établissements canadiens-anglais, canadiens-français et étrangers respectivement.

On a les relations suivantes:

$$\sum_i^n Y_i = 1$$

$$D^B = \sum_i D_i^B Y_i^B \qquad (1a)$$

$$D^F = \sum_i D_i^F Y_i^F \qquad (1b)$$

$$D^E = \sum_i D_i^E Y_i^E \qquad (1c)$$

Nous voulons imputer les différences de dimension inter-groupes à l'un ou l'autre des deux facteurs D_i et Y_i. Nous poserons donc

$$D^B - D^F = \sum_i^n D_i^B Y_i^B - \sum_i^n D_i^F Y_i^F \qquad (2)$$

---

(1) Cette technique a été utilisée pour la première fois, dans un autre contexte, par John T. Dunlop dans Wage Determination under Trade Unions - publié pour la première fois en 1944. Elle a été utilisée abondamment dans A. Raynauld, G. Marion et R. Béland: La Répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada.

A cette fin, on définit les relations suivantes:

$$d\,D_i = D_i^B - D_i^F$$

$$d\,Y_i = Y_i^B - Y_i^F$$

Il suit que l'équation (2) peut s'écrire (1):

$$D^B - D^F = \sum_i^n d\,D_i\,Y_i^F + \sum_i^n d\,Y_i\,D_i^F + \sum_i^n d\,D_i\,d\,Y_i \qquad (3a)$$

Suivant les mêmes définitions, nous calculerons aussi:

$$D^E - D^F = \sum_i^n d\,D_i\,Y_i^F + \sum_i^n d\,Y_i\,D_i^F + \sum_i^n d\,D_i\,d\,Y_i \qquad (3b)$$

$\sum_i^n d\,D_i\,Y_i^F$ est l'effet attribuable à la différence de dimension qui existe dans chaque industrie i.

$\sum_i^n d\,Y_i\,D_i^F$ est l'effet attribuable à la différence de structure industrielle entre les groupes.

$\sum_i^n d\,D_i\,d\,Y_i$ est l'effet joint (ou influence jointe) attribuable à l'interaction entre les deux facteurs.

Cette interaction s'explique de la façon suivante. Si le groupe canadien-français a tendance à avoir des établissements plus petits dans chacune des industries où il se trouve, il se concentrera également dans des industries dont l'établissement est petit. Inversement, si

---

(1) En effet si on néglige le signe Σ et les indices inférieurs, (2) devient

$$D^B\,Y^B - D^F\,Y^F$$

or, ceci s'écrit: $(D^B - D^F)Y^F + (Y^B - Y^F)D^F + (D^B - D^F)(Y^B - Y^F)$

soit directement: $d\,D.\,Y^F + d\,Y.\,D^F + d\,D.\,d\,Y$

le groupe canadien-anglais ou étranger a tendance à avoir des établissements plus grands, ceci se manifeste à la fois à l'intérieur de chacune des industries et dans la structure industrielle du groupe.

Formellement, $\sum_{i}^{n} d\,Y_i = 0$. On a donc des $d\,Y_i$ positifs $(Y_i^B - Y_i^F)$ ou $(Y_i^E - Y_i^F)$ qui signifient que le groupe canadien-anglais ou étranger a un pourcentage de valeur ajoutée plus élevé en provenance de ces industries; on a des $d\,Y_i$ négatifs qui représentent les industries où le groupe canadien-français a concentré davantage ses propres ressources de valeur ajoutée. Si de plus $d\,D_i \geq 0$ pour tout i (ce qui est généralement le cas), alors une influence jointe positive signifie que les $d\,D_i$ sont plus élevés quand les $d\,Y_i$ sont positifs que quand ils sont négatifs. En d'autres termes, quand le groupe canadien-anglais ou étranger se trouve dans une industrie dont les établissements sont grands, ils ont un avantage plus grand sur le groupe canadien-français que quand ils sont dans des industries à petits établissements. Inversement, le groupe canadien-français est plus défavorisé quand il se trouve dans des industries à grands établissements que quand il se trouve dans des industries à petits établissements (lorsque $\sum_{i} d\,D_i\,d\,Y_i > 0$). Ces règles sont d'une parfaite limpidité! Voyons maintenant la situation réelle.

Le tableau 20 de l'appendice reproduit les calculs à titre d'illustration. Les résultats globaux sont les suivants:

Tableau 3.8

Facteurs qui expliquent la dimension relative
des établissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers

	en milliers de dollars de valeur ajoutée par établissement	en % du total
A. Etablissements canadiens-anglais vs canadiens-français		
1. effet de structure $\sum_i^n d\ Y_i\ D_i^F$	182.9	7.23
2. effet de dimension $\sum_i^n d\ D_i\ Y_i^F$	1,006.5	39.79
3. influence jointe $\sum_i^n d\ D_i\ d\ Y_i$	1,339.9	52.98
4. différence totale $D^B - D^F$	2,524.2	100.00
B. Etablissements étrangers vs canadiens-français		
1. effet de structure $\sum_i^n d\ Y_i\ D_i^F$	95.5	1.97
2. effet de dimension $\sum_i^n d\ D_i\ Y_i^F$	1,981.4	40.89
3. influence jointe $\sum_i^n d\ D_i\ d\ Y_i$	2,768.4	57.14
4. différence totale $D^E - D^F$	4,845.3	100.00

Source: Partie A, tableau 20. Les calculs relatifs à la partie B du tableau ne sont pas reproduits.

Nous avons rapporté déjà la dimension respective des établissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers. Nous cherchons à expliquer la différence de dimension qui existe entre l'établissement canadien-français et les deux autres. Comme nos divers coefficients de corrélation de rang nous l'avait laissé entrevoir, ce n'est pas la structure industrielle propre à chaque groupe qui explique les différences de dimension dans les établissements. Le tableau 3.8 indique que l'effet de structure représente 7.2% de la différence totale dans le cas des groupes canadien-anglais et canadien-français, puis moins de 2% dans le cas des groupes étranger et canadien-français. L'effet de dimension proprement dit (dimension dans chaque industrie prise une à une) s'élève à 40% de la différence totale dans les deux cas. Enfin, on note l'importance considérable de l'influence jointe. Suivant l'interprétation générale que nous avons donnée de l'influence jointe, ces chiffres montrent que les différences inter-groupes dans la dimension des établissements s'accroissent considérablement quand on passe des industries à petites "dimensions" aux industries où la grande dimension est de rigueur. En d'autres mots, les Canadiens-français n'ajustent pas la dimension de leurs établissements en fonction de l'industrie dans laquelle ils sont; peut-être ne serait-ce pas excessif de penser que les Canadiens-français ne dépassent jamais une certaine taille maximum quelle que soit l'industrie, de sorte que plus ils s'engagent dans les industries à grande dimension, plus le décalage augmente entre eux et leurs concurrents canadiens-anglais ou étrangers.

On trouvera au tableau 14 une seconde mesure de la taille des établissements, à savoir le nombre d'employés par établissement. A cause de la relation positive qui existe entre la taille des établissements et la productivité, le nombre d'employés fait paraître les établissements canadiens-français plus grands qu'ils ne sont et les établissements étrangers ou canadiens-anglais plus petits qu'ils ne sont en réalité. Compte tenu de ce biais, l'établissement manufacturier canadien-français moyen compte 94 employés, l'établissement canadien-anglais, 145, et l'établissement étranger, 332.

Si on examine ensuite le nombre d'employés par établissement de chacun des secteurs, on observe encore que l'établissement canadien-français est toujours le plus petit à trois exceptions près sur 24. On peut encore examiner le nombre d'employés par établissement qu'on trouve à la dernière colonne du tableau 14 et qui s'applique à tous les établissements de chaque secteur. On trouvera que les industries à petits établissements sont le bois, les instruments de précision, le meuble, les aliments, l'imprimerie et l'édition, les industries diverses. Or, à l'exception des instruments de précision, ce sont dans ces industries que les Canadiens-français se trouvent. Si les exceptions ne sont pas trop nombreuses dans l'ensemble, on doit donc trouver corrélation qui indiquerait que les Canadiens-français se trouvent surtout dans les industries dont la

GRAPHIQUE 3-3

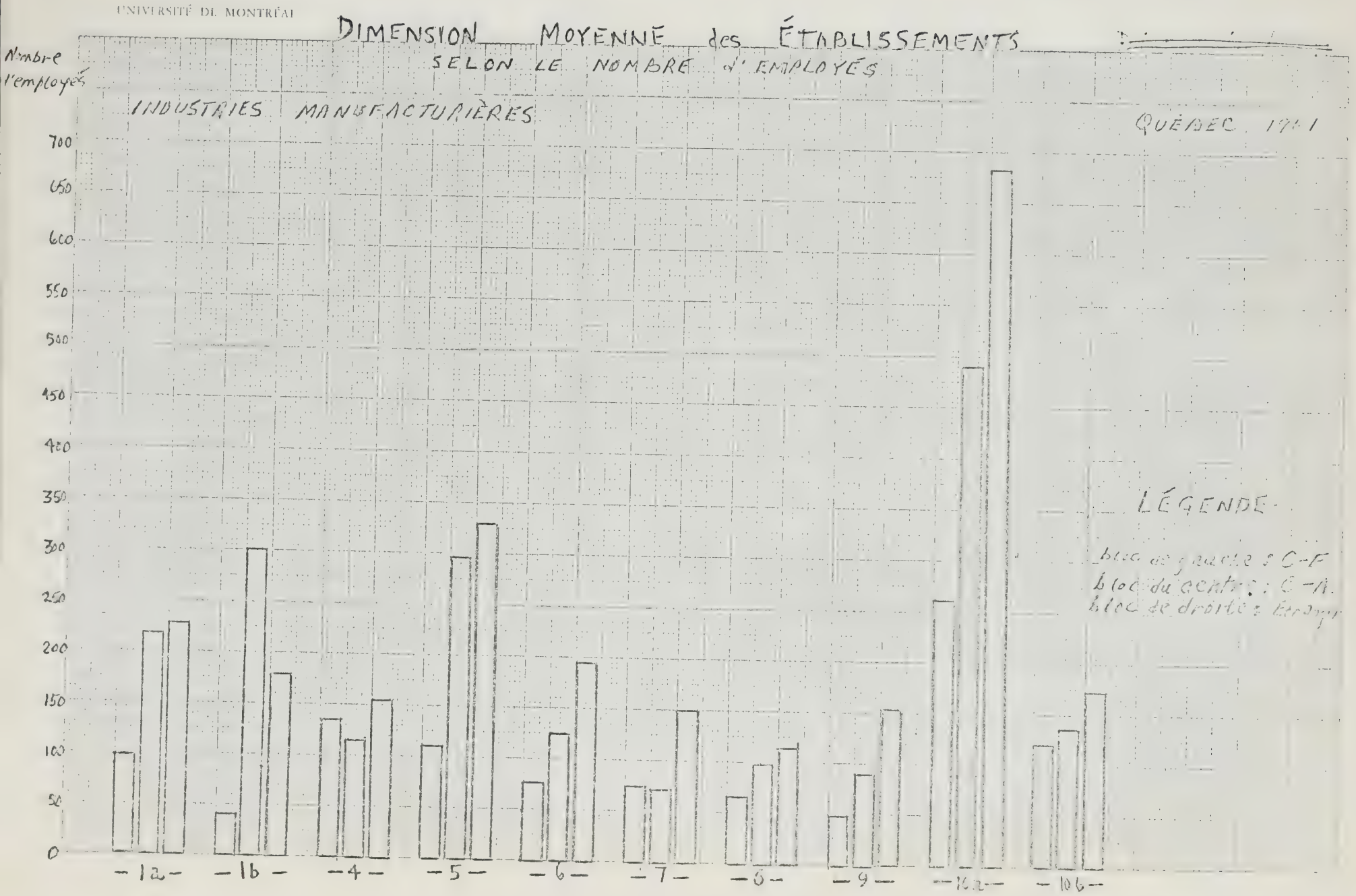

GRAPHIQUE 3-3

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIMENSION MOYENNE des ÉTABLISSEMENTS
SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

QUÉBEC 1961

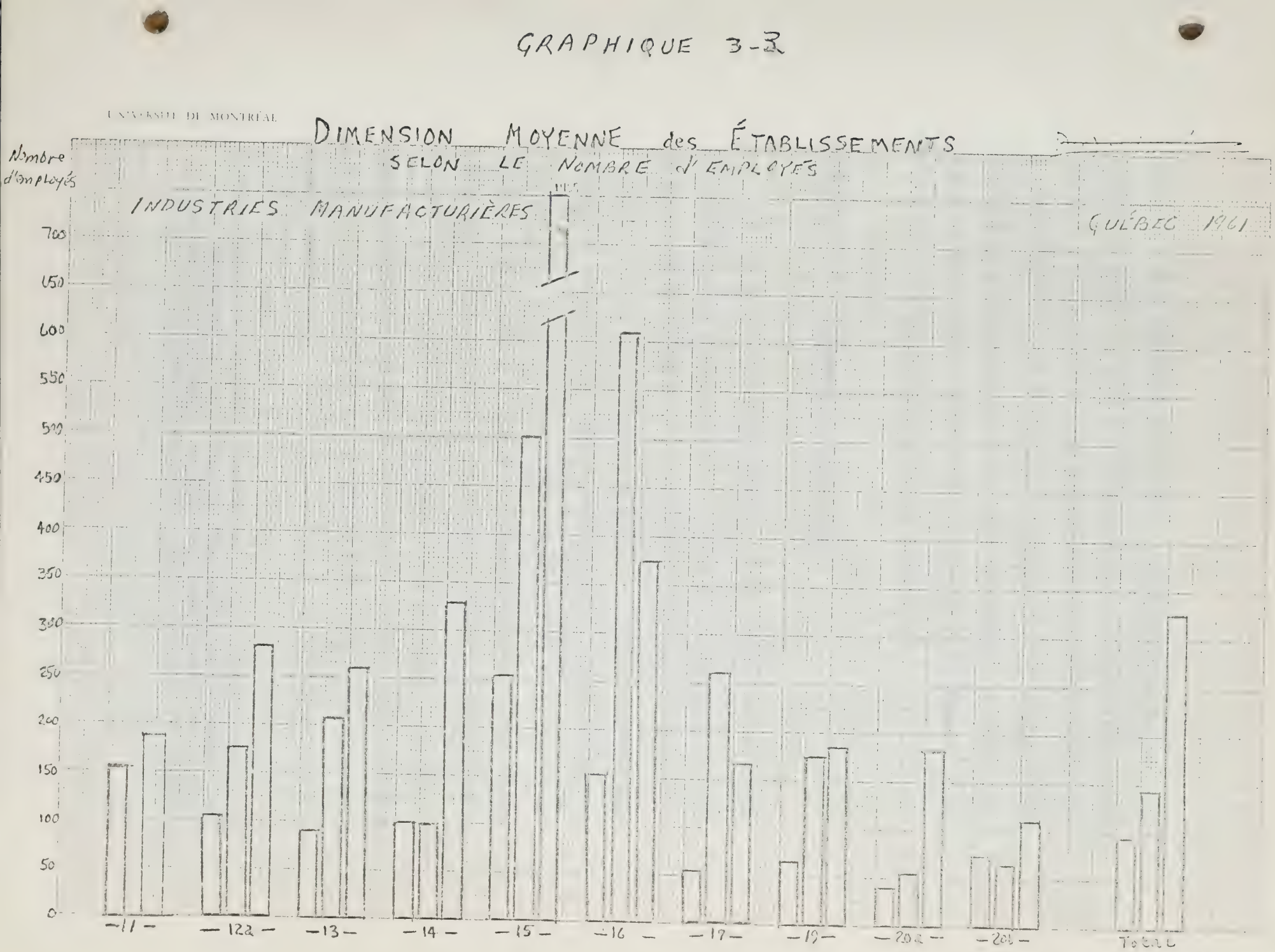

SOUS-SECTEURS MANUFACTURIERS

taille des établissements est petite. Une corrélation de rang entre la part de valeur ajoutée des Canadiens-français dans chaque secteur (tableau 3.2) et la taille des établissements (tableau 14, dernière colonne) a été établie et le coefficient est de .76, ce qui confirme l'association qui existe entre les deux phénomènes. L'association est plus nette dans le cas présent que dans le cas précédent où la dimension était mesurée par la valeur ajoutée (1).

Section 4 : Productivité du travail

La grande taille des établissements manufacturiers n'est pas un objectif à poursuivre de soi. Elle n'a d'importance que dans la mesure où elle affecte la productivité. Celle-ci au contraire constitue un objectif économique primordial. Dans son sens le plus général, la productivité consiste dans le rapport entre les produits ou les services obtenus et la somme des ressources qu'il a fallu consacrer à cette production. Avec des ressources données, une augmentation de la productivité se traduit par une plus grande quantité de produits ou de services à la disposition des individus. Une fois admis que nous désirons tous un standard de vie plus élevé, l'augmentation de la productivité est la fin immédiate des efforts tendant au progrès économique.

---

(1) Le tableau 14 présente l'intérêt de donner la dimension moyenne des établissements qui n'ont pas été inclus dans l'échantillon (Autres établissements). On peut se rendre compte que ce sont vraiment les petits établissements que notre enquête a négligés.

La productivité se rapporte à l'ensemble des facteurs de production comme nous venons de le dire; elle se rapporte également, si l'on veut, à chacun des facteurs de production pris séparément. On peut donc parler de la productivité du capital ou de la productivité du travail. Comme le travail est le facteur de production le plus important de tous, en ce qu'il absorbe en général la majeure partie des revenus qui sont créés, la productivité du travail est souvent retenue de préférence à celle des autres facteurs de production, quand il s'agit d'estimer la productivité d'une entreprise ou d'un établissement. C'est ce que nous ferons ici.

Le tableau 15 (de l'appendice) donne la valeur ajoutée par travailleur des établissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers. Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, la valeur ajoutée s'élève respectivement à $5,900., $6,919., et $10,800. dans chacun des trois groupes. Ces valeurs s'appliquent à l'année 1961 et représentent une production de douze mois (1).

Au tableau 3.9, la productivité du travail a été exprimée en nombres-indices pour faciliter la comparaison entre les trois groupes. On lit que dans l'ensemble, l'établissement canadien-français a un niveau de productivité égal à 73.0% du niveau moyen de l'échantillon que nous avons; il est donc de 27.0% moins productif.

---

(1) Ces valeurs ajoutées par travailleur sont des moyennes de chaque industrie, pondérées par le nombre de travailleurs. Quand les moyennes de chaque industrie sont pondérées par la valeur ajoutée, nous obtenons une productivité de $6,495., de $8,391. et de $12,199. pour les groupes canadien-français, canadien-anglais et étrangers respectivement. Les différences inter-groupes varient suivant que l'un ou l'autre système de pondération est choisi.

La productivité du travail dans l'établissement canadien-anglais est également inférieure à la moyenne: elle est égale à 85.0%; enfin celle de l'établissement étranger est de 33% plus élevée que la moyenne. Ces différences sont considérables sinon extraordinaires. Nous avons calculé ces productivités par rapport à la moyenne pour nous donner une base unique de comparaison. Mais une division des indices les uns par les autres suffit pour comparer les établissements entre eux. La productivité de l'établissement canadien-français est ainsi de 14.8% plus faible que celle de l'établissement canadien-anglais et de 45.4% plus faible que celle de l'établissement étranger. L'établissement étranger est plus productif que l'établissement moyen dans tous les secteurs sauf quatre. A l'inverse, l'établissement canadien-français est moins productif que l'établissement moyen dans tous les secteurs sauf cinq. L'établissement canadien-anglais occupe à cet égard une position mitoyenne. Comme les valeurs du χ^2 l'indiquent, ces disparités de productivité sont toutes trois significatives à .001. Si le niveau de productivité est nettement plus faible dans les établissements canadiens-français que dans les autres, il ne semble pas qu'il existe une forte association entre la part du marché que détiennent les Canadiens-français dans chaque industrie et leur niveau relatif de productivité. Si on établit une corrélation de rang entre ces deux phénomènes (1ère colonne du tableau 3.2 et 1ère colonne du tableau 3.8), le coefficient s'élève à .657 (1).

(1) Peut-on dire inversement que la part du marché détenu par le groupe canadien-anglais et par le groupe étranger est liée à une productivité relative supérieure? Il ne semble pas. Les coefficients de corrélation de rang sont respectivement .256 et .310.

Tableau 3.9

Productivité moyenne du travail en nombres-indices,
total de l'échantillon de chaque secteur = 100

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon
	C.-F.	C.-A.	étranger	
1.a Aliments	70	86	157	100
1.b Boissons	58	108	95	100
2. Tabac	-	-	-	-
3. Caoutchouc	88		111	100
4. Cuir	103	96	123	100
5. Textiles	66	95	119	100
6. Bonneterie	97	93	137	100
7. Vêtement	75	103	116	100
8. Bois	101	99	98	100
9. Meuble	102	96	122	100
10.a Pâtes et papier	91	104	95	100
10.b Produits du papier	83	90	129	100
11. Imprimerie et édition	98	101		100
12.a Fer et acier	62	106	108	100
12.b Métaux non-ferreux	-	49	110	100
13. Produits métalliques	85	78	141	100
14. Machinerie	110	122	94	100
15. Matériel de transport	90	90	103	100
16. Appareils électriques	87	98	105	100
17. Produits minéraux non-métalliques	101	83	141	100
18. Pétrole et houille	-	-	100	100
19. Produits chimiques	76	45	117	100
20.a Instruments de précision	78	101	101	100
20.b Autres	70	100	127	100
total	73	85	133	100
χ^2	89.85	76.61	118.80	

Source: tableau 15

χ^2 significatifs à .001

GRAPHIQUE 3-4

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRODUCTIVITÉ par HOMME - ANNÉE

SOUS-SECTEURS MANUFACTURIERS

GRAPHIQUE 3-4

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRODUCTIVITÉ par HOMME - ANNÉE

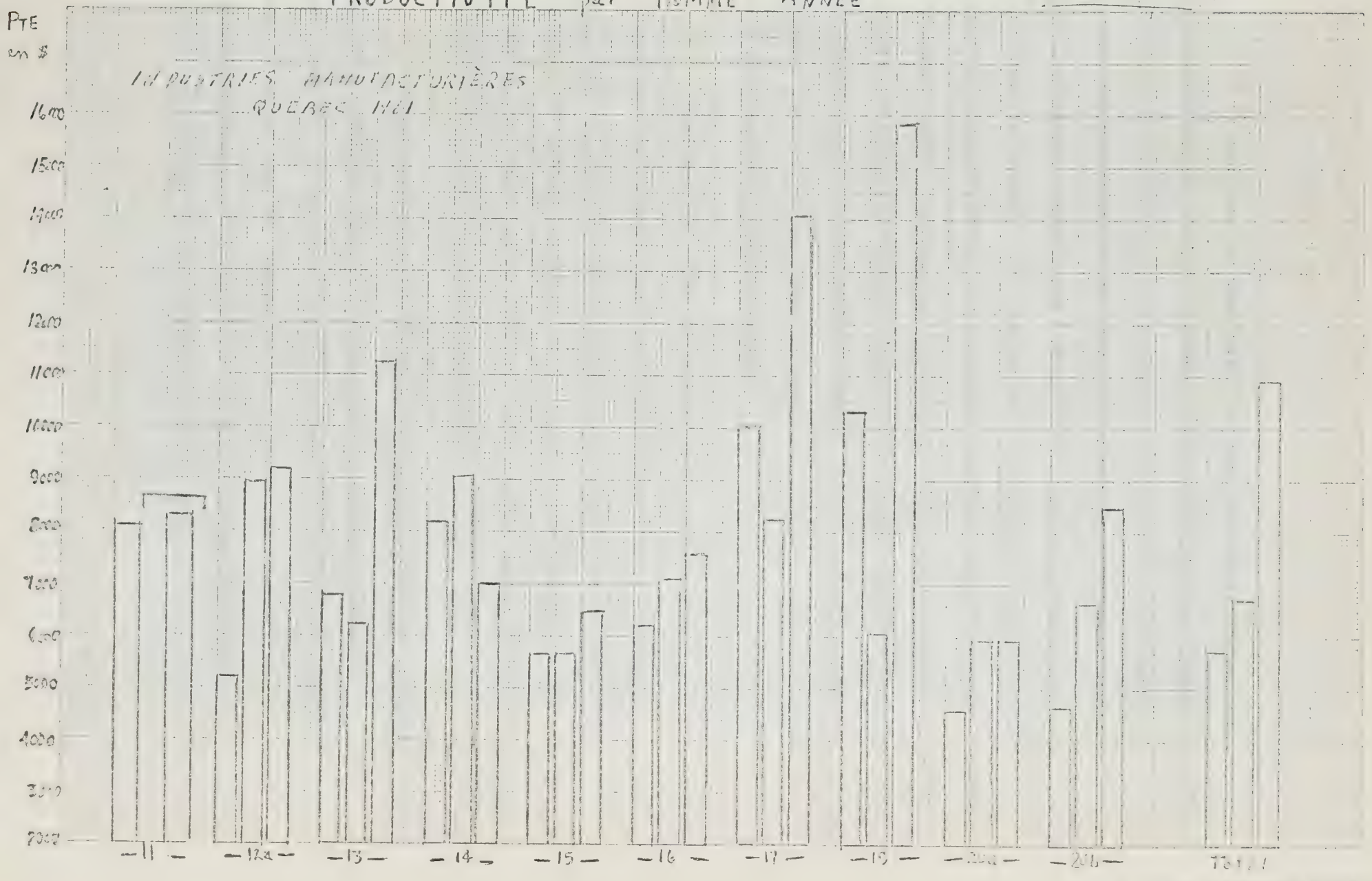

SOUS SECTEURS D'INDUSTRIES

On doit tout de même noter que dans certains secteurs, où la productivité du travail du groupe canadien-français est élevée relativement aux autres groupes (sans être plus élevée absolument), la part canadienne-française du marché est également élevée. Tels sont les secteurs du cuir, du bois, du meuble et de la machinerie. Dans d'autres secteurs, le décalage est tellement grand dans les niveaux de productivité que la comparaison perd son sens; il faudrait évidemment alors décomposer les données et ventiler les secteurs suivant une classification beaucoup plus détaillée. Le secteur de l'alimentation entre dans cette catégorie, puisque l'établissement étranger affiche une productivité égale à 2.2 fois la productivité de l'établissement canadien-français.

Ces réserves étant faites, rien n'autorise à minimiser l'importance du décalage global qui a été observé pour l'ensemble de l'industrie manufacturière. En un mot, l'établissement canadien-français est près de deux fois moins productif que l'établissement étranger. Une aussi grande différence sur un même territoire est significative; elle est bouleversante aussi.

Deux entreprises de productivité aussi différentes ne pourraient pas demeurer côte à côte longtemps si elles fabriquaient le même produit. Il est clair que l'entreprise la plus efficace éliminerait l'autre dans un régime de concurrence. Si l'entreprise canadienne-française demeure sur le marché, c'est en règle générale qu'elle ne vend pas le même produit; c'est en d'autres mots que la

structure des industries est différente pour les trois groupes en présence. En pratique la règle n'est pas aussi absolue sans doute et il convient maintenant de connaître la part exacte de ces disparités de productivité qui est attribuable à la structure des industries. Quoi qu'il en soit, les différences de productivité porteront moins à conséquence si elles sont attribuables à la structure industrielle que si elles se manifestent à l'intérieur des mêmes industries.

Appliquons donc de nouveau nos formules de standardisation. Nous reportant aux équations 3a et 3b, nous remplaçons simplement la variable D_i par P_i où P_i désigne la productivité moyenne par homme-année en dollars. Le tableau 3.10 reproduit le résultat des calculs.

Voyons d'abord les différences de productivité entre les établissements sous contrôle canadien-anglais et les établissements sous contrôle canadien-français. Selon la note 1 de la page 36, la différence à expliquer est de $1,896. Il appert que 20% de cette différence seulement est imputable à la structure industrielle, tandis que 36.5% est imputable au fait que dans les mêmes industries, la productivité du groupe canadien-français est inférieure à celle du groupe canadien-anglais. Quant à l'influence jointe, elle s'interprète de la même façon que pour la dimension des établissements. Comme le groupe canadien-français accuse une faible productivité, il aurait intérêt à concentrer ses ressources dans les industries où la productivité est généralement faible. Dans la mesure où le groupe canadien-français s'écarte de cette conduite il est relativement plus défavorisé encore. 43% de la différence moyenne de productivité entre

Tableau 3.10

Facteurs qui expliquent la productivité du travail dans les établissements sous contrôle canadien-français, canadien-anglais et étranger

		en dollars	en % du total
A. Etablissements canadiens-anglais vs canadiens-français			
1. effet de structure	$\sum_{i}^{n} dY_i \, P_i^F$	382.54	20.17
2. effet de productivité	$\sum_{i}^{n} dP_i \, Y_i^F$	691.95	36.48
3. influence jointe	$\sum_{i}^{n} dP_i \, dY_i$	821.56	43.32
4. différence totale	$P^B - P^F$	1,896.05	100.00
B. Etablissements étrangers vs canadiens-français			
1. effet de structure	$\sum_{i}^{n} dY_i \, P_i^F$	2,075.46	36.38
2. effet de productivité	$\sum_{i}^{n} dP_i \, Y_i^F$	3,136.30	54.98
3. influence jointe	$\sum_{i}^{n} dP_i \, dY_i$	492.77	8.64
4. différence totale	$P^E - P^F$	5,704.53	100.00

Sources: tableaux 1 et 15

les deux groupes reflète cette mauvaise adaptation de la structure industrielle canadienne-française au pattern de productivité qui caractérise le groupe.

Comparons maintenant la productivité des établissements étrangers et des établissements canadiens-français. L'effet de structure s'élève à 36.4% de la différence totale de productivité entre les deux groupes. Comme dans le cas précédent, c'est nettement l'effet de productivité, à l'intérieur des mêmes industries, qui prédomine: il compte pour 55% de la différence totale. Enfin l'influence jointe est minime, ce qui implique une faible présence du groupe canadien-français dans les industries à très haute productivité du groupe étranger. Comme l'influence jointe est élevée dans le rapport avec le groupe canadien-anglais et qu'elle est faible dans le rapport avec le groupe étranger, on incline à croire que le groupe canadien-français a tenté de s'implanter dans les industries où le groupe canadien-anglais domine (mais sans s'élever au même niveau de productivité), mais qu'il n'occupe pas encore le terrain le plus dispendieux que constituent les industries typiques du groupe étranger (1).

---

(1) Pour les fins des calculs de cette standardisation, le secteur du tabac a été laissé de côté; quand les données de productivité apparaissent pour deux groupes à la fois comme dans le caoutchouc et l'imprimerie - édition, elles ont été appliquées à chaque groupe séparément. Enfin, dans les cas des métaux non-ferreux et du pétrole, nous avons posé que P_i^F, la productivité, était égale à la productivité moyenne de l'ensemble de l'industrie manufacturière suivant

$$\frac{\sum_i^n P_i^F}{\sum_i^n P_i^E} \cdot P_{\substack{12b \\ 18}}^{\ E} \quad \text{ou selon le cas,} \quad \frac{\sum_i^n P_i^F}{\sum_i^n P_i^B} \cdot P_{\substack{12b \\ 18}}^{\ B}$$

Nous avons recouru à ce truc pour mesurer l'effet de structure dû à l'absence totale des Canadiens-français dans ces deux industries. Cette absence est en effet significative à nos yeux et elle devait être retenue comme telle dans les calculs.

Section 5 : Salaires et coût du travail

En régime de concurrence sur le marché du travail, le taux de salaire est égal à la productivité marginale en valeur du travail et en régime de concurrence sur le marché des produits, le niveau d'équilibre de l'emploi s'établit là où la productivité marginale est égale à la productivité moyenne du travail. Si ces conditions étaient respectées en réalité, on pourrait donc établir une relation immédiate entre la productivité moyenne que nous avons analysée dans la section précédente et les taux de salaires que nous abordons maintenant. Cette relation serait telle que dans les établissements et les secteurs où la productivité est plus faible, les salaires seraient plus bas; là où la productivité est plus élevée, les salaires seraient plus élevés.

a) salaires annuels moyens

Le passage de la théorie au monde concret ne s'effectue jamais sans douleur. Les statistiques dont nous disposons sont loin de répondre aux exigences des définitions théoriques et le régime de concurrence laisse beaucoup à désirer. En dépit de toutes les limites imposées par l'information disponible, on doit encore s'attendre à trouver, quoique grossièrement, la relation positive que la théorie établit entre productivité moyenne et salaire. Le tableau 16 de l'appendice donne le salaire annuel moyen qui a été versé en 1961 dans les établissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers des

secteurs manufacturiers. Le tableau 3.11 fournit la même information sous la forme de nombres-indices. En ce qui concerne l'ensemble de l'industrie manufacturière, les salaires versés par l'entreprise canadienne-française sont inférieurs de 30% à ceux qui sont payés par l'entreprise étrangère; ils sont inférieurs de 12.2% à ceux que verse l'entreprise canadienne-anglaise. Les disparités de salaires entre les groupes sont donc moins grandes que les disparités de productivité. Ceci est normal, puisque les travailleurs sont mobiles entre les entreprises desmêmes secteurs industriels, dans la même Province de Québec.

Les taux de salaire payés par l'entreprise canadienne-française sont inférieurs à ceux qui sont payés par l'entreprise étrangère dans tous les secteurs sauf deux, à savoir la bonneterie et le bois; ils sont également inférieurs à ceux qui sont payés par l'entreprise canadienne-anglaise dans tous les secteurs, sauf un, le cuir (tableau 3.11). Le tableau peut à peine être plus net: l'entreprise canadienne-française est une entreprise à salaires bas, l'entreprise étrangère, une entreprise à salaires élevés et l'entreprise canadienne-anglaise, une entreprise à salaires moyens. Si on calcule des moyennes non-pondérées des indices de salaires pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, les groupes canadien-français, canadien-anglais et étrangers se fixent respectivement à 87.5, 98.7 et à 102.8. L'entreprise canadienne-anglaise par le niveau des salaires se rapproche donc davantage de l'entreprise étrangère. Les disparités de salaires du

GRAPHIQUE 3-5

GRAPHIQUE 3-5

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SALAIRE ANNUEL MOYEN

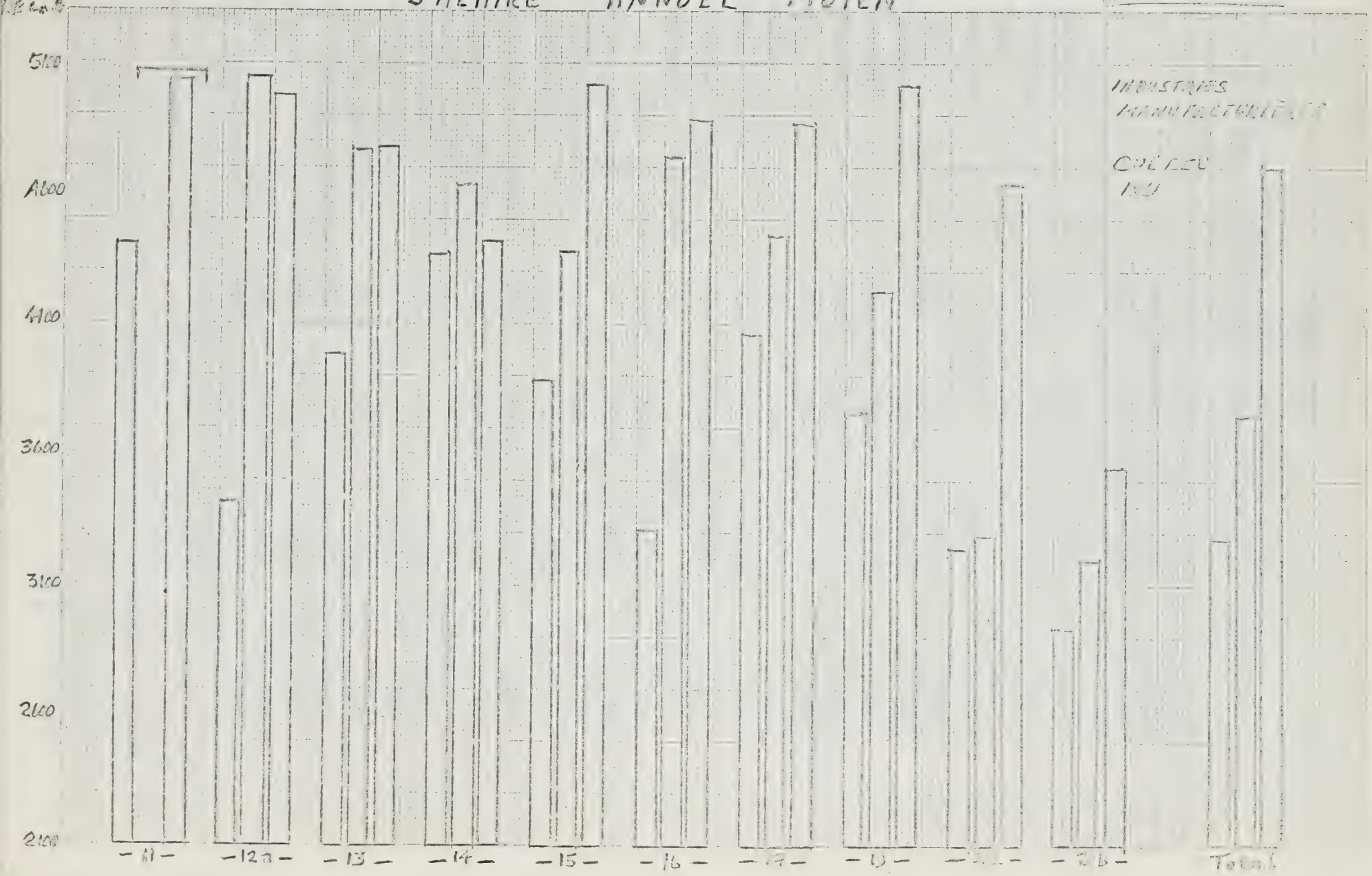

SOUS-SECTEURS MANUFACTURIERS

Tableau 3.11

Salaire annuel moyen, en nombres-indices,
salaire des établissements de chaque secteur de l'échantillon = 100

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon
	C.-F.	C.-A.	étranger	
1.a Aliments	85.7	105.8	108.8	100
1.b Boissons	71.8	108.9	90.4	100
2. Tabac	-	-	-	-
3. Caoutchouc	92.4		107.1	100
4. Cuir	102.0	97.3	109.4	100
5. Textiles	87.5	99.6	102.8	100
6. Bonneterie	94.5	102.8	92.3	100
7. Vêtement	82.0	102.6	90.4	100
8. Bois	97.4	108.6	86.2	100
9. Meuble	98.2	99.0	117.5	100
10.a Pâtes et papier	95.9	99.5	101.1	100
10.b Produits du papier	96.3	99.6	103.3	100
11. Imprimerie et édition	91.6	105.1		100
12.a Fer et acier	72.1	106.3	104.8	100
12.b Métaux non-ferreux	-	80.5	103.9	100
13. Produits métalliques	85.8	102.9	103.1	100
14. Machinerie	98.5	104.6	99.6	100
15. Matériel de transport	80.4	90.7	103.8	100
16. Appareils électriques	69.9	100.3	103.3	100
17. Produits minéraux non-métalliques	89.8	98.1	107.6	100
18. Pétrole et houille	-	-	100.0	100
19. Produits chimiques	78.4	88.1	104.5	100
20.a Instruments de précision	76.6	77.7	109.4	100
20.b Autres	90.8	98.9	109.7	100
total	82.3	93.7	117.6	100
Moyennes non-pondérées	87.5	98.7	102.8	100
χ^2	51.59	14.73	13.33	

Source: tableau 16

groupe canadien-français sont significatives à .001; par contre, celles du groupe canadien-anglais et étranger ne le sont pas.

Si l'entreprise canadienne-française verse les salaires les plus bas dans chacun des secteurs manufacturiers, il est logique (mais non nécessaire) de penser que le groupe canadien-français accusera une certaine concentration dans les "industries à salaires bas". Une corrélation de rang a donc été établie entre la part du marché du groupe canadien-français (1ère colonne du tableau 3.2) et le salaire moyen des industries (dernière colonne du tableau 16). Le coefficient de corrélation qui est de .643 est plutôt bas. La raison de la faible association tient aux secteurs des textiles et du vêtement qui sont deux industries à faibles salaires, mais que les Canadiens-français fréquentent peu (1).

Ici comme pour la dimension des établissements, l'association est plus étroite entre la présence canadienne-française et le niveau relatif des salaires canadiens-français dans chaque secteur qu'avec le niveau moyen de salaires des industries. Le coefficient de corrélation de rang s'élève à .731 (1ère colonne du tableau 3.2 et 1ère colonne du tableau 3.9) (2). On devrait donc s'attendre, dans nos calculs de standardisation, à une influence assez faible

---

(1) Ces deux exceptions écartées, le coefficient de corrélation devient .727.

(2) En sens inverse, on ne peut pas établir d'association entre la part du marché détenue par les groupes canadien-anglais et étrangers et les salaires relatifs qu'ils paient. Les coefficients de corrélation de rang sont presque nuls.

Tableau 3.12

Facteurs qui expliquent la moyenne des salaires dans les établissements sous contrôle canadien-français, canadien-anglais et étranger.

		en dollars	en % du total
A. Etablissements canadiens-anglais vs canadiens-français			
1. effet de structure	$\sum_{i}^{n} dN_i \, W_i^F$	- 57.57	- 12.17
2. effet de salaire	$\sum_{i}^{n} dW_i \, N_i^F$	438.55	92.72
3. influence jointe	$\sum_{i}^{n} dW_i \, dN_i$	91.99	19.45
4. différence totale	$W^B - W^F$	472.96	100.00
B. Etablissements étrangers vs canadiens-français			
1. effet de structure	$\sum_{i}^{n} dN_i \, W_i^F$	497.64	37.95
2. effet de salaire	$\sum_{i}^{n} dW_i \, N_i^F$	498.59	38.03
3. influence jointe	$\sum_{i}^{n} dW_i \, dN_i$	314.97	24.00
4. différence totale	$W^E - W^F$	1,311.20	99.99

Sources: tableaux 12 et 16

de la structure industrielle.

Soit W_i^F, le salaire moyen dans l'industrie i qui est payé par les établissements canadiens-français; soit N_i^F, le nombre d'employés des établissements canadiens-français dans l'industrie i, en pourcentage de tous les employés des établissements canadiens-français et les formules antérieures 3a et 3b conduisent aux résultats du tableau 3.12. En moyenne, les salaires des établissements canadiens-anglais sont de $473. plus élevés que ceux des établissements canadiens-français (1). Dans quelle mesure cette différence est-elle attribuable aux industries dans lesquelles les groupes se trouvent et dans quelle mesure est-elle plutôt due à des taux de salaire différents dans les mêmes industries? Si le groupe canadien-français avait la structure industrielle du groupe canadien-anglais, son niveau moyen de salaire baisserait de $57.00, car l'effet de structure est négatif; c'est dire que c'est le groupe canadien-anglais, non le groupe canadien-français, qui affiche une structure d'industries à faibles salaires. La différence n'est pas très prononcée cependant. Il en va autrement de l'effet de salaire proprement dit. 92.7% de la différence inter-groupe est imputable au fait que dans les mêmes industries, l'entreprise canadienne-française paie des salaires inférieurs

(1) Les salaires que nous avons ici diffèrent légèrement des moyennes du tableau 16 parce que l'industrie du tabac a été laissée de côté et pour les autres adaptations que nous avons décrites à la note de la page 44. Les salaires moyens que nous avons obtenus ici sont de $3,212.39 pour le groupe canadien-français, de $3,685.35 pour le groupe canadien-anglais et de $4,523.60 pour le groupe étranger. La différence de salaires que nous venons de citer au texte provient de ces chiffres. ($3,685.35 - $3,212.39 = $472.96).

à l'entreprise canadienne-anglaise. Le groupe canadien-français est donc constitué d'entreprises à faibles salaires. L'impression que nous avons tirée du tableau 3.11 est ainsi confirmée. L'influence jointe s'élève à 1/5 de la différence totale. Elle exprime, comme nous avons dit, le désavantage des entreprises à bas salaires des Canadiens-français qui se trouvent dans des industries à hauts salaires.

La comparaison des groupes canadien-français et étrangers ne cause aucune surprise. L'effet de structure est positif et compte pour 38% de la différence totale des salaires. Le groupe étranger est par conséquent davantage concentré dans des industries à hauts salaires. Le groupe étranger représente aussi des entreprises à hauts salaires quelle que soit l'industrie et ce facteur explique un deuxième 38% de la différence totale de salaires. Enfin l'influence jointe compte pour 24%.

b) salaires et productivité

Nous pouvons maintenant passer à la relation productivité - salaire que nous avons annoncée. Les graphiques 3-6 (a,b,c) illustrent l'association positive qui existe entre les deux phénomènes pour chacun des groupes. Nous observons en somme que de secteur à secteur, le salaire payé par chacun des groupes est d'autant plus élevé que la productivité du travail est élevée.

(Une régression statistique sera faite sur ce sujet).

3-6 (a)

GRAPHIQUE

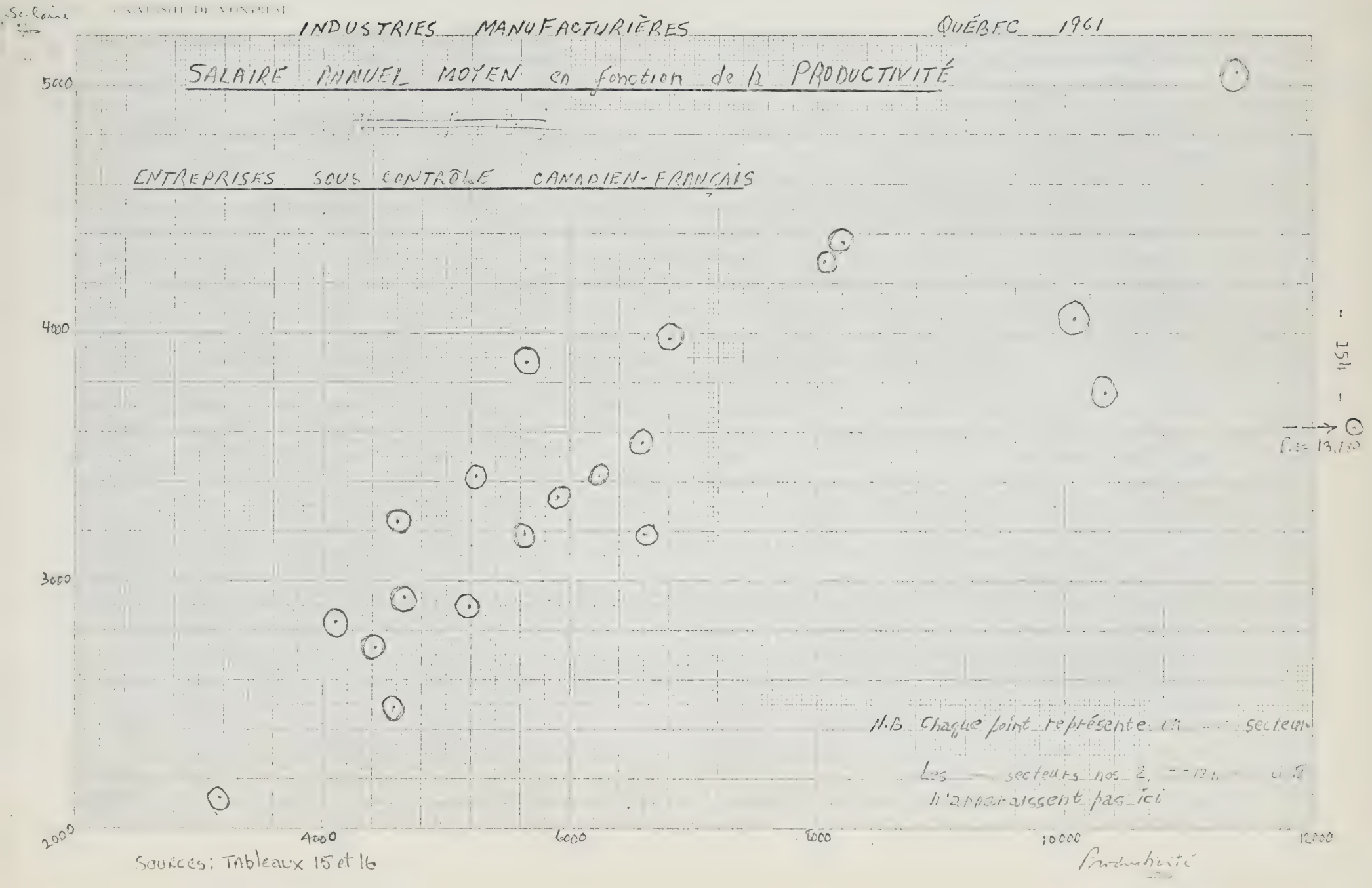

Sources: Tableaux 15 et 16

3-6 (b)

GRAPHIQUE

Salaire

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES — QUÉBEC 1961

SALAIRE ANNUEL MOYEN en fonction de la PRODUCTIVITÉ

Productivité

ENTREPRISES SOUS CONTRÔLE CANADIEN ANGLAIS

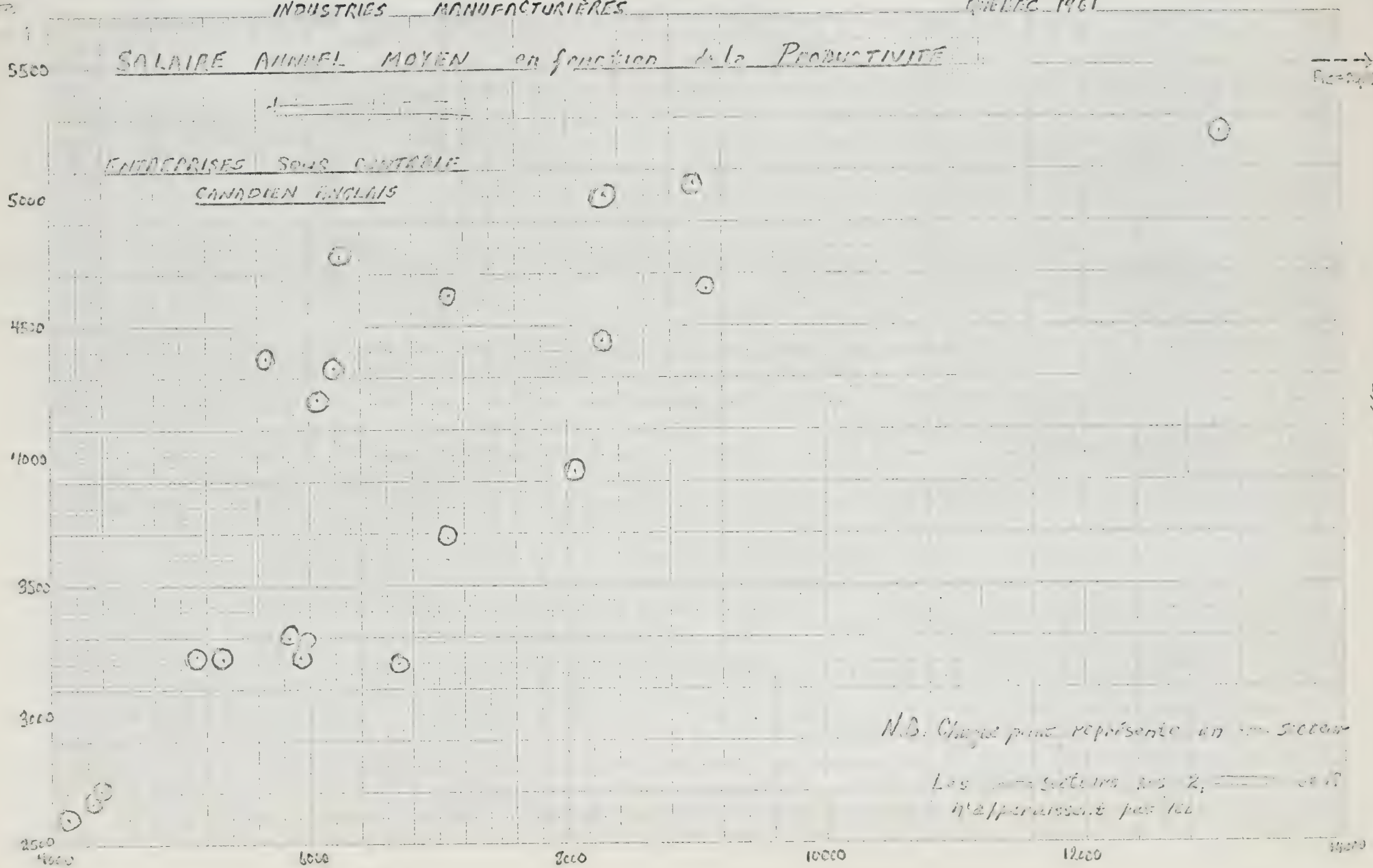

N.B. Chaque point représente un secteur

Les secteurs nos 2, [illegible] et 17 n'apparaissent pas ici

Sources: Tableaux 15 et 16

productivité

3.6 (c)

GRAPHIQUE ~~3.6 (c)~~

Solaire UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES QUÉBEC 1961

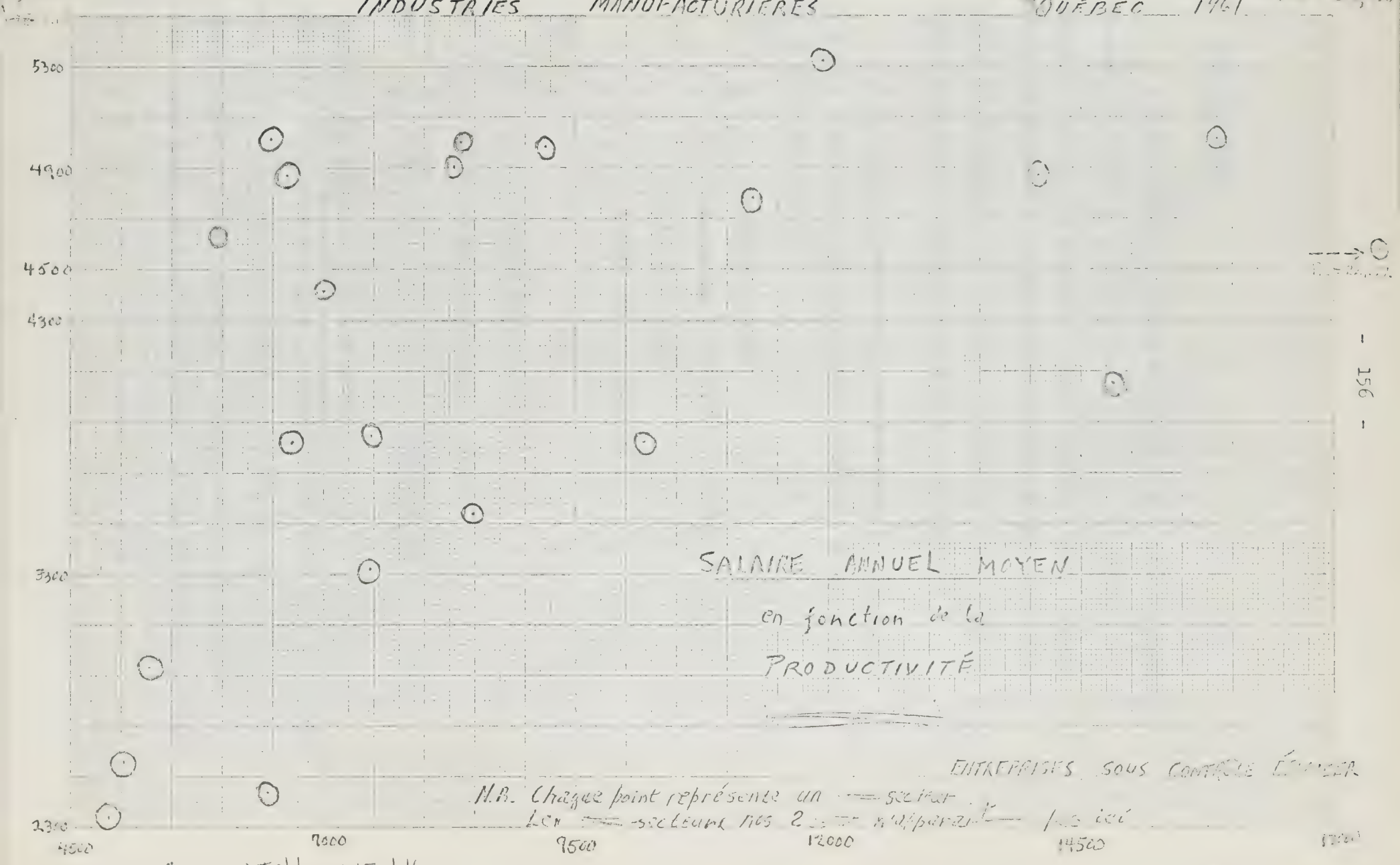

Sources: Tableaux 15 et 16

c) coût du travail

Même parfaite, la corrélation précédente serait compatible avec des rapports de productivité - salaire différents d'un groupe à l'autre. Ces rapports revêtent une importance considérable; ils permettent en quelque sorte de rendre un verdict d'ensemble sur la capacité de concurrence respective de l'entreprise canadienne-française, canadienne-anglaise et étrangère.

Ces rapports servent en effet à établir le coût du travail dans l'entreprise qui est égal à la somme des salaires rapportée à la valeur ajoutée.

Soit C_T : le coût du travail

W : la masse des traitements et salaires versés

Y : la valeur ajoutée

L : le nombre total d'employés

Alors $C_T = \frac{W}{Y}$ (1)

Or $\frac{W}{L}$ = le taux de salaire

et $\frac{Y}{L}$ = la productivité moyenne du travail

donc $C_T = \frac{W}{Y} = \frac{W}{L} \cdot \frac{L}{Y}$ ou encore $\frac{\text{taux de salaire}}{\text{productivité}}$ (2)

L'équation (2) permet de voir que le coût du travail découle du rapport entre le taux de salaire et la productivité, du rapport par suite, entre ce qui est versé au travailleur et ce qui est reçu de chacun en valeur ajoutée. Si une entreprise accuse un coût du travail plus élevé qu'une autre, de deux choses l'une: ou bien la productivité est

la même et les salaires sont plus élevés ou bien les salaires sont les mêmes et la productivité est plus faible. Dans les deux cas, et indépendamment du niveau absolu de productivité (1), l'entreprise dont le coût du travail est plus élevé est une entreprise en difficulté. Pour s'acquitter de ces dépenses accrues en travail, l'entreprise doit vendre son produit plus cher ou elle est forcée d'admettre un taux de profit plus faible sur le capital investi; ceci peut aller jusqu'à la faillite.

Disons encore une fois que les statistiques dont nous disposons sont trop globales et trop incertaines pour sanctionner ces propositions générales ou les conséquences qu'elles entraînent. Pour ce qu'elles indiquent néanmoins, l'entreprise canadienne-française serait dans une situation beaucoup plus difficile que l'entreprise étrangère en dépit du fait qu'elle paie déjà des salaires moins élevés. Eu égard à ce qui suit, il serait plus juste de formuler l'observation en sens inverse et de dire que l'entreprise étrangère semble connaître une situation plus avantageuse bien qu'elle paie déjà des salaires plus élevés. Cette observation est tirée du tableau 17. Dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, le coût du travail est égal à 55% et à 44% de la valeur ajoutée dans l'entreprise canadienne-française et étrangère, respectivement. La disparité absolue est de 11

---

(1) Qui dépend à son tour du capital par employé et qui, pour cette raison, entraîne des modifications additionnelles dans les parts du salaire et du capital dans la valeur ajoutée. Ces modifications dépendent des élasticités de substitution.

GRAPHIQUE 3-7

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

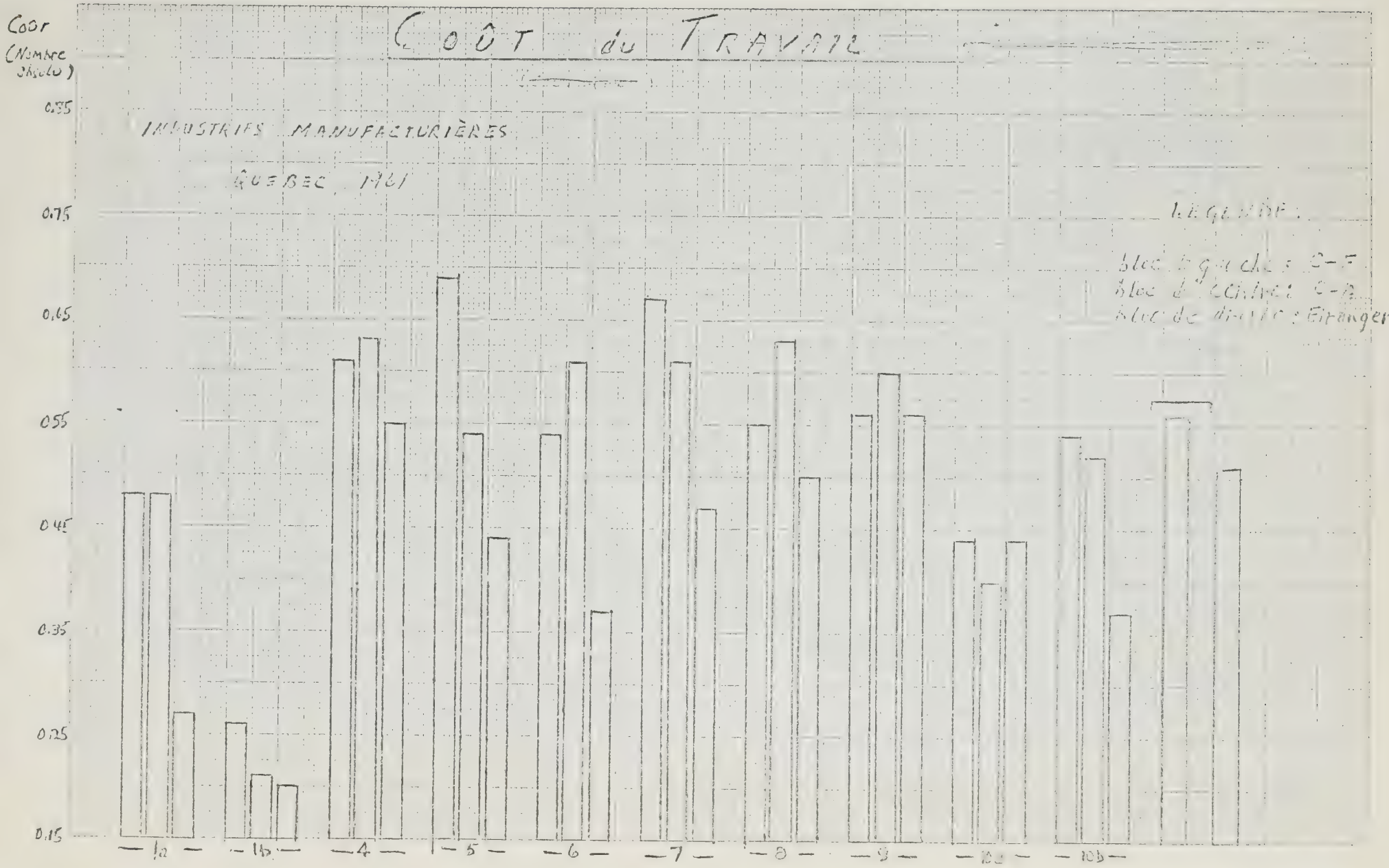

GRAPHIQUE 3-7

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

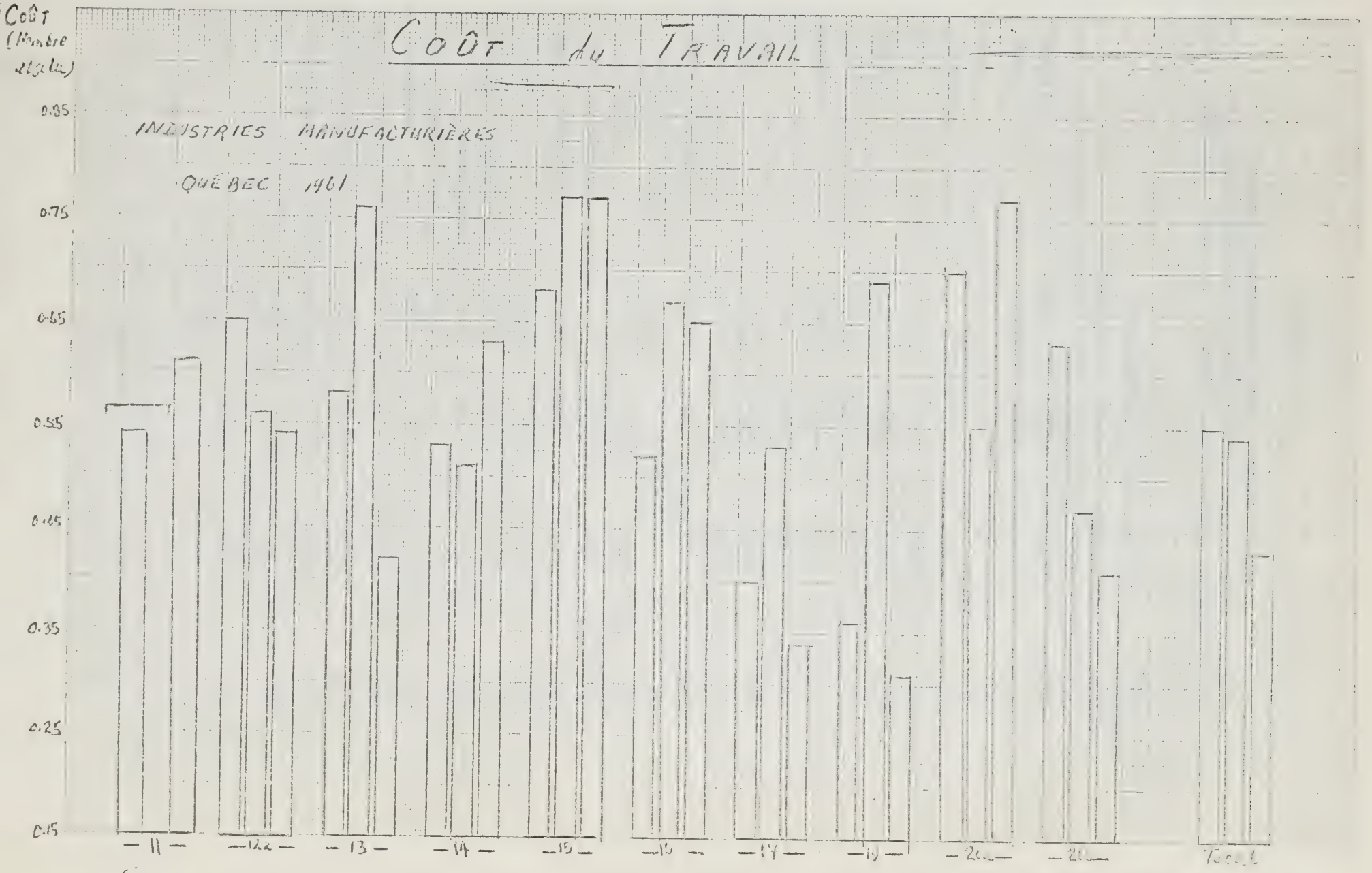

Source tableau 17

SOUS-SECTEURS MANUFACTURIERS

Tableau 3.13

Industries manufacturières, Québec 1961
coût du travail: traitements et salaires en % de la valeur ajoutée
en nombres-indices, total de l'échantillon de chaque secteur = 100

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon
	C.-F.	C.-A.	étranger	
1.a Aliments	123.7	123.7	69.2	100
1.b Boissons	123.8	100.0	95.2	100
2. Tabac	-	-	-	-
3. Caoûtchouc	103.7		96.3	100
4. Cuir	98.4	101.6	88.7	100
5. Textiles	135.3	105.9	86.3	100
6. Bonneterie	98.2	110.9	67.3	100
7. Vêtement	109.8	100.0	77.0	100
8. Bois	96.5	110.5	87.7	100
9. Meuble	96.6	103.4	96.6	100
10.a Pâtes et papier	104.8	95.2	104.8	100
10.b Produits du papier	117.4	113.0	80.4	100
11. Imprimerie et édition	93.1	105.2		100
12.a Fer et acier	118.2	101.8	98.2	100
12.b Métaux non-ferreux	-	166.7	95.2	100
13. Produits métalliques	100.0	131.0	72.4	100
14. Machinerie	89.8	86.4	106.8	100
15. Matériel de transport	89.5	101.3	101.3	100
16. Appareils électriques	80.0	103.1	100.0	100
17. Produits minéraux non-métalliques	88.9	117.8	75.6	100
18. Pétrole et houille	-	-	100.0	100
19. Produits chimiques	102.9	197.1	88.6	100
20.a Instruments de précision	98.6	77.5	108.5	100
20.b Autres	131.3	97.9	85.4	100
total	112.2	110.2	89.8	100

Source: tableau 17

points de pourcentage (1). Sur les 20 secteurs disponibles, on en trouve 14 dont le coût du travail de l'entreprise canadienne-française excède celui de l'entreprise étrangère.

A cet égard, l'entreprise canadienne-anglaise ressemble plus à l'entreprise canadienne-française qu'à l'entreprise étrangère. Le coût du travail s'élève à 54% de la valeur ajoutée soit un point de pourcentage de moins que l'entreprise canadienne-française, mais 10 points de pourcentage de plus que l'entreprise étrangère. Par rapport à l'entreprise étrangère, l'entreprise canadienne-anglaise accuse un coût de travail plus élevé dans 17 secteurs sur 21. Par rapport à l'entreprise canadienne-française, la distribution par secteur est beaucoup moins systématique: elle compte 11 secteurs où son coût du travail excède celui de l'entreprise canadienne-française et 9 secteurs où son coût du travail est inférieur. Le détail de ces comparaisons apparaît au tableau 3.13.

d) main-d'oeuvre féminine et salaires

Il convient maintenant de vérifier si les faibles salaires payés par les entreprises canadiennes-françaises s'expliquent par une proportion plus forte de main-d'oeuvre féminine. L'association entre les deux phénomènes peut prendre deux formes:

---

(1) En termes relatifs, le coût du travail est de 25% plus élevé dans l'entreprise canadienne-française que dans l'entreprise étrangère (tableau 3.10).

a) soit que les entreprises canadiennes-françaises sont dans des industries qui emploient généralement plus de main-d'oeuvre féminine;

b) soit que les entreprises canadiennes-françaises emploient plus de femmes que les deux autres groupes dans les mêmes industries.

Le tableau 3.14 fournit les informations pertinentes. Dans l'ensemble, la main-d'oeuvre féminine représente 28.8% de la main-d'oeuvre totale dans les entreprises canadiennes-françaises, 34% dans les entreprises canadiennes-anglaises et 15.4% dans les entreprises étrangères. Ce sont donc les entreprises étrangères qui, nettement, emploient le moins de main-d'oeuvre féminine et la proportion est d'environ deux fois moindre que dans les autres entreprises. Si nous comparons industrie par industrie, les proportions étrangère et canadienne-française, nous n'observons aucun pattern systématique, ce qui donne à penser que la plus forte proportion canadienne-française de main-d'oeuvre féminine serait due aux différences de structure industrielle des deux groupes. Nous n'observons aucun pattern systématique non plus qui explique d'emblée le plus fort pourcentage de main-d'oeuvre féminine dans les entreprises canadiennes-anglaises relativement aux entreprises canadiennes-françaises.

Les calculs de standardisation servent à clarifier des situations de ce genre. Posons que F_i est le taux d'emploi féminin dans chaque industrie, i.e. le nombre d'employés féminins en pourcentage du

Tableau 3.14

% de la main-d'oeuvre féminine canadienne-française, canadienne-anglaise par rapport au total de la main-d'oeuvre canadienne-française, canadienne-anglaise et étrangère dans chaque industrie

		C.-F.	C.-A.	étranger	Total de l'échantillon	Total de l'industrie
1.a	Aliments	27.6	23.2	30.0	26.5	24.4
1.b	Boissons	14.7	13.7	15.8	14.4	13.9
2.	Tabac	-	-	-	-	54.5
3.	Caoutchouc	33.3	33.4	27.0	30.1	29.8
4.	Cuir	44.0	50.3	42.4	47.0	46.4
5.	Textiles	41.0	28.2	26.6	28.2	30.6
6.	Bonneterie	63.6	63.5	65.3	63.8	62.7
7.	Vêtement	79.0	71.6	81.9	72.7	71.1
8.	Bois	8.2	11.1	7.2	9.0	5.6
9.	Meuble	6.6	11.9	20.5	10.8	10.7
10.a	Pâtes et papier	9.4	5.2	3.5	4.7	5.8
10.b	Produits du papier	36.9	31.1	27.4	31.2	32.2
11.	Imprimerie et édition	22.0	27.1	27.0	26.1	26.1
12.a	Fer et acier	1.6	2.7	2.7	2.5	2.5
12.b	Métaux non-ferreux	-	3.0	3.3	3.3	5.5
13.	Produits métalliques	4.9	10.2	12.5	10.0	9.5
14.	Machinerie	8.0	12.2	10.0	10.0	9.6
15.	Matériel de transport	4.1	2.7	6.1	5.4	5.4
16.	Appareils électriques	19.8	26.3	22.6	24.7	25.9
17.	Produits minéraux non-métalliques	5.0	11.4	6.1	9.5	8.6
18.	Pétrole et houille	-	-	4.3	4.3	4.3
19.	Produits chimiques	37.3	25.6	21.8	23.1	25.4
20.a	Instruments de précision	24.1	42.7	22.6	27.4	25.6
20.b	Autres	24.9	35.4	40.5	34.2	32.4
	total	28.8	34.0	15.4	27.2	27.6

Source: tableaux 18 et 12

nombre total d'employés; posons ensuite que N_i est le nombre total d'employés dans chaque industrie en pourcentage du nombre total d'employés dans toute l'industrie manufacturière. Suivant les formules que nous avons décrites précédemment, on peut imputer la différence d'emploi féminin entre le groupe canadien-anglais et canadien-français

1° à un effet de structure ($\sum_i^n dN_i \, F_i^F$), i.e. au fait que les Canadiens-anglais sont dans des industries à emploi féminin élevé,

2° à un effet du taux d'emploi féminin ($\sum_i^n dF_i \, N_i^F$) dans chaque industrie, i.e. au fait que dans les mêmes industries les Canadiens-anglais emploient plus de femmes que les Canadiens-français;

3° à une influence jointe de la structure industrielle et du taux d'emploi féminin ($\sum dF_i \, dN_i$).

Les mêmes définitions s'appliquent aux différences entre le groupe étranger et le groupe canadien-français.

Le tableau 3.15 donne les résultats. La partie A du tableau indique que si les Canadiens-anglais emploient plus de femmes en moyenne que les Canadiens-français, c'est dû à leur structure industrielle; les Canadiens-anglais se trouvent dans des industries où l'emploi féminin est supérieur à celui des autres industries. L'effet de structure est égal à 1.42%. Si on s'en tenait à la structure industrielle respective des deux groupes, la moyenne d'emploi féminin

Tableau 3.15

Main-d'oeuvre féminine dans les établissements sous contrôle canadien-français, canadien-anglais et étranger

		en points de pourcentage de main-d'oeuvre féminine sur main-d'oeuvre totale	en % du total
A. Etablissements canadiens-anglais vs canadiens-français			
1. effet de structure	$\sum_{i}^{n} dN_i \, F_i^F$	8.06	142.15
2. effet du taux d'emploi féminin	$\sum_{i}^{n} dF_i \, N_i^F$	0.52	9.17
3. influence jointe	$\sum_{i}^{n} dF_i \, dN_i$	- 2.91	- 51.32
4. différence totale	$F^B - F^F$	5.68	100.00
B. Etablissements étrangers vs canadiens-français			
1. effet de structure	$\sum_{i}^{n} dN_i \, F_i^E$	15.31	114.17
2. effet du taux d'emploi féminin	$\sum_{i}^{n} dF_i \, N_i^E$	1.21	9.02
3. influence jointe	$\sum_{i}^{n} dF_i \, dN_i$	- 3.11	- 23.19
4. différence totale	$F^F - F^E$	13.41	100.00

Sources: tableaux 3.14, 12 et 18

du groupe canadien-anglais devrait être encore supérieure à celle qu'on observe. Par implication, on doit donc déduire que le taux d'emploi féminin par industrie est généralement inférieur chez le groupe canadien-anglais à celui du groupe canadien-français (1). Pour faire le même travail que les Canadiens-anglais (mêmes industries), les Canadiens-français emploient davantage la main-d'oeuvre féminine, mais ils sont surtout dans des industries à main-d'oeuvre masculine. Ces deux tendances opposées expliquent le signe négatif de l'influence jointe.

Quand on compare le groupe étranger au groupe canadien-français, on doit expliquer le phénomène inverse en quelque sorte: à savoir le % plus élevé de main-d'oeuvre féminine chez les Canadiens-français. La partie B du tableau 3.15 révèle que par comparaison au groupe étranger, le groupe canadien-français est nettement concentré dans des industries à main-d'oeuvre féminine, et que le taux d'emploi féminin n'est pas la variable la plus importante. Quand le taux d'emploi féminin du groupe étranger est appliqué à la structure industrielle canadienne-française, le nombre moyen des femmes dans la main-d'oeuvre des établissements étrangers excède même le niveau observé du groupe canadien-français. L'effet de structure est donc supérieur à 100% comme dans le cas précédent. Un bon exemple est l'industrie

---

(1) Un exemple peut être utile. Soit 2 industries dont l'une comprend 40% et l'autre 15% de femmes. Les Canadiens-anglais seront surtout concentrés dans la 1ère et les Canadiens-français dans la seconde. Cependant dans chacune des deux industries les Canadiens-français peuvent compter plus de femmes que les Canadiens-anglais.

du vêtement qui est une industrie à main-d'oeuvre féminine et dans laquelle on trouve 10% de la main-d'oeuvre des établissements canadiens-français et seulement 1% de la main-d'oeuvre des établissements étrangers. Par contre, dans le vêtement, les Canadiens-français emploient 79.0% de femmes tandis que les étrangers en emploient 81.9% (tableau 3.14). On peut donc conclure aisément que l'emploi féminin est une question de structure industrielle avant tout.

Si d'une part l'emploi féminin s'explique par la structure industrielle et que d'autre part le niveau des salaires des trois groupes s'explique par des taux différents à l'intérieur des mêmes industries, on doit en déduire que les salaires ne sont pas associés directement à l'emploi féminin. Par suite, il serait erroné d'invoquer l'emploi féminin pour expliquer les faibles salaires des établissements canadiens-français.

Section 6 : Exportations

La première étude qui a été faite des exportations du Québec a été publiée en 1961 (1). Elle se rapportait à l'année 1952. L'étude montrait que 45% de la production manufacturière du Québec était exportée à l'étranger et aux autres provinces. Dans Statistiques d'avril, mai, juin 1965,(2) on trouve le rapport d'une enquête analogue pour l'année 1961. On observe qu'en 1961, 45.9% de la production manufacturière a été exportée, dont 31.1 points de pourcentage aux autres provinces et 14.8 points à l'étranger. Le chiffre de 1961 est donc à peu près identique à celui de 1952 (3).

Les résultats que nous décrirons maintenant sont basés en principe sur le même échantillon que celui des sections et des chapitres précédents. La liste préliminaire et l'échantillon initial sont ceux que nous avons décrits au chapitre 2. Nos données sur les exportations proviennent cependant du Bureau Provincial de la Statistique du Québec de sorte que notre échantillon final peut différer de celui que nous avons utilisé jusqu'ici. Nous n'avons pas le détail de chaque établissement qui a été inclus dans l'un et exclu de l'autre, mais nous pouvons

---

(1) André Raynauld, Croissance et Structure économiques de la Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec 1961, p. 125 et suivantes.

(2) Bureau Provincial de la Statistique du Québec.

(3) Il n'est pas possible de dire que les exportations n'ont pas changé entre 1952 et 1961 cependant, car la comparaison est sujette à caution.

comparer les pourcentages de couverture. Le tableau 21 de l'appendice donne cette comparaison. Comme les divergences sont minimes, ce que nous disons du 1er échantillon au chapitre 2 s'applique à celui-ci.

Puisque l'échantillon néglige les établissements les plus petits (qui exportent moins que les plus grands) nous surestimons l'importance des exportations. En % de la valeur des expéditions, l'échantillon indique en effet que les exportations du Québec s'élèvent à 50.6% tandis qu'elles représentent 45.9% en réalité, pour l'ensemble de l'industrie manufacturière (tableau 3.17).

C'est plutôt la répartition des exportations entre les établissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers qui nous intéresse toutefois. L'essentiel de notre sujet est rapporté dans les trois tableaux qui suivent. Au tableau 3.16, nous présentons la proportion des exportations totales qui est imputable à chacun des trois groupes. Au tableau 3.17, les mêmes données sont exprimées en pourcentages de la valeur des expéditions. Enfin le tableau 3.18 donne une répartition par industrie des exportations de chacun des trois groupes d'établissements.

La situation est très nette et se résume en quelques mots. C'est le groupe étranger qui exporte le plus à tous égards; il est suivi d'assez près par le groupe canadien-anglais. Ces deux groupes exportent respectivement 51.5% et 44.0% des exportations manufacturières totales de la Province. Le groupe canadien-français par

contre, ne compte que pour 4.5% des exportations totales. En chiffres absolus, les exportations manufacturières du Québec s'élevaient à 3.4 milliards de dollars en 1961. A cette somme, le groupe canadien-français a contribué pour environ 150 millions. Le décalage entre le groupe canadien-français et les deux autres est considérable et frappant.

Les exportations représentent une proportion élevée de la production manufacturière dans la Province de Québec. Mais il n'en est pas ainsi des entreprises canadiennes-françaises. Dans notre échantillon, le groupe étranger exporte près de 60% de sa production, le groupe canadien-anglais, 48.6%, tandis que le groupe canadien-français n'exporte que 21.9% de sa production (1). L'entreprise canadienne-française est donc nettement tournée vers le marché local; il serait à peine exagéré de dire que l'entreprise canadienne-française, à toutes fins pratiques, n'exporte pas.

Il convient maintenant d'apporter les nuances et les précisions qui s'imposent, à l'aide de nos tableaux. Notons d'abord qu'en proportion de la production, les entreprises du Québec exportent deux fois plus aux autres provinces qu'elles n'exportent à l'étranger (tableau 3.17, total de l'industrie manufacturière). Les établissements étrangers observent cette moyenne, tandis que les établissements canadiens-anglais s'élèvent un peu au-dessus de cette moyenne et que

---

(1) Le groupe canadien-français compte pour environ 10% de la production manufacturière; s'il exporte 22% de sa production, c'est dire que ses exportations représentent 2.2% de la production manufacturière totale du Québec.

les établissements canadiens-français exportent quatre fois plus aux autres provinces qu'à l'étranger. Le groupe canadien-français se distingue de nouveau sous cet aspect. Il exporte très peu et 80% de ce qu'il exporte est destiné aux autres provinces.

Passons maintenant aux secteurs particuliers du tableau 3.16 (1). Le groupe canadien-français contribue à 4.5% des exportations totales, avons-nous dit. Les secteurs où le groupe canadien-français excède de beaucoup cette moyenne sont les produits du bois (48.0%), les produits du cuir (44.2%) et le meuble (29.2%). Les produits du bois sont l'exception où le groupe canadien-français exporte plus que les deux autres groupes en chiffres absolus. Nous voyons au tableau 3.17 cependant que même dans ce cas privilégié, les Canadiens-français n'exportent que 28.2% de leur production de bois tandis que les Canadiens-anglais exportent 49.8% et les étrangers 80.7%. Dans les produits du cuir et le meuble, le groupe canadien-français compte pour une proportion appréciable des exportations, mais il est dépassé en importance par le groupe canadien-anglais dans les deux cas.

Le groupe canadien-anglais compte pour 44% des exportations manufacturières totales. Les secteurs où le groupe surpasse cette moyenne sont le vêtement (91.4%), le textile (78.7%), la bonneterie (69.3%), l'imprimerie et l'édition (64.4%), le papier (64.3%), le

---

(1) Pour apprécier ces chiffres à leur juste mesure, il faut garder en mémoire l'importance du groupe dans la production du secteur (tableau 1.3 par exemple) et l'importance des exportations totales dans la production du secteur (tableau 3.17).

meuble (62.9%), les appareils électriques (53.1%) enfin, le cuir (48.6%). Il est tout à fait remarquable que toutes ces industries, sauf le papier, sont des industries d'exportation aux autres provinces, mais pas à l'étranger. Du point de vue du Canada dans son ensemble, ce sont des industries dont le marché est domestique à l'exception du papier.

Qu'en est-il du groupe étranger? Celui-ci exporte 51% de sa production. Les secteurs en flèche sont le matériel de transport (87%) (1), les produits chimiques (86.4%), la machinerie (84%), le tabac (69.8%), le caoutchouc et les industries diverses (60%), les industries métalliques primaires (58%), les produits minéraux non-métalliques (58%), enfin les aliments et boissons (55.5%). Les marchés de ces industries sont parfois les autres provinces, parfois l'étranger. Nous pouvons donc en déduire que le groupe étranger opère efficacement sur les deux marchés à la fois, en fonction des industries dans lesquelles il se trouve.

C'est le tableau 3.17 toutefois qui mesure directement la "propension à exporter" de chacun des trois groupes, puisque cette fois, les exportations sont exprimées en pourcentage de la production de chacun, dans chaque industrie (2). On sait que pour l'ensemble

---

(1) Nous laissons de côté le pétrole et houille où le groupe étranger exporte 100% puisqu'il est le seul producteur.

(2) Soit $\frac{E_{ij}}{Y_{ij}}$ où E sont les exportations, Y la valeur des expéditions, i l'industrie (i = 1, 2 ... 20) j, le groupe canadien-français, canadien-anglais, étranger, l'échantillon et l'industrie totale (j = 1, ... 5). Pour l'industrie manufacturière totale, on a

$$\sum_{1}^{20} \frac{E_{ij}}{Y_{ij}}$$

du secteur manufacturier, le groupe canadien-français exporte deux à trois fois moins que le groupe canadien-anglais ou étranger, compte tenu de la production de chacun. Les variations des secteurs particuliers autour de cette moyenne sont assez prononcées. Dans la bonneterie, l'imprimerie-édition, le matériel de transport et les industries diverses, le groupe canadien-anglais exporte plus qu'au moins un des deux autres groupes: dans le meuble, le cuir et peut-être les vêtements, les Canadiens-français font aussi bonne figure que leurs concurrents. Dans tous les autres secteurs par contre, ils sont très loin derrière. L'industrie de l'alimentation étonne à cet égard. Les Canadiens-français sont relativement bien établis dans ce secteur et on se serait attendu à des exportations à peu près équivalentes à celles des deux autres groupes. Pourtant, alors que le groupe étranger exporte 51% de sa production, et le groupe canadien-anglais 29%, le groupe canadien-français n'atteint pas 7%. Un cas où la surprise va en sens contraire est celui du matériel de transport dont les exportations s'élèvent à 54% en dépit d'une présence canadienne-française très limitée (6.4% de la valeur ajoutée, suivant le tableau 1.3). Il s'agit sans doute des trois entreprises canadiennes-françaises, Sicard Inc. (1), Autoneige Bombardier Ltée, et P. Thibault (Canada) Ltée, bien connues pour leurs innovations dans le domaine.

Des huit secteurs où le groupe canadien-anglais exporte plus

---

(1) Sicard Inc. a été vendu à des intérêts étrangers récemment.

Tableau 3.16

Exportations de chaque groupe d'établissements
en % du total des exportations
par secteur manufacturier

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon
	C.-F.	C.-A.	étranger	
1. Aliments et boissons				
aux autres provinces	4.67	30.22	65.11	100
à l'étranger	5.67	74.30	20.02	100
total des exportations	4.89	39.57	55.55	100
2. tabac				
aux autres provinces	0.00	30.37	69.63	100
à l'étranger	0.00	16.13	83.87	100
total des exportations	0.00	30.22	69.78	100
3. caoutchouc				
aux autres provinces	2.50	37.30	60.20	100
à l'étranger	9.40	32.82	57.77	100
total des exportations	2.69	37.18	60.13	100
4. cuir				
aux autres provinces	44.38	49.65	5.97	100
à l'étranger	40.83	25.51	33.66	100
total des exportations	44.23	48.62	7.14	100
5. textiles				
aux autres provinces	1.06	78.50	20.44	100
à l'étranger	0.36	80.71	18.93	100
total des exportations	1.00	78.67	20.33	100
6. bonneterie				
aux autres provinces	14.17	68.38	17.45	100
à l'étranger	0.32	99.36	0.32	100
total des exportations	13.75	69.32	16.93	100
7. vêtement				
aux autres provinces	6.05	91.41	2.54	100
à l'étranger	3.91	88.88	7.21	100
total des exportations	6.03	91.40	2.57	100
8. bois				
aux autres provinces	62.36	30.64	7.00	100
à l'étranger	29.88	60.06	10.07	100
total des exportations	47.99	43.66	8.36	100
9. meuble				
aux autres provinces	30.04	62.30	7.66	100
à l'étranger	6.85	79.81	13.34	100
total des exportations	29.21	62.93	7.86	100
10. papier				
aux autres provinces	3.36	53.60	43.04	100
à l'étranger	2.45	67.19	30.36	100
total des exportations	2.64	64.30	33.06	100

Tableau 3.16 (suite)

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon
	C.-F.	C.-A.	étranger	
11. imprimerie et édition				
aux autres provinces	21.27	64.27	14.46	100
à l'étranger	0.00	100.00	0.00	100
total des exportations	21.17	64.44	14.40	100
12. industrie métallique primaire				
aux autres provinces	1.35	41.24	57.41	100
à l'étranger	0.07	41.78	58.15	100
total des exportations	0.37	41.65	57.98	100
13. produits métalliques				
aux autres provinces	6.39	43.22	50.40	100
à l'étranger	1.91	48.85	49.24	100
total des exportations	6.10	43.58	50.32	100
14. machinerie				
aux autres provinces	7.61	12.48	79.91	100
à l'étranger	2.85	5.73	91.42	100
total des exportations	5.85	9.98	84.17	100
15. matériel de transport				
aux autres provinces	5.61	13.58	80.81	100
à l'étranger	1.85	0.70	97.44	100
total des exportations	4.21	8.78	87.01	100
16. appareils électriques				
aux autres provinces	2.08	57.98	39.94	100
à l'étranger	1.03	14.62	84.35	100
total des exportations	1.96	53.11	44.94	100
17. produits minéraux non-métalliques				
aux autres provinces	0.78	52.98	46.24	100
à l'étranger	0.00	5.12	94.88	100
total des exportations	0.59	41.46	57.95	100
18. pétrole et houille				
aux autres provinces	0.00	0.00	100.00	100
à l'étranger	0.00	0.00	100.00	100
total des exportations	0.00	0.00	100.00	100
19. produits chimiques				
aux autres provinces	1.21	13.68	85.11	100
à l'étranger	0.09	5.44	94.46	100
total des exportations	1.05	12.51	86.44	100
20. industries diverses				
aux autres provinces	9.88	29.52	60.60	100
à l'étranger	28.77	11.58	59.66	100
total des exportations	13.26	26.31	60.43	100

Tableau 3.16 (suite)

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon
	C.-F.	C.-A.	étranger	
Total du secteur manufacturier				
aux autres provinces	5.58	42.20	52.22	100
à l'étranger	2.27	47.48	50.25	100
total des exportations	4.46	43.98	51.55	100

Source: Bureau Provincial de la Statistique, compilation spéciale suivant "l'échantillon initial" décrit au chapitre 2.

que la moyenne, six sont des marchés canadiens et deux, des marchés étrangers, à savoir le papier et les produits métalliques primaires. On observe de nouveau ici cette spécialisation, pour ainsi dire, du groupe canadien-anglais dans le marché des autres provinces.

Enfin le groupe étranger, dont la "propension à exporter" est beaucoup plus prononcée (avec des exportations égales à 60% de la production), ne cède le pas à l'un des deux autres groupes que dans trois industries sur vingt: la bonneterie, le vêtement et les appareils électriques. Encore faut-il ajouter que les différences sont mineures. Dans trois autres industries, les exportations sont à peu près les mêmes: le meuble, les industries métalliques primaires et les produits chimiques.

La structure des exportations de chacun des groupes, telle qu'elle est présentée au tableau 3.18, est aussi révélatrice que les calculs précédents. Pour simplifier la lecture, nous pouvons construire le tableau 3.19 dans lequel nous ne retiendrons que les six principales industries exportatrices de chacun des trois groupes. Une telle structure reflète moins la capacité à exporter des groupes que leur structure industrielle, et la structure industrielle de la Province. D'abord on note la présence des industries des produits alimentaires et du papier dans chacun des trois groupes. Ensuite, rien n'interdit de rapprocher les industries du groupe canadien-français à celles du groupe étranger et on caractérise alors le groupe canadien-français par le cuir, le vêtement, le bois et le meuble,

Tableau 3.17

Exportations en pourcentage de la production de chaque groupe et en pourcentage de la production totale de l'échantillon et de l'industrie par secteur manufacturier

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger		
1. Aliments et boissons					
aux autres provinces	5.0	17.3	47.2	24.7	18.1
à l'étranger	1.6	11.5	3.9	6.6	5.4
total des exportations	6.6	28.8	51.1	31.3	23.5
2. tabac					
aux autres provinces	0	65.9	69.3	67.6	67.5
à l'étranger	0	0.4	0.9	0.8	0.8
total des exportations	0	66.3	70.2	68.4	68.3
3. caoutchouc					
aux autres provinces	23.5	59.9	62.8	59.2	57.0
à l'étranger	2.5	1.5	1.7	1.7	1.5
total des exportations	26.0	61.4	64.5	60.9	58.5
4. cuir					
aux autres provinces	47.0	57.8	61.5	52.6	50.0
à l'étranger	1.9	1.3	15.3	2.3	2.1
total des exportations	48.9	59.1	76.8	54.9	52.1
5. textiles					
aux autres provinces	17.9	37.5	41.8	37.9	38.3
à l'étranger	0.5	3.1	3.1	3.1	3.2
total des exportations	18.4	40.6	44.9	41.0	41.5
6. bonneterie					
aux autres provinces	56.2	52.0	41.1	50.2	48.9
à l'étranger	0	2.4	0	1.6	1.3
total des exportations	56.2	54.4	41.1	51.8	50.2
7. vêtement					
aux autres provinces	41.7	51.1	46.8	50.3	56.1
à l'étranger	0.2	0.3	0.8	0.3	0.5
total des exportations	41.9	51.4	47.6	50.6	56.6
8. bois					
aux autres provinces	20.4	19.5	37.7	20.8	16.9
à l'étranger	7.8	30.3	43.0	16.5	12.9
total	28.2	49.8	80.7	37.3	29.8
9. meuble					
aux autres provinces	37.9	38.7	35.8	38.2	34.1
à l'étranger	0.3	1.8	2.3	1.4	1.1
total des exportations	38.2	40.5	38.1	39.6	35.2
10. papier					
aux autres provinces	6.1	11.5	19.5	13.5	16.1
à l'étranger	16.3	53.2	50.9	49.8	54.0
total des exportations	22.4	64.7	70.4	63.3	70.1

Tableau 3.17 (suite)

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger		
11. imprimerie et édition					
aux autres provinces	3.1	2.3	5.7	2.7	2.0
à l'étranger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
total des exportations	3.1	2.3	5.7	2.7	2.0
12. industrie métallique primaire					
aux autres provinces	24.6	16.7	16.8	16.8	14.2
à l'étranger	4.0	54.9	55.2	54.6	43.9
total des exportations	28.6	71.6	72.0	71.4	58.1
13. produits métalliques					
aux autres provinces	15.6	34.2	50.0	37.3	33.3
à l'étranger	0.3	2.7	3.4	2.6	2.1
total des exportations	15.9	36.9	53.4	39.9	35.4
14. machinerie					
aux autres provinces	20.2	35.8	34.6	33.0	41.2
à l'étranger	4.5	9.7	23.3	19.4	18.0
total des exportations	24.7	45.5	57.9	52.4	59.2
15. matériel de transport					
aux autres provinces	45.1	43.2	45.2	44.9	44.1
à l'étranger	8.9	1.3	32.4	26.7	26.2
total des exportations	54.0	44.5	77.6	71.6	70.3
16. appareils électriques					
aux autres provinces	29.9	62.3	49.0	55.0	53.4
à l'étranger	1.9	2.0	13.1	7.0	7.3
total des exportations	31.8	64.3	62.1	62.0	61.0
17. produits minéraux non-métalliques					
aux autres provinces	2.0	24.3	25.0	22.6	23.7
à l'étranger	0.0	0.7	16.3	7.2	2.7
total des exportations	2.0	25.0	41.3	29.8	26.4
18. pétrole et houille					
aux autres provinces	0.0	0.0	40.2	40.2	40.0
à l'étranger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
total des exportations	0.0	0.0	40.2	40.2	40.0
19. produits chimiques					
aux autres provinces	17.9	55.4	51.0	50.4	45.7
à l'étranger	0.2	3.6	9.4	8.3	7.4
total des exportations	18.1	59.0	60.4	58.7	53.1
20. industries diverses					
aux autres provinces	25.9	37.6	43.8	39.3	36.7
à l'étranger	16.4	3.2	9.4	8.6	7.9
total des exportations	42.3	40.8	53.2	47.9	44.6

Tableau 3.17 (suite)

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger		
Total du secteur manufacturier					
aux autres provinces	18.1	30.9	39.9	33.5	31.1
à l'étranger	3.8	17.7	19.6	17.1	14.8
total des exportations	21.9	48.6	59.5	50.6	45.9

Sources: - total de l'industrie: Statistiques, avril, mai, juin 1965, Bureau Provincial de la Statistique: destination des produits manufacturiers

- autres colonnes: Bureau Provincial de la Statistique, compilation spéciale suivant "l'échantillon initial" décrit au chapitre 2.

Tableau 3.18

Répartition en pourcentage des exportations de chacun des groupes

Industries	Etablissements sous contrôle		
	C.-F.	C.-A.	étranger
1. Aliments et boissons	10.38	8.53	10.21
2. Tabac	0.00	3.11	6.12
3. Caoutchouc	0.79	1.10	1.52
4. Cuir	20.03	2.23	0.28
5. Textiles	1.24	9.83	2.17
6. Bonneterie	4.37	2.24	0.47
7. Vêtement	9.08	13.96	0.33
8. Bois	8.78	0.81	0.13
9. Meuble	8.51	1.86	0.20
10. Papier	9.64	23.79	10.44
11. Imprimerie et édition	0.63	0.19	0.04
12. Industries métalliques primaires	1.25	14.33	17.01
13. Produits métalliques	5.65	4.10	4.04
14. Machinerie	1.91	0.33	2.38
15. Matériel de transport	8.02	1.70	14.35
16. Appareils électriques	2.71	7.47	5.39
17. Produits minéraux non-métalliques	0.21	1.51	1.80
18. Pétrole et houille	0.00	0.00	10.11
19. Produits chimiques	1.54	1.86	10.94
20. Industries diverses	5.27	1.06	2.08
Total	100	100	100

Tableau 3.19

Industries exportatrices principales
Exportations en % du total de chaque groupe

Etablissements sous contrôle					
canadien-français		canadien-anglais		étranger	
cuir	20.0%	papier	23.8	industries métalliques	17.0
aliments et boissons	10.4	industries métalliques	14.3	matériel de transport	14.4
papier	9.6	vêtements	14.0	produits chimiques	10.9
vêtements	9.1	textiles	9.8	papier	10.4
bois	8.8	aliments et boissons	8.5	aliments et boissons	10.2
meuble	8.5	appareils électriques	7.5	pétrole	10.1
total ci-dessus	66.4		77.9		73.0

Source: tableau 3.18

tandis qu'on décrit le groupe étranger par les industries métalliques primaires, le matériel de transport, les produits chimiques et les raffineries de pétrole. Il est difficile d'établir un contraste aussi frappant en aussi peu de mots entre les deux groupes. Enfin, le siège mitoyen qu'occupe le groupe canadien-anglais porte les étiquettes industries métalliques primaires, vêtement, textile, et appareils électriques (1).

(1) Le Bureau de la Statistique du Québec a publié l'étude suivante intitulée: Les échanges de biens et services entre le Québec et le monde extérieur - Estimation des paiements faits à des non résidents par les sociétés oeuvrant au Québec. (Aucune date). On y trouve les effets directs et indirects des exportations sur l'économie de la Province de même que diverses autres informations qui se rapportent directement à notre étude. Des raccordements appropriés permettraient de tenir compte désormais des "structures de propriété et de contrôle" (p. 3) comme le souhaitent les auteurs du document statistique.

Section 7 : Répartition régionale des établissements manufacturiers

Nous connaissons la localisation des établissements manufacturiers de notre échantillon initial. On trouve au tableau 3.20 la répartition de ces établissements entre dix régions de la Province de Québec (1). Du tableau, on peut tirer deux observations principales. La première consiste en ce que les établissements canadiens-français sont plus nombreux en dehors de Montréal qu'à Montréal même (région no 7), toutes proportions gardées. Alors que les Canadiens-français comptent 26% des établissements manufacturiers, ils n'en comptent que 13% dans la région de Montréal métropolitain. Notons, par comparaison, que le nombre des établissements canadiens-français s'élèvent à 79% dans l'Abitibi - Témiscamingue, 77% dans la Gaspésie, 66% dans la région de Québec.

Une deuxième observation que nous pouvons faire est que les établissements canadiens-anglais sont surtout concentrés dans Montréal - Métropolitain, tandis que les établissements étrangers sont nettement mieux répartis sur l'ensemble du territoire. Pour une proportion moyenne de 58% des établissements, le groupe canadien-anglais compte 72% des établissements de Montréal - Métropolitain. Le groupe

---

(1) Les calculs se rapportent au nombre des établissements dans cette section plutôt qu'à leur importance. La comparaison régionale resterait sensiblement la même cependant si nous connaissions la valeur de la production. Au total, l'importance des régions ressemble assez au nombre relatif des établissements que nous avons ici, sauf Montréal - Métropolitain qui est surestimé et le Saguenay - Lac St-Jean qui est sous-estimé.

Tableau 3.20

Etablissements canadiens-français, canadiens-anglais et étrangers suivant dix régions du Québec
échantillon initial

Régions économiques	No d'établissements sous contrôle canadien-français		No d'établissements sous contrôle canadien-anglais		No d'établissements sous contrôle étranger		No total d'établissements	
1. Gaspésie - Rive-Sud	33	(77%)	8	(19%)	2	(4%)	43	2%
2. Saguenay - Lac St-Jean	17	(59%)	7	(24%)	5	(17%)	29	1%
3. Québec et les environs	97	(66%)	34	(23%)	15	(11%)	146	7%
4. Mauricie	40	(48%)	30	(35%)	14	(17%)	84	4%
5. Cantons de l'Est	72	(39%)	72	(39%)	39	(22%)	183	9%
6. Les environs de Montréal	84	(38%)	79	(36%)	58	(26%)	221	11%
7. Montréal - Métropolitain	162	(13%)	915	(72%)	193	(15%)	1270	63%
8. Outaouais	3	(13%)	9	(40%)	11	(47%)	23	1%
9. Abitibi - Témiscamingue	11	(79%)	2	(14%)	1	(7%)	14	1%
10. Côte Nord	1	(33%)	0	-	2	(67%)	3	-
Total	520	(26%)	1156	(58%)	340	(16%)	2016	100%

étranger par contre maintient à peine sa moyenne de 16% dans Montréal métropolitain (il compte 15% en fait). Si on rapproche ces données de celles de la section précédente sur les exportations (car le groupe étranger exporte davantage), on est tenté de penser que le groupe étranger est plus tourné vers l'exploitation des ressources naturelles que le groupe canadien-anglais et qu'il doit, pour cette raison, s'installer en province.

Le tableau 23 de l'appendice donne le détail, par industrie et par région, de la localisation des établissements.

Si la présence du groupe étranger en province est associée à l'exploitation des ressources minérales ou forestières, on ne peut pas invoquer cette raison avec la même conviction pour la présence du groupe canadien-français. Sans doute celui-ci est-il fortement implanté dans l'industrie du bois et sans doute cette industrie ouvre-t-elle un large éventail sur tout le territoire. Mais pour plusieurs autres industries, cette raison ne semble pas pertinente. On aura noté que dans le groupe canadien-français on compte plusieurs industries dont la localisation est davantage commandée par un marché local ou régional (l'alimentation ou la chaussure par exemple) ou par le coût de la main-d'oeuvre. Dans ces cas, les facteurs de localisation sont moins contraignants que dans celui de l'exploitation de ressources naturelles. On dit que ce sont des industries "foot-loose", à localisation autonome ou libre. Le groupe canadien-anglais se caractérise aussi par ce genre d'industries. Mais tandis que celui-ci

domine la région de Montréal, le groupe canadien-français se réfugie à Québec et dans le reste de la Province par comparaison (1).

Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce déploiement territorial. La première est la nature des marchés. Nous avons vu que le groupe canadien-français exportait à peine hors de la Province; nous sommes tentés d'ajouter maintenant qu'ils vendent à peine sur le marché de Montréal et qu'ils n'ont pas besoin de venir s'y installer. Une autre façon d'envisager la situation serait de dire que les manufacturiers de Montréal servent en général non seulement le marché local mais aussi un marché extérieur au Québec; que le marché de Montréal ne fait qu'un avec ces marchés extérieurs (essentiellement l'Ontario, sans doute). Par suite, les manufacturiers canadiens-français qui n'ont pas encore capturé le marché d'exportation ne touchent guère au marché de Montréal non plus et n'ont pas intérêt à y fixer leurs établissements. Serait-il permis de penser que les Canadiens-français n'ont pas encore réussi à vendre à des non-Canadiens-français et que le marché de Montréal est déjà trop cosmopolite pour leurs ressources, leurs capacités et leurs ambitions?

La deuxième hypothèse s'inspire d'un modèle de développement économique du professeur Easterbrook (2). Selon ce modèle, l'entrepreneur vise à se créer des zones de sécurité pour ses investissements.

(1) A Québec, 66% des établissements sont canadiens-français, à Montréal 72% des établissements sont canadiens-anglais.

(2) W.T. Easterbrook, The Entrepreneurial function in relation to Technological and Economic Change 1960, miméo.

Aussi longtemps qu'il bâtit cette zone, il affiche un comportement défensif, traditionnel, timide; il exige la protection de l'Etat, et l'appui de la collectivité; il répugne à prendre des risques et fuit les innovations. Ses activités sont des activités satellites d'un centre d'expansion qui a déjà surmonté ces obstacles. C'est seulement quand le risque et l'incertitude de l'avenir auront été réduits à un niveau satisfaisant, et que les entrepreneurs auront par suite réussi à imposer leurs normes de sécurité, que cette zone se libèrera de l'emprise du centre et réagira à son tour d'une façon positive, dynamique, progressive. A ce moment-là, le pattern de "persistence" et la tradition feront place à un processus de "transformation" et d'innovation. Et le professeur Easterbrook d'ajouter qu'une condition de réussite à l'émergence d'un nouveau centre autonome consiste dans la naissance d'une classe d'entrepreneurs autochtones qui construisent leur propre zone de sécurité.

Il est toujours imprudent d'appliquer un modèle d'interprétation historique général comme celui-ci à une réalité particulière ou à ce qui semble être une réalité particulière. Néanmoins Montréal nous apparaît bien comme le seul centre autonome d'expansion de l'Est du Canada, lui-même en rapports étroits avec les centres de New York et de Toronto. Le reste de la Province de Québec est l'hinterland de Montréal, son réservoir de main-d'oeuvre et ses sources d'approvisionnement en plusieurs produits de base. Or il arrive que les entrepreneurs canadiens-français, sans raison manifeste, négligent ou

délaissent la région de Montréal pour le reste de la Province. Comme le marché de plusieurs industries est limité par l'éloignement des usines, celui-ci offre une protection naturelle contre la concurrence d'entrepreneurs plus agressifs. Les Canadiens-français pourraient donc voir dans la distance qui les sépare de Montréal une source de sécurité pour des investissements qu'ils doivent sans doute juger bien fragiles par ailleurs si on se rappelle les observations des sectibns précédentes. Nous croyons quant à nous, que la localisation des usines en Province n'offre qu'une sécurité bien précaire par suite du développement des moyens de communications, et de l'étroitesse des marchés hors-Montréal. Chimère ou réalité cependant, la concentration des établissements canadiens-français en Province est un fait et le besoin de sécurité, une hypothèse vraisemblable.

CHAPITRE IV

CHAPITRE IV

L'élite économique canadienne-française

1. Relations entre les entreprises sous contrôle canadien-français

    a) banques et sociétés de fiducie

    b) banques et sociétés d'assurance

    c) sociétés "holding"

    d) banques et entreprises non-financières

    e) caisses populaires et coopératives

2. Caractéristiques de l'élite économique canadienne-française

    a) éducation et carrière

    b) facteurs ethniques et religieux

    c) affiliation politique

    d) autres responsabilités

3. Imbrication entre les élites économiques canadienne-française et canadienne-anglaise

CHAPITRE IV

L'élite économique canadienne-française

Dans une série d'articles, comme dans son ouvrage récent, The Vertical Mosaic (1), John Porter analyse l'élite économique canadienne. Prenant le concept de pouvoir dans le sens de Weber, il écrit:

> "Membership in an elite group implies a role by virtue of which the individual has the power to make effective decisions and to coordinate actively in a particular sector of the social structure".

A la suite de Merton (Social Theory and Social Structure), on estime que la société industrielle se divise en différents pouvoirs qu'on peut relier à des fonctions particulières: économiques, politiques, administratives, défensives et idéologiques. Dans chacune de ces catégories émerge un groupe restreint d'individus qui prennent les décisions correspondant à leur rôle.

Porter montre comment on peut appliquer ce modèle au Canada, et choisit comme objet de son étude les directeurs des grandes corporations

---

(1) John Porter:
- "Elite Group: A Scheme for the Study of Power in Canada". C.J.E.P.S. (Vol. 21, No 4), pages 498-512.
- "Concentration of Economic Power and the Economic Elite in Canada". C.J.E.P.S. (Vol. 22, No 2) pages 199-220.
- "The Economic Elite and Social Structure in Canada". C.J.E.P.S. (Vol. 23, No 3), pages 376-396.
- "The Vertical Mosaic", University of Toronto Press, 1965.

au nombre de 170, ceux des neuf banques à charte (nous sommes en 1955) et ceux des grandes compagnies d'assurances.

Dans notre étude, nous appliquerons le même modèle aux entreprises sous contrôle canadien-français (1), modèle que nous développerons légèrement en présentant le réseau de relations qui existent entre le secteur financier et industriel. Ce développement nous est suggéré par le livre de Park (2).

Enfin, nous introduirons une troisième perspective qui consiste à analyser l'imbrication entre le groupe canadien-français et le groupe canadien-anglais.

1. Relations entre les entreprises sous contrôle canadien-français

Nous posons l'hypothèse que la présence d'une même personne sur les conseils d'administration de deux entreprises révèle l'existence d'une relation au moins informelle entre ces entreprises. Si ces entreprises possèdent plusieurs directeurs en commun, nous dirons qu'il y a une imbrication importante.

a) Banques et sociétés de fiducie

Nous observons en premier lieu que les deux banques canadiennes-françaises sont liées à deux sociétés de fiducie également canadiennes-françaises.

---

(1) Les critères choisis pour l'échantillon sont les mêmes que ceux de Porter, afin de pouvoir comparer les résultats.

(2) L.C. Park, Anatomy of Big Business (Toronto, Progress Book, 1962).

La Banque Canadienne Nationale et le Trust Général du Canada ont 9 directeurs en commun, tandis que la Banque Provinciale et la Société d'Administration et de Fiducie en ont 4. Nous observons un phénomène identique dans les banques sous contrôle canadien-anglais (1).

Les deux banques totalisent 39 directorats et les deux sociétés de fiducie, 38. Les 77 directorats de ces entreprises canadiennes-françaises sont détenus par 63 directeurs. Remarquons immédiatement que ces 63 personnes, en plus de posséder les 39 directorats des Banques Canadienne Nationale et Provinciale, détiennent un poste à la Banque de Montréal, un à la Banque Impériale de Commerce et deux postes à la Banque Royale. De même, parmi les 38 directeurs des deux sociétés de fiducie, 2 directeurs siègent au National Trust et un, au Montreal Trust.

Le tableau 1 décrit le réseau qui existe entre les banques et les sociétés de fiducie.

---

(1) La Banque de Montréal et le Royal Trust, la Banque Royale et le Montreal Trust, la Banque Impériale de Commerce et le National et le Crown Trust, la Banque Toronto-Dominion et le Toronto General Trust, la Banque de Nouvelle-Ecosse et le Eastern Trust.

Tableau 1

Imbrication des conseils de direction des banques des grandes sociétés de fiducie

(Nombre des membres des bureaux de direction des Banques qui sont aussi membres des bureaux de direction des sociétés de fiducie)
fin 1962

	RBC	BM	CIBC	TDB	BNS	BCN	BPC	Total partiel	Nombre total de directeurs
Royal Trust	1	14	4	0	0	0	0	19	35
Montreal Trust	15	2	1	2	0	1	0	21	41
National Trust	0	0	7	0	5	1	1	14	38
Canada Permanent Toronto General Trust	0	2	5	10	1	0	0	18	43
Société d'Administration et de Fiducie	1	1	1	0	0	0	4	7	20
Trust Général du Canada	1	0	0	0	0	9	1	11	18
Crown Trust	1	1	7	0	0	0	0	9	34
Eastern Trust	1	1	0	1	9	0	0	12	57
Total partiel	20	21	25	13	15	11	6	111	286
Nombre total de directeurs	40	41	64	35	34	21	18		

b) Banques et sociétés d'assurance

Nous retenons les trois compagnies canadiennes-françaises les plus importantes (avec $35 millions d'actif ou plus (1)).

Ces trois compagnies ont des directeurs communs avec la Banque Provinciale du Canada et l'Alliance en compte également un à la Banque Canadienne Nationale et deux à la Banque Toronto-Dominion. Les liaisons sont assez légères mais elles s'établissent surtout entre entreprises canadiennes-françaises.

Tableau 2

Imbrication entre compagnies d'assurances canadiennes-françaises et banques
fin 1962

	RBC	BM	CIBC	TDB	BNS	BCN	BPC	Total partiel	Nombre total de directeurs
La Sauvegarde	0	0	0	0	0	0	(2)	0	9
L'Industrielle	0	0	0	0	0	0	3	3	13
L'Alliance	0	0	0	2	0	1	2	5	14
Total partiel	0	0	0	2	0	1	5	8	36
Nombre total de directeurs	40	41	64	35	34	21	18		

Note: Deux directeurs de la Sauvegarde sont des contrôleurs de la Banque Provinciale.

(1) La Sauvegarde, l'Industrielle, l'Alliance. En fait, la Société la plus importante sous contrôle canadien-français est Imperial Life Assurance of Canada, achetée récemment (1964) par le groupe Desmarais (Gelco Entreprise). Toutefois, son siège social qui est à Toronto, sa clientèle anglo-saxonne et la date récente de la transaction expliquent que le Conseil d'administration soit presque exclusivement formé de Canadiens-anglais. Pour ces raisons, nous ne l'avons pas retenue.

Dans l'étude de Park, on note par contre que les sociétés d'assurance non canadiennes-françaises, en plus d'être étroitement reliées aux banques canadiennes-anglaises, ont quelquefois des directeurs en commun avec les deux banques canadiennes-françaises. Parmi les directeurs des banques canadiennes-françaises, 2 siègent à la Sun Life, et 1 à la Montreal Life, à la Crown Life, à la North American Life, à l'Imperial Life, qui sont parmi les compagnies d'assurances anglo-saxonnes les plus importantes.

c) Sociétés "holding"

De la liste des 54 directeurs des trois sociétés de financement canadiennes-françaises (1), trois détiennent un siège à la Banque Canadienne Nationale, trois autres à la Banque Provinciale, tandis qu'un seul siège à la Banque Royale et un seul également à la Banque de Montréal.

De plus, quatre directeurs siègent au Trust Général, un à la Société d'Administration et de Fiducie, et un au National Trust. Neuf autres siègent sur les trois compagnies d'assurances canadiennes-françaises, (compte tenu que l'Industrielle est contrôlée par les Valeurs Trans-Canada).

Là encore, les liens unissant les entreprises canadiennes-françaises entre elles sont plus importants que les liens entre entreprises canadiennes-françaises et entreprises canadiennes-anglaises.

(1) Société Générale de Financement, les Valeurs Trans-Canada et la Corporation d'Expansion Financière. La Société des Valeurs Trans-Canada a été achetée le 15 mai 1965, par le groupe Desmarais (Gelco Entreprise) qui détient 72% du capital-actions.

d) Banques et entreprises non-financières

Si nous étudions les six principales entreprises non-financières sous contrôle canadien-français (1), nous trouvons qu'elles ont toutes un directeur en commun avec une ou deux banques. Park avait décelé une imbrication semblable, avec toutefois un plus grand nombre de directeurs communs à une entreprise et à plusieurs banques (jusqu'à 10). Cette imbrication plus prononcée est attribuable à des actifs beaucoup plus importants (2). Park a choisi en effet des entreprises dont l'actif est de $100 millions et plus, tandis que l'actif des entreprises canadiennes-françaises ci-dessus varie entre $20 et $60 millions.

Tableau 3

Imbrication entre six grandes entreprises canadiennes-françaises et les banques, fin 1962

	RBC	BM	CIBC	TDB	BNS	BCN	BPC	Total partiel	Nombre total de directeurs
Quebec Telephone	0	0	0	0	0	0	1	1	11
Sullivan Con. Mines	0	0	0	0	0	1	0	1	7
Marine Industries	0	0	0	0	0	0	1	1	7
Donohue Bros.	0	1	0	0	0	1	0	2	8
Papier Rolland	0	1	0	0	1	0	0	2	9
Provincial Transport	1	0	0	0	0	1	0	2	7
Total ci-dessus	1	2	0	0	1	3	2	9	49
Nombre total de directeurs	40	41	64	35	34	21	18		

(1) Quebec Telephone, Sullivan Consolidated Mines, Marine Industries, Donohue Bros., Papier Rolland et Provincial Transport.

(2) Le nombre des directeurs augmente généralement avec l'actif des entreprises.

Sauf Papier Rolland, les six entreprises canadiennes-françaises sont reliées à des banques canadiennes-françaises, mais 2 parmi les 5 restantes sont aussi liées à des banques canadiennes-anglaises.

Par contre, plusieurs entreprises canadiennes-anglaises et étrangères ont quelques directeurs en commun avec les deux banques canadiennes-françaises.

Enfin, certaines entreprises canadiennes-françaises sont reliées à de grandes corporations canadiennes-anglaises et étrangères, telles que Bell Telephone, C.P.R., Steel Co., Hawker Siddely, Power Corporation et autres, mais dans une mesure assez limitée; seulement 12 des 49 directeurs siègent aussi sur les grandes entreprises canadiennes-anglaises. Nous verrons plus loin que les entreprises canadiennes-françaises ne semblent pas capables ou désireuses d'attirer des directeurs de grandes entreprises canadiennes-anglaises ou étrangères.

e) Caisses populaires et coopératives

Cette étude ne serait pas complète si nous laissions de côté les entreprises coopératives, soit les Caisses populaires affiliées à la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, la Coopérative Fédérée de Québec, la Coopérative Agricole de Granby et les Artisans, société mutuelle d'assurance. L'importance des actifs de ces entreprises canadiennes-françaises les placent d'emblée au niveau de celles que nous avons déjà présentées.

Nous les classons à part parce qu'elles ne sont reliées par aucun directeur à des entreprises canadiennes-anglaises et qu'elles sont à peine reliées aux entreprises canadiennes-françaises elles-mêmes; seuls 3 directeurs de la Fédération des Caisses Populaires siègent dans d'autres entreprises: 1 sur le Conseil de Corpex et 2 sur celui de la Sauvegarde, compagnie d'assurances, maintenant propriété du groupe Desjardins. Enfin, 1 directeur de la Société des Artisans siège à la Société Générale de Financement.

Par contre, de nombreux directeurs siègent sur les conseils d'autres coopératives. Il semble donc que les sociétés coopératives canadiennes-françaises forment un groupe relativement isolé, qui ne s'intègre ni à l'économie capitaliste canadienne-française environnante ni au secteur coopératif de langue anglaise.

2. Caractéristiques de l'élite économique canadienne-française

En prenant les conseils de direction des entreprises canadiennes-françaises retenues jusqu'à maintenant, à savoir ceux des deux banques, des deux sociétés de fiducie, des six entreprises non financières, des trois compagnies d'assurances et des trois sociétés de financement, nous comptons 216 directorats. Parmi ceux-ci, 65 directeurs détiennent au moins deux directorats de ces entreprises, ou détiennent un autre directorat sur une des grandes corporations analysées par Porter. Ce sont ceux que nous retiendrons.

Ces 65 personnes (65 sur 163, i.e. 40%), détiennent 118 des 216 directorats (54%), que nous avons au total, 18 des 36 directorats des compagnies d'assurances, (50%), 25 des 54 directorats des sociétés de financement (46%), 26 des 38 directorats des sociétés de fiducie (68%), 21 des 49 directorats des entreprises non-financières (43%), et 28 des 39 directorats des banques (72%).

Pour étudier les traits communs de cette élite, nous nous sommes servis du "National Reference Book", du "Who's Who in Canada", et du "Canadian Who's Who"; des 65 directeurs, il y en a deux dont nous n'avons pu obtenir aucune information.

a) Education et carrière

De façon générale, la majorité de ces directeurs a fait carrière à l'intérieur d'une entreprise existante, soit en gravissant les divers échelons (la plupart), soit parce que l'entreprise appartenait à la famille. Les quelques autres ont fondé eux-mêmes leur entreprise, ou sont entrés dans l'élite économique à travers la pratique du droit.

Pour ce qui est de la formation, on note une tendance très prononcée en faveur de l'éducation professionnelle au niveau universitaire. Seulement 13 directeurs (sur les 63, soit 20%) ne sont pas passés par l'Université; sur ces treize (13), trois ont fait carrière dans une banque. Cette observation confirme les recherches américaines récentes qui visent à détruire les mythes du "self made man" et du

"robber baron" dans l'industrie (1).

Quant à la répartition par groupe occupationnel, elle se rapproche sensiblement de celle que Porter a trouvée pour l'élite de tout le Canada. Les ingénieurs et les techniciens représentent 16% du groupe, (pour 19% chez les Canadiens-anglais), tandis que les financiers et les comptables forment environ 20% de l'ensemble pour les deux groupes.

Toutefois, dans le groupe canadien-français, on trouve 37% d'avocats contre 18% dans le groupe canadien-anglais. Il s'agit d'une différence remarquable sur laquelle nous reviendrons.

Si on tient compte de l'influence familiale, ces taux diminuent passablement, mais de façon proportionnelle; c'est-à-dire par exemple, que les liens familiaux ne favorisent pas plus les avocats que les ingénieurs. On trouve 42% des directeurs reliés à une famille connue, soit par la naissance, soit par le mariage, contre environ 40% dans le groupe canadien.

La dispersion, selon la formation, se présente comme suit:

---

(1) William Miller, ed., Men in Business, Essays on the Historical Role of the Entrepreneur, Torchbook edition, Harper & Row, 1962. Voir les trois derniers chapitres de l'ouvrage qui reproduisent les articles de William Miller.

Tableau 4

Niveau de formation des directeurs

	en nombre	en pourcentage du total
Avocats	23	37%
Ingénieurs et Techniciens	10	16%
Diplômés en commerce financiers et actuaires	13	20%
Autres universitaires	4	6%
Formation non-universitaire	13	20%
Total	63	100%

La majorité des diplômés universitaires proviennent des universités de Montréal et Laval, avec une petite prédominance pour Montréal. Au niveau pré-universitaire, les séminaires et les collèges classiques en ont formé plus de la moitié; ce sont les Collèges Ste-Marie et Jean-de-Brébeuf qui dominent, les plus âgés de l'élite ayant fait leurs cours au premier, et les plus jeunes, au second.

L'âge moyen des membres de notre groupe oscille entre 55 et 60 ans. La répartition selon les dates de naissance est la suivante:

Avant 1889	1890-1899	1900-1909	1910-1919	Après 1920	Total
4	11	20	15	9	59

Il en reste 4 dont nous ignorons la date de naissance. Les plus jeunes, nés depuis 1920, sont tous des fils de personnes déjà incluses dans l'élite, comme deux Brillant, deux Simard, etc...

Nous pouvons en déduire que l'influence familiale joue fortement pour permettre l'entrée d'un individu dans l'élite; toutefois, l'âge, et par suite la maturité et l'expérience, de même que la formation sont des facteurs encore plus importants. Les relations familiales, dans ce tableau, viennent faciliter l'entrée dans l'élite.

b) Facteurs ethniques et religieux

Porter avait découvert que le recrutement de l'élite économique canadienne favorisait les Canadiens-anglais d'origine britannique, de religion anglicane.

Dans cette étude, la religion devient par définition une constante, car tous les directeurs sont de religion catholique (sauf 1).

c) Affiliation politique

Sur les 63 directeurs, 20 affichent des convictions politiques ouvertes et quelques-uns (10), sont membres du Sénat ou du Conseil Législatif. La majorité de ces 32% sont libéraux; les affiliations politiques se répartissent comme suit: Libéraux 14, Conservateurs 2, et Union Nationale 4.

Dans le groupe canadien, environ 27% de l'élite économique manifestait une affiliation politique connue. La répartition était assez

égale entre Libéraux et Conservateurs, avec une légère marge favorable à ces derniers.

La tendance libérale de l'élite économique canadienne-française s'explique probablement par le fait que le Québec a pratiquement toujours connu un régime Libéral, tant au Fédéral qu'au Provincial.

d) Autres responsabilités

Toutes ces personnes se trouvent enfin sur les conseils d'entreprises philanthropiques, de services publics, (hôpitaux, universités ...) et d'associations de toutes sortes.

D'autre part, elles fréquentent les mêmes clubs sociaux, tels que le Cercle Universitaire, le Club Canadien, le Club St-Denis, à Montréal et le Club de la Garnison à Québec.

Enfin, elles se rencontrent pendant leurs loisirs; une forte proportion de ces directeurs sont membres du club de golf Laval-sur-le-Lac et du Seignory-Club.

L'élite économique se présente donc comme un groupe socialement homogène; ces personnes sont liées entre elles dans un vaste réseau reposant sur l'éducation, les relations sociales, les liens familiaux et la vie politique.

Toutefois, on n'observe pas cette séparation fonctionnelle entre le pouvoir économique et le pouvoir politique qui serait une caractéristique de la société industrielle. On pourrait ajouter que la société canadienne-anglaise est plus industrielle que la société canadienne-française, les liens entre élite politique et élite économique étant légèrement moins importants.

3. Imbrication entre élites économiques canadienne-française et canadienne-anglaise

Pour connaître l'importance de l'imbrication entre les deux élites économiques, nous établirons:

1) combien parmi nos 63 personnes, siègent sur les grandes entreprises sous contrôle canadien-anglais;
2) combien de Canadiens-anglais, membres de l'élite économique, siègent sur les Conseils des grandes entreprises sous contrôle canadien-français.

Nous prendrons comme grandes entreprises sous contrôle canadien-anglais, celles que Porter a utilisées pour son étude, à savoir: 170 corporations, 5 banques à charte (1), 10 compagnies

(1) Il y a actuellement 8 banques à charte; négligeant La Banque Mercantile et écartant les deux banques sous contrôle canadien-français, il reste donc 5 banques.

d'assurances et 6 sociétés de fiducie.

Parmi notre groupe de 63, nous trouvons 36 Canadiens-français, soit 57%, qui détiennent 93 directorats sur les grandes entreprises canadiennes-anglaises. De façon plus précise, ces 36 personnes détiennent 9 directorats dans les 5 banques à charte, 4 dans les 6 sociétés de fiducie, 7 dans les 10 compagnies d'assurances, et 73 dans les 170 corporations.

Par ailleurs, sur les Conseils d'Administration des entreprises canadiennes-françaises siègent 6 Canadiens-anglais, dont seulement 3 siègent en outre sur les grandes entreprises canadiennes-anglaises.

Nous pouvons en conclure que les entreprises canadiennes-françaises ne réussissent pas - ou ne cherchent pas - à attirer les individus de l'élite capitaliste anglo-saxonne sur leurs conseils. Par contre, les Canadiens-français participent à l'élite économique canadienne-anglaise. Afin de saisir pourquoi l'imbrication joue dans ce sens et non pas dans l'autre, on peut se demander qui sont ces 36 individus et quel semble être leur rôle comme partenaires du capitalisme anglo-saxon.

De ce groupe de 36, 17 sont des avocats, soit 47%; 15 autres sont des personnes officiellement liées à un parti politique, soit 42%.

Dans le groupe de Canadiens-français membres de l'élite

économique canadienne, on trouve donc 47% d'avocats contre 18% pour l'ensemble de l'élite canadienne et 42% de politiques contre 27% pour l'ensemble.

L'importance relative des avocats et du facteur politique dans le groupe canadien-français, à l'intérieur du groupe canadien-anglais, incline à penser que les Canadiens-français siègeant dans les grandes entreprises anglo-saxonnes agiraient surtout comme agents de liaison entre ces entreprises d'une part, et le gouvernement du Québec, les travailleurs (à travers les syndicats), et les consommateurs, d'autre part.

La situation de l'élite canadienne-française, par rapport à l'élite canadienne-anglaise, peut être schématisée de la façon suivante:

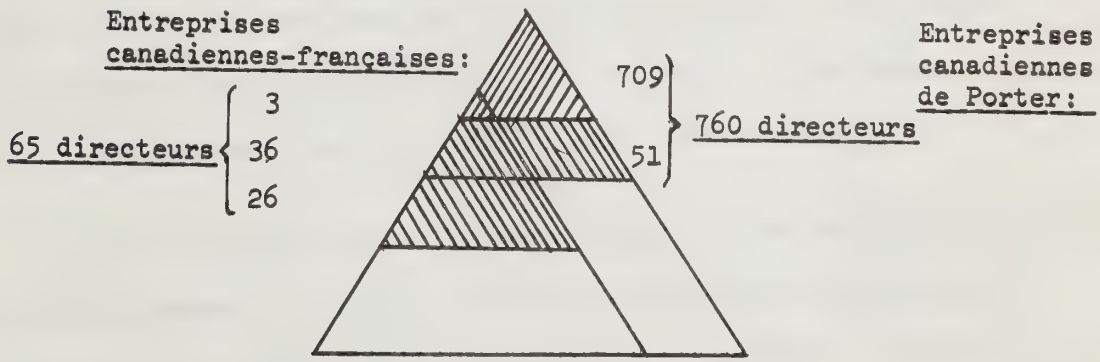

Porter avait identifié 760 directeurs, dont 51 Canadiens-français, parmi l'élite économique du Canada. Sur les 65 directeurs de notre échantillon, 3 sont d'origine autre que [illegible] et 36 Canadiens-français font

Porter. Nous avons inclus les 26 autres directeurs dans l'élite canadienne-française à cause de leur importance au sein des grandes entreprises canadiennes-françaises.

Par contre, nous avons écarté 15 (51 moins 36) personnes que Porter avait intégrées dans son groupe; Porter incluait systématiquement tous les directeurs des Conseils des Banques, et sur ces 15, on en trouve 12 qui siègent à la Banque Canadienne Nationale ou à la Banque Provinciale du Canada. Si nous avons choisi de les écarter de l'élite économique canadienne-française, c'est qu'il nous a semblé que le simple fait de siéger sur un seul conseil, fut-il celui d'une banque, ne conférait pas pour autant au titulaire un pouvoir de décision important dans l'économie.

Un phénomène particulier saute aux yeux: pourquoi la pointe du triangle représentant l'élite canadienne-française n'est-elle pas plus importante? ou encore pourquoi n'y a-t-il que 3 canadiens-anglais qui prennent part aux activités économiques de l'élite canadienne-française et qui siègent sur les grandes entreprises canadiennes?

Cette constatation nous a amené à conclure que les entreprises canadiennes-françaises n'attirent pas sur leurs conseils d'administration des membres de l'élite économique canadienne-anglaise. Par contre,

les entreprises canadiennes-anglaises importantes associent des Canadiens-français importants à leurs conseils (1) (2).

Dans son étude, Porter avait noté que seulement 6.7% des directeurs étaient Canadiens-français, et en avait conclu que le recrutement de l'élite défavorisait ce groupe ethnique, entre autres.

Si notre hypothèse est juste, à savoir que les Canadiens-français siègeant sur les Conseils des grandes entreprises anglo-saxonnes jouent surtout un rôle d'agent des relations extérieures, les entrepreneurs véritables sont encore moins nombreux que le taux de 6.7% le laisse croire. Nous pensons quant à nous, qu'il s'agit

---

(1) Ne serait-ce que pour assurer la liaison entre les deux communautés.

(2) Que les entreprises canadiennes-françaises comptent peu de Canadiens-anglais sur leurs bureaux de direction et qu'inversement les entreprises canadiennes-anglaises comptent peu de Canadiens-français sur leurs bureaux de direction est un fait solidement établi. Cependant nous observons en outre dans notre échantillon que les entreprises canadiennes-françaises comptent seulement 3 directeurs canadiens-anglais importants tandis que nous comptons un grand nombre des directeurs canadiens-français dans l'élite "canadienne". Il semble donc se dégager une assymétrie dans le phénomène de l'imbrication des élites tendant à indiquer que les Canadiens-français seraient admis du côté anglais, mais que les Canadiens-anglais ne seraient pas admis du côté français. Or, l'existence de cette assymétrie n'est pas certaine du tout. On peut tirer du Directory of Directors 1964, que parmi les 3,700 directeurs d'entreprises non-canadiennes-françaises, il y aurait 534 directeurs canadiens-français, soit 14.5%. De même parmi les 1,179 directeurs des entreprises canadiennes-françaises recensées, il y aurait 174 directeurs canadiens-anglais, soit une proportion de 14.7%. Comme les proportions sont les mêmes en pratique, on peut soutenir que la symétrie est parfaite dans l'imbrication des deux groupes. (Ces calculs sont tirés de Politiques et Pratiques du monde des affaires relativement au bilinguisme et au biculturalisme, étude soumise à la Commission, volume II, p. 66 et 67).

d'environ 20 à 30 personnes (soit plus ou moins 3%).

Autre phénomène important, l'élite économique canadienne-française forme un groupe passablement fermé et peu relié au groupe correspondant canadien-anglais. A l'intérieur du groupe canadien-français cependant on cherche à reproduire le pattern d'imbrication qui existe du côté canadien-anglais. Il existe une étroite relation entre les banques et les institutions financières (sociétés de fiducie, compagnies d'assurance, sociétés de financement) et les entreprises industrielles. En outre, le recrutement de l'élite et la dispersion occupationnelle suivent un modèle analogue à celui de l'élite canadienne-anglaise.

Annexe au chapitre 4

Observations fragmentaires sur 187 grandes entreprises canadiennes-françaises

Nous avons fait une tentative pour nous donner une perspective de temps quant à l'entreprise canadienne-française. L'effort n'a pas été bien fructueux, mais il vaut probablement qu'on le rapporte dans une brève annexe à ce chapitre.

1. Echantillon

Dans l'impossibilité d'établir un échantillon systématique des entreprises canadiennes-françaises, nous avons tenté d'obtenir des informations sur les entreprises les plus importantes à partir des sources suivantes:

- de la liste des entreprises manufacturières sous contrôle canadien-français, nous avons choisi celles qui embauchent une main-d'oeuvre égale à 200 employés ou plus;
- du Financial Post ("Surveys of Industrials") de 1927 à 1964, nous avons sélectionné les entreprises qui ont été sous contrôle canadien-français à un moment donné de leur histoire (1).

---

(1) Rappelons que dans ces cahiers annuels sont recensées les entreprises qui font appel au public pour obtenir du capital sous forme d'actions ordinaires et privilégiées, et sous forme d'obligations.

Nous avons consulté en outre:

- Victor Barbeau: Mesure de notre taille (Montréal, Le Devoir 1936). Selon l'auteur, seules ont été recensées les entreprises importantes qui se distinguent "par la masse de capital qu'elles concentrent, par l'importance de la main-d'oeuvre qu'elles emploient".
- Emile Benoist: Ce journaliste du Devoir a publié au cours des années 1924-1925-1926, une série de "Monographies économiques" des principales entreprises canadiennes-françaises.
- "Le Problème industriel au Canada français" (Montréal A.C.J.C. 1922): dans ce recueil de textes, plusieurs monographies sont présentées sur des entreprises canadiennes-françaises.

Enfin, pour identifier le contrôle de ces diverses entreprises, nous avons utilisé:

- le Bottin Canadien-français (1936) 2ième édition, comprenant une liste de toutes les entreprises considérées comme canadiennes-françaises à cette époque.
- Nos propres feuilles de travail portant sur les années 1961-1963.

Des sources précédentes, nous avons accumulé 187 observations, dont le tableau 1 donne la ventilation par secteurs industriels.

Tableau 1

Nombre d'entreprises dans l'échantillon

	Fondation		Sous contrôle canadien-français en 1962	Acquises par des intérêts non-canadiens-français	Disparues	Total
	avant 1936	après 1936				
Manufactures						
1. Aliments et boissons	18	3	15	5	1	21
2. Tabac	1	0	0	1	0	1
3. Caoutchouc	1	0	1	0	0	1
4. Cuir	11	1	11	0	1	12
5. Textiles	2	4	5	1	0	6
6. Bonneterie	2	0	2	0	0	2
7. Vêtements	7	1	6	1	1	8
8. Bois	4	2	5	1	0	6
9. Meuble	4	0	3	1	0	4
10. Papier	3	2	4	1	0	5
11. Imprimerie et édition	1	0	1	0	0	1
12. Produits métalliques primaires	1	0	0	1	0	1
13. Produits métalliques	5	7	6	6	0	12
14. Machinerie	4	0	4	0	0	4
15. Matériel de transport	1	2	2	1	0	3
16. Appareils électriques	5	0	4	1	0	5
17. Produits minéraux non-métalliques	2	1	1	1	1	3
18. Pétrole et houille	0	0	0	0	0	0
19. Produits chimiques	4	1	3	2	0	5
20. Divers	3	0	1	0	2	3
sous-total manufactures	79	24	74	23	6	103

Tableau 1 (suite)

	Fondation avant 1936	Fondation après 1936	Sous contrôle canadien-français en 1962	Acquises par des intérêts non-canadiens-français	Disparues	Total
Construction	5	2	4	3	0	7
Transport	1	0	1	0	0	1
Communications et énergie électrique	6	1	3	4	0	7
Commerce						
gros: aliment	8	0	3	1	4	8
autre	6	0	4	2	0	6
détail: aliment	3	1	2	2	0	4
vêtements	5	0	3	0	2	5
magasins à rayons	2	0	2	0	0	2
autres	10	0	9	0	1	10
Finance, assurance et immeuble						
- banque	3	0	3	0	0	3
- fiducie	3	1	4	0	0	4
- crédit	1	10	10	1	0	11
- placement - financement	2	4	5	0	1	6
- immeuble	0	3	3	0	0	3
Services	2	5	5	2	0	7
sous-total	57	27	61	15	8	84
grand total	136	51	135	38	14	187

2. Dates de fondation

Prenant l'année 1936 comme point de repère, nous avons trouvé que sur les 187 entreprises, 136 furent fondées avant cette date, et 51 par la suite. Il suit que 73% des entreprises de cet échantillon ont au moins trente ans d'existence. Sans qu'on puisse vraiment en juger faute de base de comparaison, l'entreprise canadienne-française typique est probablement une entreprise ancienne. De ces 51, 18 appartiennent au secteur financier (particulièrement des sociétés de prêt hypothécaire).

Dans le secteur manufacturier, moins du quart des entreprises furent fondées après 1936 (24 sur 103). Les entreprises "nouvelles" appartiennent principalement aux produits métalliques, aux textiles et aux produits alimentaires. Par contre, les entreprises "anciennes" sont nettement concentrées dans les produits alimentaires, le cuir et le vêtement. Suivant cet échantillon par conséquent, l'entreprise canadienne-française est une entreprise ancienne dans des industries anciennes. Une telle structure industrielle est confirmée par l'analyse que nous avons faite au chapitre 3.

De cet échantillon, nous avons tiré un sous groupe formé des entreprises manufacturières canadiennes-françaises comptant 200 employés et plus en 1961. Nous en avons dénombré 39; elles se trouvent surtout dans le cuir (8), l'alimentation (6), le textile (4), le vêtement (4) et l'édition (4). La même structure industrielle traditionnelle

apparaît donc de nouveau (1).

Que sont devenues ces entreprises en 1965?

Sur les 187, 135 existent encore et sont demeurées sous contrôle canadien-français; 38 ont été acquises par des intérêts non canadiens-français, tandis que les 14 autres ont disparu.

3. Entreprises disparues

Sur les 14 entreprises dont nous avons perdu la trace, peu de choses peuvent être dites; l'une d'entre elles a été absorbée par une autre entreprise canadienne-française; les treize restantes ont fait faillite ou ont changé de nom à la suite d'une transaction.

4. Entreprises acquises par des intérêts non canadiens-français

L'acquisition, par des intérêts autres que canadiens-français, des 38 entreprises a pris la forme suivante:

- Absorption: 16 entreprises furent achetées par d'autres entreprises du même secteur, et leurs actifs ont été intégrés à ceux de la compagnie-mère; ces entreprises ont cessé alors d'exister.
- Acquisitions: 18 entreprises ont fait l'objet d'achat par une autre entreprise, mais sans être absorbées; ces entreprises poursuivent

---

(1) Sur 35 des 39 entreprises, 20 ont un caractère familial et 15 sont des sociétés par actions. Quatre entreprises familiales sont inscrites à la Bourse de Montréal, et une entreprise publique à la Bourse Canadienne. De plus, 5 autres entreprises sont reliées à la bourse par l'intermédiaire de leur société-mère, soit 4 filiales des valeurs Trans-Canada et 1 filiale de la S.G.F.

leurs affaires sous la même raison sociale.

- Transfert de propriété: Quatre autres entreprises ont simplement changé de propriétaires, des Canadiens-anglais achetant le capital actions qui était détenu par des Canadiens-français.

Les absorptions ont eu lieu surtout dans le secteur des produits métalliques et dans celui des communications. Dans ce dernier secteur, la "Northern Telephone" en a absorbé trois, et la Compagnie de Téléphone Bell du Canada une.

Dans la catégorie des acquisitions, les entreprises se répartissent assez également entre les secteurs industriels, sauf dans le cas des produits alimentaires qui compte quatre cas. Notons qu'une entreprise achetée a fait faillite quelques années plus tard.

Une autre faillite eut lieu quelques mois après un transfert de propriété en faveur des Canadiens-anglais. Le tableau 2 montre comment se répartissent ces transactions dans le temps.

Tableau 2

Transactions relatives aux
entreprises canadiennes-française

	avant 1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	1951-1960	après 1961	Total
nombre	1	5	5	4	16	7	38

5. Entreprises encore sous contrôle canadien-français

Sur les 135 entreprises sous contrôle canadien-français, 74 sont des manufactures, 36 des entreprises non-manufacturières et non-financières, enfin 25 sont des institutions financières.

Sur les 74 manufactures, 64 sont sur nos listes; parmi les 10 autres, 4 ont 50 employés et plus et devraient être inscrites sur ces listes (1). Nous en concluons que sur 74 entreprises sous contrôle canadien-français, 68 ont pris une expansion suffisante pour qu'on puisse les classer dans la moyenne ou la grande entreprise (2). Les six restant ont périclité ou sont demeurées de petites entreprises.

Sur les 36 entreprises non-manufacturières et non-financières, 26 appartiennent vraisemblablement au groupe d'entreprises moyennes ou grandes. Enfin les 25 institutions financières relèvent toutes du même groupe.

Sur les 135 entreprises sous contrôle canadien-français, cinq le sont devenues après avoir été sous contrôle non-canadien-français. A ces cinq, il faut ajouter deux autres entreprises acquises par des Canadiens-français mais revendues par la suite à des intérêts non-canadiens-français.

---

(1) Ces omissions peuvent être simplement des erreurs.

(2) De 50 employés ou plus.

Enfin, sur ces 135 entreprises, il faut noter que ving ont fait l'objet de transactions et ont été intégrées à des holdings canadiens-français, principalement la Société Générale de Financement, la Corporation d'Expansion Financière et les Valeurs Trans-Canada (respectivement 3, 3 et 10).

APPENDICE

STATISTIQUE

Tableau 1

Industries manufacturières, Québec 1961

Valeur ajoutée en millions de dollars

Sous-secteurs	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Autres établissements	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger			
1.a Aliments	55.0	81.0	101.7	237.7	97.5	335.2
1.b Boissons	5.6	77.2	36.2	119.0	16.6	135.6
2. Tabac	0.8*	27.5*	59.9*	88.2*	0.7*	88.9
3. Caoutchouc	2.6*	12.6*	18.4	33.6	2.9	36.5
4. Cuir	27.6	25.9	2.4	55.9	14.0	69.9
5. Textiles	4.1	135.5	58.8	198.4	24.2	222.6
6. Bonneterie	5.0	23.6	7.5	36.1	15.7	51.8
7. Vêtements	15.4	165.6	5.9	186.9	51.9	238.8
8. Bois	23.3	10.7	2.3	36.3	44.6	80.9
9. Meuble	15.9	29.4	4.0	49.3	17.1	66.4
10.a Pâtes et papier	15.0	166.5	130.6	312.1	5.1	317.2
10.b Produits du papier	10.4	26.0	22.9	59.3	9.6	68.9
11. Imprimerie et édition	17.8*	69.7*	6.5*	94.0	74.2	168.2
12.a Fer et acier	3.3	9.5	20.8	33.6	3.4	37.0
12.b Métaux non-ferreux	0.0	13.1	146.1	159.2	22.7	181.9
13. Produits métal.	21.8	58.4	67.3	147.5	50.4	197.9
14. Machinerie	8.2	7.0	34.6	49.8	8.2	58.0
15. Matériel de transport	11.5	25.6	141.3	178.4	11.0	189.4
16. Appareils élect.	5.9	92.0	54.0	151.9	17.2	169.1
17. Prod. min. non-mét.	6.8	47.3	33.1	87.2	24.2	111.4
18. Pét. et houille	0.0	0.0	82.9	82.9	0.0	82.9
19. Prod. chimiques	4.8	17.0	153.5	175.3	49.6	224.9
20.a Inst. de préc.	0.7	3.6	11.0	15.3	6.8	22.1
20.b Autres ind. div.	8.6	22.5	18.0	49.1	13.6	62.7
Total	270.1	1147.2	1219.7	2637.4	580.8	3218.2

Note: * estimation basée sur la valeur des expéditions

Tableau 2

Industries manufacturières, Québec 1961
Valeur globale des expéditions
en millions de dollars

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Autres établissements	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger			
1.a Aliments	189.0	281.2	258.5	728.7	426.1	1154.8
1.b Boissons	8.6	104.1	50.6	163.3	27.3	190.5
2. Tabac	1.7*	59.8*	130.3*	191.8*	1.6*	193.5
3. Caoutchouc	3.9*	22.9*	35.3	62.2	7.6	69.7
4. Cuir	54.5	49.2	5.5	109.2	28.3	137.5
5. Textiles	8.7	321.3	113.0	443.0	61.2	504.1
6. Bonneterie	10.1	54.7	13.9	78.7	36.1	114.8
7. Vêtements	28.5	353.2	10.8	392.5	130.1	522.6
8. Bois	55.4	23.3	4.9	83.5	102.3	185.8
9. Meuble	30.0	58.0	7.8	95.8	34.0	129.8
10.a Pâtes et papier	32.1	316.6	264.7	613.4	7.4	620.7
10.b Produits du papier	26.3	70.7	55.6	152.7	24.4	177.1
11. Imprimerie et édition	26.7*	105.0*	9.8*	141.4*	111.4*	252.8
12.a Fer et acier	5.5	29.2	44.0	78.7	5.5	84.1
12.b Métaux non-ferreux	0	224.7	311.8	536.5	160.2	696.7
13. Produits métal.	44.1	136.7	122.5	303.3	100.6	403.9
14. Machinerie	10.4	11.0	72.4	93.7	12.5	106.2
15. Matériel de transport	17.1	48.5	271.8	337.4	24.8	362.1
16. Appareils élect.	12.0	157.4	122.4	291.8	31.3	323.2
17. Prod. min. non-mét.	13.2	81.1	58.5	152.7	45.7	198.5
18. Pétrole et houille	0	0	381.1	381.1	0	381.1
19. Prod. chimiques	7.9	41.2	264.5	313.7	92.8	406.4
20.a Inst. de précision	1.2	6.5	28.7	36.5	12.6	49.1
20.b Autres ind. div.	15.1	41.1	29.0	85.2	26.3	111.5
Total du secteur manufacturier:	601.8	2597.5	2667.1	5867.0	1510.1	7376.5

N.B. Les chiffres de ce tableau proviennent du Bureau Fédéral de la Statistique, à l'exception de ceux marqués d'une astérisque: (*). Dans ces cas, les données du B.F.S. n'étant pas disponibles pour les groupes ethniques pris séparément, on a fait un estimé.

Tableau 3

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
hypothèse probable
en millions de dollars

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total de l'industrie
1.a Aliments	103.6	107.3	127.7	335.2
1.b Boissons	6.4	88.0	41.2	135.6
2. Tabac	0.8	27.7	60.4	88.9
3. Caoutchouc	2.9	13.7	19.9	36.5
4. Cuir	34.5	32.4	3.0	69.9
5. Textiles	4.7	152.0	65.9	222.6
6. Bonneterie	12.8	27.6	11.4	51.8
7. Vêtements	19.6	211.6	7.6	238.8
8. Bois	67.9	10.7	2.3	80.9
9. Meuble	26.2	35.6	4.6	66.4
10.a Pâtes et papier	15.2	169.1	132.9	317.2
10.b Produits du papier	15.2	28.4	23.3	68.9
11. Imprimerie et édition	47.5	110.5	10.2	168.2
12.a Fer et acier	4.3	10.7	22.0	37.0
12.b Métaux non-ferreux	6.7	21.1	154.1	181.9
13. Produits métalliques	46.9	71.0	79.9	197.9
14. Machinerie	10.6	9.9	37.5	58.0
15. Matériel de transport	12.1	27.3	150.0	189.4
16. Appareils électriques	11.2	98.1	59.9	169.1
17. Produits minéraux non-métalliques	16.5	57.0	37.9	111.4
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	82.9	82.9
19. Produits chimiques	14.6	36.9	173.4	224.9
20.a Instruments de précision	1.0	5.2	15.9	22.1
20.b Autres	15.4	25.9	21.4	62.7
Total	495.8	1,375.6	1,346.8	3,218.2

Note: le total n'est pas exact par suite des arrondissements

Tableau 4

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
chaque groupe en pourcentage du total de chaque secteur
hypothèse canadienne-française minimum

		Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total de l'industrie
1.a	Aliments	16.4	37.1	46.5	100.0
1.b	Boissons	4.1	65.2	30.7	100.0
2.	Tabac	0.9	31.1	68.0	100.0
3.	Caoutchouc	7.1	37.7	55.2	100.0
4.	Cuir	39.5	55.4	5.1	100.0
5.	Textiles	1.8	68.5	29.7	100.0
6.	Bonneterie	9.6	68.6	21.8	100.0
7.	Vêtements	6.4	90.3	3.3	100.0
8.	Bois	28.8	58.5	12.5	100.0
9.	Meuble	23.9	67.0	9.1	100.0
10.a	Pâtes et papier	4.7	53.4	41.9	100.0
10.b	Produits du papier	15.1	45.1	39.8	100.0
11.	Imprimerie et édition	10.6	81.8	7.6	100.0
12.a	Fer et acier	8.9	28.6	62.5	100.0
12.b	Métaux non-ferreux	0.0	8.2	91.8	100.0
13.	Produits métalliques	11.0	41.4	47.6	100.0
14.	Machinerie	14.1	14.5	71.4	100.0
15.	Matériel de transport	6.1	14.4	79.5	100.0
16.	Appareils électriques	3.5	60.8	35.7	100.0
17.	Produits minéraux non-métalliques	6.1	55.3	38.6	100.0
18.	Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100.0
19.	Produits chimiques	2.1	9.8	88.1	100.0
20.a	Instruments de précision	3.1	23.9	73.0	100.0
20.b	Autres	13.7	47.9	38.4	100.0
	Total	8.4	46.3	45.3	100.0

Tableau 5

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
chaque groupe en pourcentage du total de chaque secteur
hypothèse canadienne-française maximum

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total de l'industrie
1.a Aliments	45.5	25.8	30.3	100.0
1.b Boissons	16.3	56.9	26.7	100.0
2. Tabac	1.7	30.9	67.4	100.0
3. Caoutchouc	15.1	34.5	50.4	100.0
4. Cuir	59.5	37.1	3.4	100.0
5. Textiles	12.7	60.9	26.4	100.0
6. Bonneterie	39.9	45.6	14.5	100.0
7. Vêtements	28.1	69.3	2.5	100.0
8. Bois	83.9	13.2	2.8	100.0
9. Meuble	49.7	44.3	6.0	100.0
10.a Pâtes et papier	6.3	52.5	41.2	100.0
10.b Produits du papier	29.0	37.7	33.2	100.0
11. Imprimerie et édition	54.7	41.4	3.9	100.0
12.a Fer et acier	18.1	25.7	56.2	100.0
12.b Métaux non-ferreux	12.5	7.2	80.3	100.0
13. Produits métalliques	36.5	29.5	34.0	100.0
14. Machinerie	28.2	12.1	59.7	100.0
15. Matériel de transport	11.9	13.5	74.6	100.0
16. Appareils électriques	13.7	54.4	31.9	100.0
17. Produits minéraux non-métalliques	27.8	42.5	29.7	100.0
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100.0
19. Produits chimiques	24.2	7.6	68.2	100.0
20.a Instruments de précision	33.9	16.3	49.8	100.0
20.b Autres	35.4	35.9	28.7	100.0
Total	26.2	35.8	37.9	100.0

Tableau 6

Industrie manufacturière
Valeur des expéditions en pourcentage du total de l'échantillon de chaque secteur industriel

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1. Aliments et boissons	22.2	43.2	34.6	100.0
a) aliments	25.9	38.5	35.4	100.0
b) boissons	5.3	63.7	31.0	100.0
2. Tabac	0.9*	31.2*	67.9*	100.0
3. Caoutchouc	6.3*	36.9*	56.8	100.0
4. Cuir	49.9	45.1	5.0	100.0
5. Textiles	2.0	72.5	25.5	100.0
6. Bonneterie	12.8	69.5	17.6	100.0
7. Vêtements	7.3	90.0	2.7	100.0
8. Bois	66.3	27.8	5.9	100.0
9. Meuble	31.3	60.6	8.1	100.0
10. Papier	7.6	50.6	41.8	100.0
a) pâte et papier	5.2	51.6	43.1	100.0
b) produits du papier	17.2	46.3	36.4	100.0
11. Imprimerie et édition	18.9*	74.2*	6.9*	100.0
12. Industries métalliques primaires	0.9	41.3	57.8	100.0
a) fer et acier	7.0	37.1	55.9	100.0
b) métaux non-ferreux	0.0	41.9	58.1	100.0
13. Produits métalliques	14.6	45.0	40.3	100.0
14. Machinerie	11.1	11.7	77.2	100.0
15. Matériel de transport	5.1	14.4	80.5	100.0
16. Appareils électriques	4.1	53.9	41.9	100.0
17. Produits minéraux non-métalliques	8.6	53.1	38.3	100.0
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100.0
19. Produits chimiques	2.5	13.2	84.3	100.0
20. Divers	13.4	39.2	47.4	100.0
a) instruments de précision	3.4	17.9	78.7	100.0
b) autres	17.7	48.3	34.0	100.0
Total	10.2	44.3	45.5	100.0

N.B. Les chiffres de ce tableau proviennent du Bureau Fédéral de la Statistique, à l'exception de ceux marqués d'une astérisque: (*). Dans ces cas, les données du B.F.S. n'étant pas disponibles pour les groupes ethniques pris séparément, on a fait un estimé.

Source: tableau 2.

Tableau 7

Valeur des expéditions de l'industrie manufacturière
hypothèse probable
en millions de dollars

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1.a Aliments	401.9	388.0	364.9	1,154.8
1.b Boissons	10.1	121.3	59.1	190.5
2. Tabac	1.7	60.4	131.4	193.5
3. Caoutchouc	4.4	25.7	39.6	69.7
4. Cuir	68.6	62.0	6.9	137.5
5. Textiles	10.1	365.5	128.5	504.1
6. Bonneterie	28.2	69.1	17.5	114.8
7. Vêtements	38.1	470.3	14.1	522.6
8. Bois	157.7	23.2	4.8	185.8
9. Meuble	50.4	70.3	9.1	129.8
10.a Pâtes et papier	32.3	320.3	267.5	620.7
10.b Produits du papier	38.6	76.7	61.8	177.1
11. Imprimerie et édition	71.3	166.3	15.2	252.8
12.a Fer et acier	7.1	31.1	45.9	84.1
12.b Métaux non-ferreux	48.1	280.1	368.5	696.7
13. Produits métalliques	94.5	161.5	147.8	403.9
14. Machinerie	14.1	15.3	76.8	106.2
15. Matériel de transport	18.5	52.1	291.5	362.1
16. Appareils électriques	21.3	168.4	133.5	323.2
17. Produits minéraux non-métalliques	31.4	99.4	67.7	198.5
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	381.1	381.1
19. Produits chimiques	26.4	78.0	302.0	406.4
20.a Instruments de précision	1.7	8.8	38.6	49.1
20.b Autres	28.3	47.7	35.5	111.5
Total	1,209.8	3,157.1	3,009.6	7,376.5

Tableau 8

Valeur des expéditions de l'industrie manufacturière
chaque groupe en pourcentage du total de chaque secteur:
hypothèse probable

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1.a Aliments	34.8	33.6	31.6	100
1.b Boissons	5.3	63.7	31.0	100
2. Tabac	0.9	31.2	67.9	100
3. Caoutchouc	6.3	36.9	56.8	100
4. Cuir	49.9	45.1	5.0	100
5. Textiles	2.0	72.5	25.5	100
6. Bonneterie	24.6	60.2	15.2	100
7. Vêtements	7.3	90.0	2.7	100
8. Bois	84.9	12.5	2.6	100
9. Meuble	38.8	54.2	7.0	100
10.a Pâtes et papier	5.2	51.6	43.1	100
10.b Produits du papier	21.8	43.3	34.9	100
11. Imprimerie et édition	28.2	65.8	6.0	100
12.a Fer et acier	8.4	37.0	54.6	100
12.b Métaux non-ferreux	6.9	40.2	52.9	100
13. Produits métalliques	23.4	40.0	36.6	100
14. Machinerie	13.3	14.4	72.3	100
15. Matériel de transport	5.1	14.4	80.5	100
16. Appareils électriques	6.6	52.1	41.3	100
17. Produits minéraux non-métalliques	15.8	50.1	34.1	100
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19. Produits chimiques	6.5	19.2	74.3	100
20.a Instruments de précision	3.4	17.9	78.7	100
20.b Autres	25.4	42.8	31.8	100
Total	16.4	42.8	40.8	100

Tableau 9

Valeur des expéditions de l'industrie manufacturière
chaque groupe en pourcentage du total de chaque secteur
hypothèse canadienne-française minimum

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1.a Aliments	16.4	43.6	40.0	100
1.b Boissons	4.5	64.3	31.2	100
2. Tabac	0.9	31.2	67.9	100
3. Caoutchouc	5.6	37.2	57.2	100
4. Cuir	39.6	54.3	6.1	100
5. Textiles	1.7	72.8	25.5	100
6. Bonneterie	8.8	72.7	18.5	100
7. Vêtements	5.4	91.8	2.8	100
8. Bois	29.8	58.0	12.2	100
9. Meuble	23.1	67.8	9.1	100
10.a Pâtes et papier	5.2	51.7	43.1	100
10.b Produits du papier	14.9	47.6	37.5	100
11. Imprimerie et édition	10.5	81.9	7.6	100
12.a Fer et acier	6.5	37.3	56.2	100
12.b Métaux non-ferreux	0.0	41.8	58.2	100
13. Produits métalliques	10.9	46.9	42.2	100
14. Machinerie	9.8	11.9	78.3	100
15. Matériel de transport	4.7	14.5	80.8	100
16. Appareils électriques	3.7	54.2	42.1	100
17. Produits minéraux non-métalliques	6.6	54.3	39.1	100
18. Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19. Produits chimiques	1.9	13.3	84.8	100
20.a Instruments de précision	2.5	18.1	79.4	100
20.b Autres	13.6	50.7	35.7	100
Total	8.2	47.5	44.3	100

Tableau 10

Valeur des expéditions de l'industrie manufacturière
chaque groupe en pourcentage du total de chaque secteur
hypothèse canadienne-française maximum

		Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	Etranger	Total
1.a	Aliments	53.3	24.4	22.4	100
1.b	Boissons	18.8	54.6	26.5	100
2.	Tabac	1.7	30.9	67.4	100
3.	Caoutchouc	16.6	32.9	50.5	100
4.	Cuir	60.2	35.8	4.0	100
5.	Textiles	13.8	63.7	22.4	100
6.	Bonneterie	40.3	47.6	12.1	100
7.	Vêtements	30.3	67.6	2.0	100
8.	Bois	84.9	12.5	2.6	100
9.	Meuble	49.3	44.7	6.0	100
10.a	Pâtes et papier	6.4	51.0	42.6	100
10.b	Produits du papier	28.7	39.9	31.4	100
11.	Imprimerie et édition	54.5	41.5	3.8	100
12.a	Fer et acier	13.0	34.7	52.3	100
12.b	Métaux non-ferreux	23.0	32.2	44.8	100
13.	Produits métalliques	35.8	33.8	30.3	100
14.	Machinerie	21.5	10.3	68.1	100
15.	Matériel de transport	11.5	13.4	75.0	100
16.	Appareils électriques	13.4	48.7	37.9	100
17.	Produits minéraux non-métalliques	29.6	40.9	29.5	100
18.	Pétrole et houille	0.0	0.0	100.0	100
19.	Produits chimiques	24.7	10.1	65.1	100
20.a	Instruments de précision	28.2	13.3	58.5	100
20.b	Autres	37.2	36.9	26.0	100
	Total	28.7	35.2	36.1	100

Tableau 11

Industrie manufacturière
Nombre d'établissements dans l'échantillon final

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger		
1.a Aliments	83	46	30	159	2,276
1.b Boissons	10	6	9	29	183
2. Tabac	1*	2*	10*	13	21
3. Caoutchouc	1°	6°	10°	17	33
4. Cuir	46	54	3	103	303
5. Textiles	9	77	24	110	388
6. Bonneterie	14	43	6	63	206
7. Vêtements	66	529	8	603	1,504
8. Bois	67	21	4	92	1,699
9. Meuble	58	62	4	124	715
10.a Pâtes et papier	5	26	16	47	52
10.b Produits du papier	13	27	13	53	136
11. Imprimerie et édition	29°	41°	2°	72	992
12.a Fer et acier	6	6	8	20	57
12.b Métaux non-ferreux	0	4	11	15	57
13. Produits métalliques	35	45	23	103	728
14. Machinerie	10	8	15	33	94
15. Matériel de transport	8	9	15	32	110
16. Appareils électriques	6	21	19	46	113
17. Produits minéraux non-métalliques	12	22	14	48	393
18. Pétrole et houille	0	0	15	15	15
19. Produits chimiques	7	16	52	75	340
20.a Inst. de précision	4	11	10	25	293
20.b Autres	25	52	19	96	455
Total	515	1,138	340	1,993	11,163

Notes: * : estimation suivant l'échantillon initial
o : ces nombres peuvent être inconsistants avec ceux de la valeur des expéditions, de la valeur ajoutée et du nombre des employés. Les proportions inter-groupes ne sont cependant pas affectées.

Tableau 12

Nombre d'employés dans l'échantillon final

	Etablissements sous contrôle C.-F.	C.-A.	étranger	Total de l'échantillon	Total de l'industrie
1.a Aliments	8,317	10,053	6,853	25,223	43,394
1.b Boissons	408	3,023	1,608	5,039	6,705
2. Tabac	61*	2,110*	4,602*	6,773*	6,828
3. Caoutchouc	423°*	2,065°*	2,687°	5,175°	5,703
4. Cuir	6,236	6,269	465	12,970	16,397
5. Textiles	1,011	22,831	7,885	31,727	38,175
6. Bonneterie	1,085	5,375	1,170	7,630	11,066
7. Vêtements	4,871	38,402	1,204	44,477	56,304
8. Bois	4,486	2,086	459	7,031	17,405
9. Meuble	2,826	5,527	606	8,959	12,704
10.a Pâtes et papier	1,312	12,745	10,937	24,994	26,455
10.b Produits du papier	1,579	3,676	2,246	7,501	9,269
11. Imprimerie et édition	2,203	8,387	782	11,372	20,082
12.a Fer et acier	633	1,058	2,258	3,949	4,569
12.b Métaux non-ferreux	0	2,107	10,432	12,539	14,509
13. Produits métalliques	3,202	9,353	5,976	18,531	26,795
14. Machinerie	1,002	773	4,938	6,713	7,640
15. Matériel de transport	2,041	4,519	21,821	28,381	30,602
16. Appareils électriques	938	12,943	7,135	21,016	23,414
17. Produits minéraux non-métalliques	677	5,711	2,352	8,740	12,088
18. Pétrole et houille	0	0	2,937	2,937	2,937
19. Produits chimiques	464	2,816	9,678	12,958	18,742
20.a Inst. de précision	158	609	1,835	2,602	3,922
20.b Autres	1,846	3,365	2,122	7,333	10,292
Total	45,779	165,803	112,988	324,570	425,997

Notes: * : estimation basée sur la valeur des expéditions

o : ces nombres peuvent être inconsistants avec ceux de la valeur des expéditions et de la valeur ajoutée. Les proportions inter-groupes ne sont cependant pas affectées.

Tableau 13

Valeur ajoutée par établissement (échantillon)
en millions de dollars

	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger		
1.a Aliments	0.66	1.76	3.39	1.49	0.15
1.b Boissons	0.56	12.87	4.02	4.10	0.74
2. Tabac	0.80*	13.75*	5.99*	6.78	4.23
3. Caoutchouc	2.60*	2.10*	1.84	1.98	1.11
4. Cuir	0.60	0.48	0.80	0.54	0.23
5. Textiles	0.46	1.76	2.45	1.80	0.57
6. Bonneterie	0.36	0.55	1.25	0.57	0.25
7. Vêtements	0.23	0.31	0.74	0.31	0.16
8. Bois	0.35	0.51	0.58	0.39	0.05
9. Meuble	0.27	0.47	1.00	0.40	0.09
10.a Pâtes et papier	3.00	6.40	8.16	6.64	6.10
10.b Produits du papier	0.80	0.96	1.76	1.12	0.51
11. Imprimerie et édition	1.30(1)	1.40(1)	3,20(1)	1.31	0.17
12.a Fer et acier	0.55	1.58	2.60	1.68	0.65
12.b Métaux non-ferreux	0	3.28	13.28	10.61	3.19
13. Produits métalliques	0.62	1.30	2.93	1.43	0.27
14. Machinerie	0.82	0.88	2.31	1.51	0.62
15. Matériel de transport	1.44	2.84	9.42	5.58	1.72
16. Appareils électriques	0.98	4.38	2.84	3.30	1.50
17. Produits minéraux non-métalliques	0.57	2.15	2.36	1.82	0.28
18. Pétrole et houille	0	0	5.53	5.53	5.53
19. Produits chimiques	0.69	1.06	2.95	2.34	0.66
20.a Inst. de précision	0.18	0.33	1.10	0.61	0.08
20.b Autres	0.34	0.43	0.95	0.51	0.14
Total (2)(3)	0.52	1.01	3.59	1.32	0.29
Total (4)	1.79	3.31	5.64	4.75	

Notes: * : estimations
(1) : les chiffres ont été corrigés pour une raison de consistance
(2) : non-corrigé pour l'estimation du secteur 11

Sources : tableaux 1 et 11.

Notes: (3) : dimension dans chaque industrie pondérée par le nombre d'établissements qui est exprimé en % du total des établissements de chaque groupe
(4) : dimension dans chaque industrie pondérée par la valeur ajoutée de l'industrie qui est exprimée en % de la valeur ajoutée totale de chaque groupe.

Tableau 14

Industries manufacturières, Québec 1961
Dimension moyenne des établissements selon le nombre d'employés

Sous-secteurs	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Autres établissements	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger			
1.a Aliments	100	219	228	159	9	19
1.b Boissons	41	302	179	174	11	37
2. Tabac	61	1,055	460	521	11	325
3. Caoutchouc	423	344	269	304	33	173
4. Cuir	136	116	155	126	17	54
5. Textiles	112	297	329	288	23	98
6. Bonneterie	78	125	195	121	24	54
7. Vêtements	74	73	150	74	13	37
8. Bois	67	99	115	76	6	10
9. Meuble	49	89	152	72	6	18
10.a Pâtes et papier	262	490	683	531	292(3)	509
10.b Produits du papier	121	136	173	142	21	68
11. Imprimerie et édition	153(1)		184(1)	174	8	20
12.a Fer et acier	106	176	282	197	17	80
12.b Métaux non-ferreux	-	527	948	836	47	255
13. Produits métalliques	91	208	260	180	13	37
14. Machinerie	100	97	329	203	15	81
15. Matériel de transport	255	502	1,455	887	28	278
16. Appareils électriques	156	616	376	457	36	207
17. Produits minéraux non-métalliques	56	260	168	182	10	31
18. Pétrole et houille	-	-	196	196	-	196
19. Produits chimiques	66	176	186	173	22	55
20.a Inst. de précision	40	55	184	104	5	13
20.b Autres	73	65	112	76	8	23
Total du secteur manufacturier (2)	94	145	332	162	11	38

Notes: (1) : Le nombre d'employés du tableau 12 a été corrigé pour le rendre compatible avec celui des établissements.
(2) : Le nombre total des employés a été corrigé selon la note (1).
(3) : Les employés des bureaux-chefs sont inclus.

Tableau 15

Industries manufacturières, Québec 1961
Productivité moyenne du travail
Valeur ajoutée par homme-année

Sous-secteurs	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Autres établissements	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger			
1.a Aliments	$6,613	$8,057	$14,836	$9,423	$5,368	$7,725
1.b Boissons	13,780	25,534	22,522	23,623	9,948	20,225
2. Tabac	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	13,019
3. Caoutchouc	5,898(2)		7,479(2)	6,719(2)	3,261(2)	6,399
4. Cuir	4,419	4,125	5,277	4,307	4,080	4,260
5. Textiles	4,097	5,933	7,460	6,254	3,757	5,833
6. Bonneterie	4,578	4,383	6,456	4,728	4,586	4,684
7. Vêtements	3,167	4,312	4,887	4,202	4,390	4,241
8. Bois	5,185	5,111	5,032	5,153	4,304	4,647
9. Meuble	5,631	5,314	6,700	5,508	4,565	5,230
10.a Pâtes et papier	11,391	13,064	11,944	12,511	3,501	11,990
10.b Produits du papier	6,589	7,071	10,178	7,900	5,454	7,433
11. Imprimerie et édition	8,080		8,310	8,266	8,518	8,373
12.a Fer et acier	5,232	8,980	9,197	8,503	5,466	8,091
12.b Métaux non-ferreux	-	6,197	14,008	12,696	11,547	12,540
13. Produits métalliques	6,803	6,243	11,259	7,957	6,105	7,386
14. Machinerie	8,195	9,088	7,001	7,419	8,865	7,595
15. Matériel de transport	5,651	5,668	6,475	6,287	4,969	6,191
16. Appareils électriques	6,259	7,111	7,573	7,230	7,166	7,224
17. Produits minéraux non-métalliques	10,081	8,278	14,076	9,978	7,211	9,214
18. Pétrole et houille	-	-	28,233	28,233	-	28,233
19. Produits chimiques	10,320	6,061	15,860	13,532	8,574	12,002
20.a Inst. de précision	4,593	5,954	5,969	5,882	5,152	5,636
20.b Autres	4,655	6,670	8,486	6,688	4,607	6,090
Total du secteur manufacturier	5,900	6,919	10,800	8,125	5,726	7,554

Notes: (1) Par suite des estimations qui ont dû être faites, les chiffres seraient les mêmes que celui du total de l'industrie.
(2) Ajusté pour raison de consistance.

Sources: tableaux 1 et 12.

Tableau 16

Industries manufacturières, Québec 1961
Salaire annuel moyen

Sous-secteurs	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Autres établissements	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger			
1.a Aliments	3,191	3,943	4,051	3,725	2,751	3,317
1.b Boissons	3,625	5,500	4,563	5,049	3,597	4,688
2. Tabac	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	4,324
3. Caoutchouc	3,325(2)		3,853(2)	3,599(2)	4,756(2)	3,706
4. Cuir	2,731	2,607	2,931	2,678	2,579	2,658
5. Textiles	2,831	3,221	3,326	3,235	3,766	3,325
6. Bonneterie	2,492	2,711	2,435	2,637	2,775	2,680
7. Vêtements	2,126	2,660	2,343	2,593	2,644	2,604
8. Bois	2,899	3,233	2,564	2,976	2,569	2,734
9. Meuble	3,188	3,217	3,817	3,248	2,945	3,159
10.a Pâtes et papier	5,049	5,239	5,326	5,267	6,600	5,340
10.b Produits du papier	3,564	3,686	3,826	3,702	3,447	3,654
11. Imprimerie et édition	4,415	5,064		4,820	3,790	4,423
12.a Fer et acier	3,423	5,049	4,979	4,749	3,160	4,533
12.b Métaux non-ferreux	-	4,339	5,599	5,390	5,073	5,347
13. Produits métalliques	3,981	4,774	4,782	4,639	3,732	4,359
14. Machinerie	4,370	4,639	4,417	4,435	3,397	4,309
15. Matériel de transport	3,885	4,383	5,015	4,833	4,361	4,799
16. Appareils électriques	3,307	4,745	4,888	4,730	3,551	4,609
17. Produits minéraux non-métalliques	4,064	4,439	4,868	4,526	3,216	4,163
18. Pétrole et houille	-	-	6,073	6,073	-	6,073
19. Produits chimiques	3,759	4,226	5,013	4,797	4,761	4,786
20.a Inst. de précision	3,242	3,289	4,633	4,234	3,386	3,949
20.b Autres	2,936	3,197	3,546	3,232	2,911	3,140
Total du secteur manufacturier	3,293	3,747	4,704	4,001	3,262	3,833

Notes: (1) Par suite des estimations qui ont dû être faites, les chiffres seraient les mêmes que celui du total de l'industrie.
(2) Ajusté pour raison de consistance.

Tableau 17

Industries manufacturières, Québec 1961
Coût du travail: traitements et salaires en pourcentage de la valeur ajoutée

Sous-secteurs	Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Autres établissements	Total de l'industrie
	C.-F.	C.-A.	étranger			
1.a Aliments	0.48	0.48	0.27	0.39	0.51	0.42
1.b Boissons	0.26	0.21	0.20	0.21	0.36	0.23
2. Tabac	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	0.33
3. Caoutchouc	0.56(2)		0.52(2)	0.54(2)	1.46(2)	0.58
4. Cuir	0.61	0.63	0.55	0.62	0.63	0.62
5. Textiles	0.69	0.54	0.44	0.51	1.00	0.57
6. Bonneterie	0.54	0.61	0.37	0.55	0.61	0.57
7. Vêtements	0.67	0.61	0.47	0.61	0.60	0.61
8. Bois	0.55	0.63	0.50	0.57	0.60	0.59
9. Meuble	0.56	0.60	0.56	0.58	0.65	0.60
10.a Pâtes et papier	0.44	0.40	0.44	0.42	1.89	0.45
10.b Produits du papier	0.54	0.52	0.37	0.46	0.63	0.49
11. Imprimerie et édition	0.54	0.61		0.58	0.44	0.53
12.a Fer et acier	0.65	0.56	0.54	0.55	0.58	0.56
12.b Métaux non-ferreux	-	0.70	0.40	0.42	0.44	0.43
13. Produits métalliques	0.58	0.76	0.42	0.58	0.61	0.59
14. Machinerie	0.53	0.51	0.63	0.59	0.38	0.57
15. Matériel de transport	0.68	0.77	0.77	0.76	0.88	0.78
16. Appareils électriques	0.52	0.67	0.65	0.65	0.50	0.64
17. Produits minéraux non-métalliques	0.40	0.53	0.34	0.45	0.45	0.45
18. Pétrole et houille	-	-	0.22	0.22	-	0.22
19. Produits chimiques	0.36	0.69	0.31	0.35	0.56	0.40
20.a Inst. de précision	0.70	0.55	0.77	0.71	0.66	0.70
20.b Autres	0.63	0.47	0.41	0.48	0.63	0.52
Total du secteur manufacturier	0.55	0.54	0.44	0.49	0.57	0.51

Notes (1) : Par suite des estimations qui ont dû être faites, les chiffres seraient les mêmes que celui du total de l'industrie.
(2) : Ajusté pour raison de consistance.

Tableau 18

Industrie manufacturière
Nombre d'employés féminins dans l'échantillon final

		Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
		C.-F.	C.-A.	étranger		
1.a	Aliments	2,299	2,329	2,057	6,685	10,577
1.b	Boissons	60	413	254	727	935
2.	Tabac	*	*	*	*	3,721
3.	Caoutchouc	141(1)	689(1)	726	1,556	1,699
4.	Cuir	2,745	3,152	197	6,094	7,604
5.	Textiles	415	6,442	2,097	8,954	11,671
6.	Bonneterie	690	3,415	764	4,869	6,941
7.	Vêtements	3,847	27,512	986	32,345	40,041
8.	Bois	368	232	33	633	973
9.	Meuble	187	656	124	967	1,361
10.a	Pâtes et papier	123	667	382	1,172	1,547
10.b	Produits du papier	583	1,145	615	2,343	2,983
11.	Imprimerie et édition	485	2,270	211	2,966	5,247
12.a	Fer et acier	10	29	61	100	116
12.b	Métaux non-ferreux	-	64	347	411	799
13.	Produits métalliques	157	956	749	1,862	2,538
14.	Machinerie	80	94	496	670	732
15.	Matériel de transport	84	124	1,338	1,546	1,646
16.	Appareils électriques	186	3,401	1,609	5,196	6,070
17.	Produits minéraux non-métalliques	34	652	144	830	1,045
18.	Pétrole et houille	-	-	126	126	126
19.	Produits chimiques	173	721	2,105	2,999	4,753
20.a	Inst. de précision	38	260	414	712	1,005
20.b	Autres	459	1,192	859	2,510	3,339
	Total	13,164	56,415	16,694	86,273	117,469

Notes: * : non-disponible
(1) : estimations

Tableau 19

Industrie manufacturière
Nombre d'employés masculins dans l'échantillon final

		Etablissements sous contrôle			Total de l'échantillon	Total de l'industrie
		C.-F.	C.-A.	étranger		
1.a	Aliments	6,018	7,724	4,796	18,538	32,817
1.b	Boissons	348	2,610	1,354	4,312	5,770
2.	Tabac	*	*	*	*	3,107
3.	Caoutchouc	282(1)	1,376(1)	1,961	3,619	4,004
4.	Cuir	3,491	3,117	268	6,880	8,793
5.	Textiles	596	16,389	5,788	22,773	26,504
6.	Bonneterie	395	1,960	406	2,761	4,125
7.	Vêtements	1,024	10,890	218	12,132	16,263
8.	Bois	4,118	1,854	426	6,398	16,432
9.	Meuble	2,639	4,871	482	7,992	11,343
10.a	Pâtes et papier	1,189	12,078	10,555	23,822	24,908
10.b	Produits du papier	996	2,531	1,631	5,158	6,286
11.	Imprimerie et édition	1,718	6,117	571	8,406	14,835
12.a	Fer et acier	623	1,029	2,197	3,849	4,453
12.b	Métaux non-ferreux	-	2,043	10,083	12,128	13,710
13.	Produits métalliques	3,045	8,397	5,227	16,669	24,257
14.	Machinerie	922	679	4,442	6,043	6,908
15.	Matériel de transport	1,957	4,395	20,483	26,835	28,956
16.	Appareils électriques	752	9,542	5,526	15,820	17,344
17.	Produits minéraux non-métalliques	643	5,059	2,208	7,910	11,043
18.	Pétrole et houille	-	-	2,811	2,811	2,811
19.	Produits chimiques	291	2,095	7,573	9,959	13,989
20.a	Inst. de précision	120	349	1,421	1,890	2,917
20.b	Autres	1,387	2,173	1,263	4,823	6,953
	Total	32,558	107,278	91,692	231,528	308,528

Notes * : non-disponible
(1) : estimations

Tableau 20

Différence de dimension des établissements suivant les industries

Industries	D_i^B	Y_i^B	D_i^F	Y_i^F	dD_i	dY_i	$dD_i\ Y_i^F$	$dY_i\ D_i^F$	$dD_i\ dY_i$
1.a Aliments	1.75	0.0706	0.66	0.2036	1.10	-0.1330	0.2240	-0.0878	-0.1463
1.b Boissons	12.87	0.0672	0.56	0.0207	12.31	0.0465	0.2548	0.0260	0.5724
2. Tabac	13.75	0.0239	0.80	0.0029	12.95	0.0210	0.0376	0.0168	0.2720
3. Caoutchouc	2.10	0.0109	2.60	0.0096	-0.50	0.0013	-0.0048	0.0034	-0.0007
4. Cuir	0.48	0.0225	0.60	0.1021	-0.12	-0.0796	-0.0123	-0.0478	0.0096
5. Textile	1.76	0.1181	0.46	0.0151	1.30	0.1030	0.0196	0.0474	0.1339
6. Bonneterie	0.55	0.0205	0.36	0.0185	0.19	0.0020	0.0035	0.0007	0.0004
7. Vêtements	0.31	0.1443	0.23	0.0570	0.08	0.0873	0.0046	0.0201	0.0070
8. Bois	0.51	0.0093	0.35	0.0862	0.16	-0.0769	0.0138	-0.0269	-0.0123
9. Meuble	0.47	0.0256	0.27	0.0588	0.20	-0.0332	0.0118	-0.0090	-0.0066
10.a Pâtes et papier	6.40	0.1451	3.00	0.0555	3.40	0.0896	0.1887	0.2688	0.3046
10.b Produits du papier	0.96	0.0226	0.80	0.0385	0.16	-0.0159	0.0062	-0.0127	-0.0025
11. Imprimerie et édition	1.40	0.0607	1.30	0.0659	0.10	-0.0052	0.0066	-0.0068	-0.0005
12.a Fer et acier	1.58	0.0082	0.55	0.0122	1.03	-0.0040	0.0126	-0.0022	0.0001
12.b Métaux non-ferreux	3.28	0.0114	0.00	0.0000	3.28	0.0114	0.0000	0.0000	0.0374
13. Produits métalliques	1.30	0.0509	0.62	0.0807	0.68	-0.0298	0.0549	-0.0185	-0.0203
14. Machinerie	0.88	0.0061	0.82	0.0303	0.06	-0.0242	0.0018	-0.0198	-0.0015
15. Matériel de transport	2.84	0.0223	1.44	0.0425	1.40	-0.0202	0.0595	-0.0291	-0.0283
16. Appareils électriques	4.38	0.0801	0.98	0.0218	3.40	0.0583	0.0741	0.0571	0.1982
17. Produits minéraux non-métalliques	2.15	0.0412	0.57	0.0251	1.58	0.0161	0.0397	0.0092	0.0254
18. Pétrole et houille	0.00	0.0000	0.00	0.0000	0.00	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
19. Produits chimiques	1.06	0.0148	0.69	0.0177	0.37	-0.0029	0.0065	-0.0020	-0.0011
20.a Instruments de précision	0.33	0.0031	0.18	0.0025	0.15	0.0006	0.0004	0.0001	0.0001
20.b Autres	0.43	0.0196	0.34	0.0318	0.09	-0.0122	0.0029	-0.0041	-0.0011
Total							1.0065	0.1829	1.3399

Sources: les données de dimension sont tirées du tableau 13; celles des pondérations (Y_i), du tableau 1.

Tableau 21

Couverture de l'échantillon final
Valeur des expéditions de l'échantillon
en pourcentage du total de l'industrie

	(1) Echantillon courant	(2) Echantillon des exportations
1. Aliments et boissons	66.3	64.0
2. Tabac	99.5	99.0
3. Caoutchouc	88.6	90.0
4. Cuir	79.6	79.0
5. Textile	87.9	78.0
6. Bonneterie	68.7	69.0
7. Vêtements	75.0	74.0
8. Bois	45.2	33.0
9. Meuble	73.8	74.0
10. Papier	96.0	94.0
11. Imprimerie et édition	55.9	55.0
12. Industries métalliques primaires	78.7	79.0
13. Produits métalliques	75.0	73.0
14. Machinerie	88.7	86.0
15. Matériel de transport	93.1	81.0
16. Appareils électriques	90.4	89.0
17. Produits minéraux non-métalliques	77.3	78.0
18. Pétrole et houille	100.0	100.0
19. Produits chimiques	77.3	80.0
20. Divers	75.7	67.0
total	79.5	77.0

Sources: colonne 1, tableau 2.3(B)

Tableau 22

Nombre d'établissements manufacturiers
de 50 employés et plus (ou 25 et plus) (1)
Echantillon initial

Groupes industriels	No d'établissements sous contrôle canadien-français		No d'établissements sous contrôle canadien-anglais		No d'établissements sous contrôle étranger		No total d'établissements	
1. Aliments et boissons	93	(50%)	56	(30%)	37	(20%)	186	(100)
a) aliments	83	(52%)	46	(29%)	30	(19%)	159	(100)
b) boissons	10	(37%)	10	(37%)	7	(26%)	27	(100)
2. Tabac	1	(8%)	2	(15%)	10	(77%)	13	(100)
3. Caoutchouc	2	(11%)	6	(33%)	10	(56%)	18	(100)
4. Cuir	46	(45%)	54	(52%)	3	(3%)	103	(100)
5. Textile	9	(8%)	77	(70%)	24	(22%)	110	(100)
6. Bonneterie	14	(22%)	43	(68%)	6	(10%)	63	(100)
7. Vêtements	68	(11%)	538	(88%)	8	(1%)	614	(100)
8. Bois	68	(70%)	25	(26%)	4	(4%)	97	(100)
9. Meuble	59	(46%)	64	(51%)	4	(3%)	127	(100)
10. Papier	18	(18%)	53	(53%)	30	(29%)	101	(100)
a) pâte et papier	5	(9%)	30	(57%)	18	(34%)	53	(100)
b) produits du papier	13	(26%)	23	(49%)	12	(25%)	48	(100)
11. Imprimerie et édition	29	(40%)	41	(57%)	2	(3%)	72	(100)
12. Ind. métall. primaires	6	(17%)	10	(29%)	19	(54%)	35	(100)
a) fer et acier	6	(30%)	6	(30%)	8	(40%)	20	(100)
b) métaux non ferreux	0	-	4	(27%)	11	(73%)	15	(100)
13. Produits métalliques	34	(33%)	46	(45%)	23	(22%)	103	(100)
14. Machinerie	10	(30%)	8	(25%)	15	(45%)	33	(100)
15. Matériel de transport	8	(25%)	9	(27%)	16	(48%)	33	(100)
16. Appareils électriques	6	(13%)	21	(46%)	19	(41%)	46	(100)
17. Produits minéraux non métalliques	12	(25%)	22	(46%)	14	(29%)	48	(100)
18. Pétrole et houille	0	-	0	-	15	(100%)	15	(100)
19. Produits chimiques	7	(10%)	16	(21%)	52	(69%)	75	(100)
20. Divers	30	(25%)	65	(52%)	29	(23%)	124	(100)
a) Inst. de précision	4	(14%)	12	(46%)	10	(40%)	26	(100)
b) autres	26	(27%)	53	(54%)	19	(19%)	98	(100)
	520	(26%)	1,156	(57%)	340	(17%)	2,016	(100)

Note (1): L'échantillon comprend les établissements de 25 employés et plus dans les industries des vêtements, du meuble et des "divers". L'industrie pétrole et houille comprend tous les établissements.

Tableau 23 (A)

Répartition des établissements manufacturiers
selon les régions du Québec
(A) Etablissements canadiens-français

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
1.a Aliments	1	7	19	9	13	8	26	-	-	-	83
1.b Boissons	1	1	3	1	1	-	2	-	-	1	10
2. Tabac	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
3. Caoutchouc	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	2
4. Cuir	-	-	14	1	1	13	17	-	-	-	46
5. Textile	-	-	4	-	3	-	2	-	-	-	9
6. Bonneterie	-	-	2	3	3	3	3	-	-	-	14
7. Vêtements	1	-	13	12	15	11	16	-	-	-	68
8. Bois	16	5	8	4	6	12	5	1	11	-	68
9. Meuble	9	2	9	5	12	7	15	-	-	-	59
10.a Pâte et papier	1	-	1	-	1	2	-	-	-	-	5
10.b Produits du papier	-	-	4	-	1	1	7	-	-	-	13
11. Imprimerie et édition	-	-	3	2	3	4	16	1	-	-	29
12.a Fer et acier	-	-	-	-	-	5	1	-	-	-	6
12.b Métaux non ferreux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
13. Produits métalliques	1	2	2	2	1	2	24	-	-	-	34
14. Machinerie	-	-	3	-	3	4	-	-	-	-	10
15. Matériel de transport	-	-	1	-	1	3	3	-	-	-	8
16. Appareils électriques	3	-	-	-	-	1	2	-	-	-	6
17. Produits minéraux non métalliques	-	-	4	1	1	1	4	1	-	-	12
18. Pétrole et houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
19. Produits chimiques	-	-	1	-	-	-	6	-	-	-	7
20.a Instruments de précision	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	4
20.b Autres	-	-	4	-	6	5	11	-	-	-	26
Total	33	17	97	40	72	84	162	3	11	1	520

Notes: régions économiques 1: Gaspésie - Bas-du-Fleuve
2: Saguenay - Lac St-Jean
3: Québec - Environs
4: Mauricie
5: Cantons de l'Est
6: Montréal - Environs
7: Montréal Métropolitain
8: Outaouais
9: Abitibi - Témiscamingue
10: Côte Nord - Nouveau Québec

Tableau 23 (B)

Répartition des établissements manufacturiers
selon les régions du Québec
(B) Etablissements canadiens-anglais

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
1.a Aliments	-	-	1	-	-	4	40	1	-	-	46
1.b Boissons	-	-	2	-	-	-	8	-	-	-	10
2. Tabac	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2
3. Caoutchouc	-	-	-	-	3	-	3	-	-	-	6
4. Cuir	-	-	6	2	1	2	43	-	-	-	54
5. Textile	1	-	2	4	20	15	34	1	-	-	77
6. Bonneterie	-	-	-	1	3	6	32	1	-	-	43
7. Vêtements	1	-	8	12	18	29	470	-	-	-	538
8. Bois	5	1	2	1	4	4	6	-	2	-	25
9. Meuble	-	-	-	-	5	3	55	1	-	-	64
10.a Pâte et papier	-	6	7	6	3	2	5	1	-	-	30
10.b Produits du papier	-	-	-	1	1	1	20	-	-	-	23
11. Imprimerie et édition	-	-	1	-	2	1	37	-	-	-	41
12.a Fer et acier	1	-	-	1	2	1	1	-	-	-	6
12.b Métaux non ferreux	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
13. Produits métalliques	-	-	2	1	3	1	39	-	-	-	46
14. Machinerie	-	-	-	-	2	-	6	-	-	-	8
15. Matériel de transport	-	-	1	-	-	1	7	-	-	-	9
16. Appareils électriques	-	-	-	-	1	-	20	-	-	-	21
17. Produits minéraux non-métalliques	-	-	1	-	-	1	18	2	-	-	22
18. Pétrole et houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
19. Produits chimiques	-	-	1	-	1	2	11	1	-	-	16
20.a Instruments de précision	-	-	-	1	1	-	9	1	-	-	12
20.b Autres	-	-	-	-	2	6	45	-	-	-	53
Total	8	7	34	30	72	79	915	9	2	0	1,156

Notes: régions économiques 1: Gaspésie - Bas-du-Fleuve
2: Saguenay - Lac St-Jean
3: Québec - Environs
4: Mauricie
5: Cantons de l'Est
6: Montréal - Environs
7: Montréal Métropolitain
8: Outaouais
9: Abitibi - Témiscamingue
10: Côte Nord - Nouveau Québec

Tableau 23 (C)

Répartition des établissements manufacturiers
selon les régions du Québec
(C) Etablissements étrangers

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
1.a Aliments	-	-	1	-	2	2	25	-	-	-	30
1.b Boissons	-	-	-	-	-	1	5	1	-	-	7
2. Tabac	-	-	2	-	1	2	5	-	-	-	10
3. Caoutchouc	-	-	-	-	3	2	5	-	-	-	10
4. Cuir	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	3
5. Textile	1	-	-	1	8	10	4	-	-	-	24
6. Bonneterie	-	-	-	-	1	2	3	-	-	-	6
7. Vêtements	-	-	2	-	1	-	5	-	-	-	8
8. Bois	-	-	-	1	1	1	-	1	-	-	4
9. Meuble	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	4
10.a Pâte et papier	1	1	2	3	-	2	2	5	1	1	18
10.b Produits du papier	-	-	-	1	3	1	7	-	-	-	12
11. Imprimerie et édition	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2
12.a Fer et acier	-	-	-	-	-	4	4	-	-	-	8
12.b Métaux non ferreux	-	3	-	1	-	3	3	-	-	1	11
13. Produits métalliques	-	-	-	-	5	1	17	-	-	-	23
14. Machinerie	-	-	-	-	2	2	11	-	-	-	15
15. Matériel de transport	-	-	1	-	-	2	13	-	-	-	16
16. Appareils électriques	-	-	1	1	2	3	11	1	-	-	19
17. Produits minéraux non-métalliques	-	1	2	2	1	2	5	1	-	-	14
18. Pétrole et houille	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	15
19. Produits chimiques	-	-	3	3	-	9	36	1	-	-	52
20.a Instruments de précision	-	-	-	1	3	-	5	1	-	-	10
20.b Autres	-	-	-	-	3	9	7	0	-	-	19
Total	2	5	15	14	39	58	193	11	1	2	340

Notes: régions économiques 1: Gaspésie - Bas-du-Fleuve
2: Saguenay - Lac St-Jean
3: Québec - Environs
4: Mauricie
5: Cantons de l'Est
6: Montréal - Environs
7: Montréal Métropolitain
8: Outaouais
9: Abitibi - Témiscamingue
10: Côte Nord - Nouveau Québec